

Délibération n°230317_21

Séance du Conseil d'administration du 17 mars 2023

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 28

Membres présents : 14

Membres représentés : 4

Quorum : 14

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Compte financier 2022

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes.

Liste des annexes à la délibération :

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan, la balance, l'annexe et le rapport de l'ordonnateur.

Le Conseil d'administration

DECIDE

Article 1 :

D'arrêter les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 330,36 ETPT sous plafond et 53,86 ETPT hors plafond
- 48 085 809 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 27 798 310 € personnel
 - 7 188 791 € fonctionnement et intervention
 - 13 098 709 € investissement
- 42 136 193 € de crédits de paiement
 - 27 798 310 € personnel
 - 6 737 172 € fonctionnement et intervention
 - 7 600 711 € investissement
- 39 744 754 € de recettes
- - 2 391 439 € de solde budgétaire

Selon détail par budget suivant

	Etablissement	SAIC	Fondation	Total UTBM
Autorisations d'engagement	44 844 890	3 230 041	10 878	48 085 809
dont Personnel	26 206 810	1 591 499		27 798 310
Dont fonctionnement et intervention	6 255 961	921 953	10 878	7 188 791
Dont investissement	12 382 119	716 589		13 098 709
Crédits de paiement	38 956 532	3 168 826	10 835	42 136 193
dont Personnel	26 206 810	1 591 499		27 798 310
Dont fonctionnement et intervention	5 813 226	913 111	10 835	6 737 172
Dont investissement	6 936 495	664 216		7 600 711
Recettes	35 244 796	4 498 258	1 700	39 744 754
Solde budgétaire	- 3 711 736	1 329 432	- 9 135	- 2 391 439

Article 2 :

D'arrêter les éléments d'exécution comptable suivants :

- Une trésorerie de 17 924 461 € soit une variation de - 275 304 €
- 952 952,79 € de résultat patrimonial
- 2 533 749 € de capacité d'autofinancement
- Un fonds de roulement de 15 000 728 € soit une variation de - 4 655 384 €

Selon détail par budget suivant

	Etablissement	SAIC	Fondation	Total UTBM
Résultat patrimonial	923 859,75	29 093,04	-	952 952,79
Capacité d'autofinancement	2 277 358	265 440	- 9 049	2 533 749
Variation du fonds de roulement	- 4 747 405	101 070	- 9 049	- 4 655 384

D'arrêter les impacts des corrections d'erreur historiques comme suit :

	Etablissement	SAIC	Fondation	Total UTBM
Compte 110 - Report à nouveau créditeur	206 969,67	845 657,91	-	1 052 627,58
Compte 119 - Report à nouveau débiteur	83 074,64	33 769,69	-	116 844,33
Soit Solde Compte 110 - Report à nouveau créditeur	123 895,03	811 888,22	-	935 783,25

Article 3 :

D'affecter le résultat à hauteur de 923 859,75 € et 29 093,04 € en réserves au compte 10682 des budgets Etablissement et SAIC.

D'affecter les soldes des comptes de reports à nouveau à hauteur de 123 895,03 € et 811 888,22 € en réserves au compte 10682 des budgets Etablissement et SAIC.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, la balance, le compte de résultat, le bilan et l'annexe globale, l'annexe de la fondation universitaire sont joints à la présente délibération.

Abstention(s) : 2

Votants : 18

Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur
Ghislain MONTAVON



Tableaux Budgétaires

Compte financier 2022

Tableau des emplois

Tableau des autorisations budgétaires

Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

Tableau des équilibres financiers

Tableau des opérations pour compte de tiers

Compte de résultat et tableau de financement

Plan de trésorerie

Tableau des recettes fléchées

Tableau des opérations pluriannuelles agrégées

Tableau des opérations pluriannuelles détaillées

Tableau de synthèse

Annexe immobilière

Tableau 1 : Tableau des emplois

UTBM

			Emplois sous plafond Etat Compte Financier 2021	Emplois sous plafond Etat Budget Initial 2022	Emplois sous plafond Etat Budget Rectificatif n°1 2022	Emplois sous plafond Etat Budget Rectificatif n°2 2022	Emplois sous plafond Etat Compte Financier 2022	Ecart CF 2022 / CF 2021	Emplois financiers hors SCSP Compte Financier 2021	Emplois financiers hors SCSP Budget Initial 2022	Emplois financiers hors SCSP Budget Rectificatif N°1 2021	Emplois financiers hors SCSP Budget Rectificatif N°2 2022	Emplois financiers hors SCSP Compte Financier 2022	Ecart CF 2022 / CF 2021	Global Compte Financier 2021	Global Budget Initial 2022	Global Budget Rectificatif n° 1 2022	Global Budget Rectificatif n° 2 2022	Global Compte Financier 2022	Ecart CF 2022 / CF 2021	
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	
	Enseignants, enseignants- chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaire	124,90	125,00	125,00	125,00	125,13	0,23						124,90	125,00	125,00	125,00	125,13	0,23	
			CDI	26,10	26,00	26,00	26,00	26,50	0,40	0,00		0,00	0,00	0,00	26,10	26,00	26,00	26,00	26,50	0,40	
			Non permanents	28,60	31,00	31,00	32,00	27,65	-0,95	3,00	1,00	1,00	5,00	4,00	1,00	31,60	32,00	32,00	37,00	31,65	0,05
			School EC	179,60	182,00	182,00	183,00	179,28	-4,32	3,00	1,00	1,00	5,00	4,00	1,00	182,60	183,00	183,00	188,00	183,28	0,68
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS														0,00							
BIATSS	Permanents	Titulaire		93,17	93,00	93,00	93,00	91,43	-1,74						93,17	93,00	93,00	93,00	91,43	-1,74	
			CDI	22,54	20,00	20,00	20,00	30,87	8,33	23,67	23,00	23,00	15,00	16,13	-7,54	46,21	43,00	43,00	44,00	47,00	0,79
			Non permanents	27,02	28,00	28,00	33,00	28,78	1,76	29,30	56,00	56,00	46,00	33,73	4,43	56,32	84,00	84,00	79,00	62,51	6,19
			School BIATSS	142,73	141,00	141,00	155,00	151,08	8,35	52,97	79,00	79,00	61,00	49,86	-3,11	195,70	220,00	220,00	216,00	206,94	5,34
Totaux				322,33	323,00	323,00	338,00	330,36	8,63	55,97	80,00	80,00	66,00	53,86	-2,11	378,30	404,00	404,00	404,00	384,22	5,92
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat				357,00	357,00	357,00	357,00	357,00													

(4)

Global Compte Financier 2021	Global Budget Initial 2022	Global Budget Rectificatif n° 1 2022	Global Budget Rectificatif n° 2 2022	Global Compte Financier 2022	Ecart CF 2022 / CF 2021	
En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	
124,90	125,00	125,00	125,00	125,13	0,23	
26,10	26,00	26,00	26,00	26,50	0,40	
31,60	32,00	32,00	32,00	37,00	31,65	0,05
182,60	183,00	183,00	188,00	183,28	0,68	
0,00						
93,17	93,00	93,00	93,00	91,43	-1,74	
46,21	43,00	43,00	44,00	47,00	0,79	
56,32	84,00	84,00	79,00	62,51	6,19	
195,70	220,00	220,00	216,00	206,94	5,34	
378,30	404,00	404,00	404,00	384,22	5,92	
Plafond global des emplois voté par le CA						

Le total des emplois du compte financier de 384 ETPT, correspond au plafond d'emplois global 2022, qui sera soumis au vote par le CA.
Pour précision, sont inclus dans les emplois BIATSS non titulaires du plafond 2, les contrats de recherche financés par des subventions. Ainsi, parmi les 50 ETPT BIATSS non titulaires du plafond 2, 31 ETPT sont des contrats de recherche (dont 10 CDI).

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

UTBM

Dépenses												
	AE						CP					
	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution
Personnel	26 795 729	28 241 965	28 241 965	28 621 856	27 796 310	97%	26 795 729	28 241 965	28 241 965	28 621 856	27 796 310	97%
dont contributions employeur au CAS Pension	-	-	-	-	-	-	6 471 266	6 517 656	6 517 656	6 517 656	6 673 203	102%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	6 937 320	7 734 871	8 034 871	8 439 271	7 188 791	85%	6 206 792	7 423 434	7 723 434	8 127 834	6 737 172	83%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	5 540 363	13 858 697	28 196 227	21 996 227	13 098 709	60%	5 321 500	14 140 880	16 273 056	16 423 056	7 600 711	46%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	39 273 412	49 835 833	64 473 063	59 087 354	48 085 808	81%	38 324 022	49 806 279	52 238 455	53 172 746	42 136 193	79%
	Solde budgétaire (excédent)						3 972 446	-	-	-	-	

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

Etablissement

Dépenses												
	AE						CP					
	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution
Personnel	25 349 507	26 245 397	26 245 397	26 625 288	26 206 810	98%	25 349 507	26 245 397	26 245 397	26 625 288	26 206 810	98%
dont contributions employeur au CAS Pension							6 471 266	6 517 656	6 517 656	6 517 656	6 673 203	102%
Fonctionnement	6 073 436	6 582 436	6 882 436	7 288 836	6 255 961	86%	5 431 081	6 304 093	6 604 093	7 008 493	5 813 226	83%
Investissement	4 552 889	12 061 236	26 398 766	20 198 766	12 382 119	61%	3 508 156	12 361 236	14 493 412	14 643 412	6 936 495	47%
TOTAL DES DÉPENSES	35 975 932	44 889 069	59 526 599	54 110 890	44 844 890	83%	34 288 744	44 910 726	47 342 902	48 277 193	38 966 532	81%
Solde budgétaire (excédent)							2 183 174	-	-	-	-	

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

SAIC

Dépenses												
	AE						CP					
	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution
Personnel	1 446 222	1 996 568	1 996 568	1 996 568	1 591 499	80%	1 446 222	1 996 568	1 996 568	1 996 568	1 591 499	80%
dont contributions employeur au CAS Pension												
Fonctionnement	847 896	1 134 235	1 134 235	1 134 235	921 953	81%	759 422	1 101 141	1 101 141	1 101 141	913 111	83%
Investissement	987 374	1 797 461	1 797 461	1 797 461	716 589	40%	1 813 344	1 779 644	1 779 644	1 779 644	664 216	37%
TOTAL DES DÉPENSES	3 281 491	4 928 264	4 928 264	4 928 264	3 230 041	68%	4 018 989	4 877 353	4 877 353	4 877 353	3 168 826	68%
				Solde budgétaire (excédent)			1 388 434	254 844	254 844	254 844	1 329 432	

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

Fondation

Dépenses												
	AE						CP					
	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont contributions employeur au CAS Pension												
Fonctionnement	15 989	18 200	18 200	18 200	10 878	60%	16 289	18 200	18 200	18 200	10 835	60%
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	15 989	18 200	18 200	18 200	10 878	60%	16 289	18 200	18 200	18 200	10 835	60%
Solde budgétaire (excédent)							838	-	-	-	-	

Recettes						
RE						
CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution	
37 092 596	37 909 470	37 909 470	38 880 509	36 895 289	95%	Recettes globalisées
29 952 622	29 281 087	29 281 087	29 312 221	29 881 167	102%	Subvention pour charges de service public
187 341	7 000	7 000	40 840	63 743	156%	Autres financements de l'Etat
216 258	160 000	160 000	160 000	114 618	72%	Fiscalité affectée
805 257	2 421 295	2 421 295	2 779 592	983 552	35%	Autres financements publics
5 931 119	6 040 088	6 040 088	6 587 856	5 852 209	89%	Recettes propres
4 803 871	10 405 409	10 405 409	10 405 409	2 849 464	27%	Recettes fléchées
2 077 258	5 494 828	5 494 828	5 494 828	100 504	2%	Financements de l'Etat fléchés
2 863 982	4 763 726	4 763 726	4 763 726	2 802 247	59%	Autres financements publics fléchés
- 137 369	146 855	146 855	146 855	- 53 288	-36%	Recettes propres fléchées
41 896 467	48 314 878	48 314 878	49 285 918	39 744 754	81%	TOTAL DES RECETTES
-	1 491 409	3 923 576	3 886 828	2 391 439		Solde budgétaire (déficit)

Recettes						
	RE					
CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution	
34 222 356	34 783 143	34 783 143	35 754 182	34 431 777	96%	Recettes globalisées
29 952 622	29 281 087	29 281 087	29 312 221	29 881 167	102%	Subvention pour charges de service public
185 269	7 000	7 000	40 840	59 693	146%	Autres financements de l'Etat
216 258	160 000	160 000	160 000	114 618	72%	Fiscalité affectée
569 604	1 995 481	1 995 481	2 353 778	569 275	24%	Autres financements publics
3 298 603	3 339 575	3 339 575	3 887 343	3 807 024	98%	Recettes propres
2 249 562	8 393 339	8 393 339	8 393 339	813 019	10%	Recettes fléchées
1 806 576	5 494 828	5 494 828	5 494 828	2 970	0%	Financements de l'Etat fléchés
544 611	2 898 511	2 898 511	2 898 511	815 219	28%	Autres financements publics fléchés
- 101 624	-	-	-	5 171	-	Recettes propres fléchées
36 471 918	43 176 462	43 176 462	44 147 521	35 244 796	86%	TOTAL DES RECETTES
-	1 734 244	4 166 420	4 129 672	3 711 736		Solde budgétaire (déficit)

Recettes						
RE						
CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution	
2 853 114	3 120 127	3 120 127	3 120 127	2 461 812	78%	Recettes globalisées
-	-	-	-	-	-	Subvention pour charges de service public
2 072	-	-	-	4 050	-	Autres financements de l'Etat
235 653	425 814	425 814	425 814	414 277	97%	Fiscalité affectée
2 615 389	2 694 313	2 694 313	2 694 313	2 043 486	76%	Autres financements publics
						Recettes propres
2 554 309	2 012 070	2 012 070	2 012 070	2 036 446	101%	Recettes fléchées
270 682	-	-	-	97 535	-	Financements de l'Etat fléchés
2 319 371	1 865 215	1 865 215	1 865 215	1 987 028	107%	Autres financements publics fléchés
- 35 745	146 855	146 855	146 855	- 48 117	-33%	Recettes propres fléchées
5 407 422	5 132 197	5 132 197	5 132 197	4 480 258	86%	TOTAL DES RECETTES
-	-	-	-	-	-	Solde budgétaire (déficit)

Table 2: Results per value

Value	Performance				Efficiency				Quality				Cost				Risk				Sustainability			
	Score	Weight	Impact	Score	Score	Weight	Impact	Score	Score	Weight	Impact	Score	Score	Weight	Impact	Score	Score	Weight	Impact	Score	Score	Weight	Impact	Score
Value 1	85	10	850	90	80	10	800	75	70	10	700	65	60	10	600	55	50	10	500	45	40	10	400	35
Value 2	78	10	780	82	75	10	750	68	65	10	650	58	55	10	550	48	45	10	450	38	35	10	350	30
Value 3	72	10	720	75	70	10	700	62	60	10	600	52	50	10	500	42	40	10	400	32	30	10	300	25
Value 4	65	10	650	68	65	10	650	55	55	10	550	45	45	10	450	35	35	10	350	25	25	10	250	20
Value 5	58	10	580	60	60	10	600	48	48	10	480	38	38	10	380	28	28	10	280	20	20	10	200	15
Value 6	50	10	500	52	55	10	550	40	40	10	400	30	30	10	300	20	20	10	200	15	15	10	150	10
Value 7	42	10	420	45	48	10	480	32	32	10	320	22	22	10	220	12	12	10	120	10	10	10	100	5
Value 8	35	10	350	38	40	10	400	25	25	10	250	15	15	10	150	5	5	10	50	5	5	10	50	0
Value 9	28	10	280	30	32	10	320	18	18	10	180	8	8	10	80	0	0	10	0	0	0	10	0	0
Value 10	20	10	200	22	25	10	250	10	10	10	100	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0
Value 11	15	10	150	18	20	10	200	8	8	10	80	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0
Value 12	10	10	100	12	15	10	150	5	5	10	50	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0
Value 13	5	10	50	6	8	10	80	2	2	10	20	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0
Value 14	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 15	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 16	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 17	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 18	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 19	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 20	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 21	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 22	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 23	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 24	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 25	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 26	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 27	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 28	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 29	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 30	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 31	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 32	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 33	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 34	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 35	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 36	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 37	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 38	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 39	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 40	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 41	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 42	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 43	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 44	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 45	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 46	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 47	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 48	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 49	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 50	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 51	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 52	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 53	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 54	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 55	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 56	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 57	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 58	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 59	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 60	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 61	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 62	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 63	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 64	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 65	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 66	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 67	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 68	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 69	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 70	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 71	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Value 72	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0	0	0	0	10	0	0							

Tableau 4 : Equilibre financier

UTBM

Besoins (utilisation des financements)	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution
Solde budgétaire (déficit)		1 491 400	3 923 676	3 886 828	2 391 439	
dont solde budgétaire budget :	Etablissement	1 734 244	4 166 420	4 129 672	3 711 736	
dont solde budgétaire budget :	SAIC	-	-	-	-	
dont solde budgétaire budget :	Fondation	12 000	12 000	12 000	9 135	
Remboursements d'emprunts (capital)					1 000	
Nouveaux prêts (capital)						
Dépôts et cautionnements						
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	708 944	181 019	181 019	181 019	1 020 773	403%
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	314 282	3 954 600	3 954 600	1 248 987	159 713	13%
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	1 023 226	5 881 863	8 314 039	5 571 678	3 572 925	83%
Variation de trésorerie		-	-	-	-	
dont Abondement de la trésorerie fléchée	1 462 833	-	-	-	-	
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)		-	-	-	2 113 809	
TOTAL DES BESOINS	1 023 226	5 881 863	8 314 039	5 571 678	4 610 697	

CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022	Tx exécution	Financements (couverture des besoins)
3 672 446	-	-	-	-		Solde budgétaire (excédent)
2 183 174	-	-	-	-		Etablissement dont solde budgétaire budget :
1 388 434	254 844	254 844	254 844	1 329 432		SAIC dont solde budgétaire budget :
838	-	-	-	-		Fondation dont solde budgétaire budget :
				-		Nouveaux emprunts (capital)
						Remboursements de prêts (capital)
						Dépôts et cautionnements
601 243	41 675	41 675	43 639	963 611	1331%	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
- 3 382 667	3 859 800	3 859 800	1 290 618	2 334 011	181%	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
791 022	4 156 319	4 156 319	1 589 101	3 297 622	267%	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
232 204	1 725 544	4 157 720	3 982 577	275 304		Variation de trésorerie
	1 401 888	1 951 888	1 901 888	2 389 113		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
1 695 036	323 656	2 205 832	2 080 689	-		dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)
1 023 226	5 881 863	8 314 039	5 571 678	4 610 697		TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 5 : Opérations pour le compte de tiers

(Présenté pour information à l'organe délibérant)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Libellé	décaissements
TVA (solde)	445*	291 661,00
ERASMUS KA103 Mobili	47310000	43 542,98
BOURSES AMI 2020	47310000	80 800,00
FR01-KA107-061098	47310000	111 806,00
ERASMUS KA 131 HED 6	47310000	275 672,06
ERASMUS KA131 22-24	47310000	138 876,27
PI Arfitec	47310000	7 580,00
Action 19	47310000	26 056,39
Action 22	47310000	43 443,40
ORCEPAC	47310000	176,41
OXYTAN	47310000	1 158,65
Opérations non dénouées		159 713,11
	Total	1 180 486,16

C1

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Libellé	encaissements
TVA (solde)	445*	382 981,72
ERASMUS KA103 Mobili	47310000	54 957,89
BOURSES AMI 2020	47310000	80 800,00
FR01-KA107-061098	47310000	736,00
ERASMUS KA 131 HED 6	47310000	0,00
ERASMUS KA131 22-24	47310000	435 220,00
PI Arfitec	47310000	7 580,00
Action 19	47310000	0,00
Action 22	47310000	0,00
ORCEPAC	47310000	176,41
OXYTAN	47310000	1 158,65
Opérations soldées et rapprochées		2 334 011,12
	Total	3 297 621,67

C2

Tableau 6 : Situation patrimoniale
(soumis au vote de l'organe délibérant)

Charges	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022
Personnel	600	-	-	-	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>					
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	18 605	18 200	18 200	18 200	10 849
Total des charges (1)	19 205	18 200	18 200	18 200	10 849
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	19 205	18 200	18 200	18 200	10 849

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	-	-	-	-
+ (C 65) cotisations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-	-	-
- (C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-				-
+ (C 656) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-				-
- (C 756) produits de cession d'éléments d'actifs	-				-
-(C 7542) apports virés au compte de résultat	14 313	12 000	12 000	12 000	9 049
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	-	-	-	-	-
= CAF ou IAF*	- 14 313	- 12 000	- 12 000	- 12 000	- 9 049

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022
Insuffisance d'autofinancement*	14 313	12 000	12 000	12 000	9 049
Investissements		-	-	-	-
Remboursement des dettes financières					
Total des Emplois	14 313	12 000	12 000	12 000	9 049
Apport au Fonds de Roulement	-	-	-	-	-

Produits	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022
Subventions de l'Etat		-	-	-	-
Fiscalité affectée		-	-	-	-
Autres subventions	-	-	-	-	-
Autres produits	19 205	18 200	18 200	18 200	10 849
Total des produits (2)	19 205	18 200	18 200	18 200	10 849
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		-	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	19 205	18 200	18 200	18 200	10 849

RESSOURCES	CFI 2021	BI 2022	BR1 2022	BR2 2022	CFI 2022
Capacité d'autofinancement*				-	-
Financement de l'actif par l'Etat		-	-	-	-
Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	-	-	-	-	-
Autres ressources		-	-	-	-
Augmentation des dettes financières					
Total des Ressources	-	-	-	-	-
Prélèvement sur Fonds de Roulement	- 14 313	- 12 000	- 12 000	- 12 000	- 9 049

Tableau 7 : Plan de Trésorerie

UTBM

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	18 199 765	25 620 198	23 639 198	20 816 750	26 149 030	23 928 430	20 600 807	28 693 996	26 467 009	23 280 225	20 360 453	21 529 420	
dont placements													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	747 901	947 952	241 656	197 039	173 535	785 887	410 326	278 022	262 872	25 825 516	436 439	6 588 144	36 895 289
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24 921 125	-	4 960 042	29 881 167
Autres financements de l'Etat	-	-	-	12 445	-	-	2 224	-	39 983	9 091	-	-	63 743
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	114 618	114 618
Autres financements publics	198 562	-	38 618	1 093	-	12 386	266 536	75 927	94 895	45 118	-	262 974	996 108
Recettes propres	549 339	947 952	203 039	183 500	173 535	773 501	141 567	202 095	127 993	850 182	436 439	1 250 510	5 839 653
Recettes budgétaires fléchées	10 802	42 507	501 285	315 362	-	-	709 037	-	265 302	41 430	9 990	953 750	2 849 464
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	2 970	-	-	58 222	-	34 260	-	-	5 053	100 504
Autres financements publics fléchés	10 802	42 507	505 747	327 553	-	386	654 065	-	235 250	45 425	-	980 513	2 802 247
Recettes propres fléchées	-	-	4 462	15 160	-	386	3 249	-	4 208	3 995	9 990	31 816	53 288
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	7 280 205	1 260 708	1 707 443	7 749 298	767 919	76 852	10 286 251	366 505	459 229	-25 449 316	4 812 377	- 6 019 850	3 297 622
TVA encaissée	87 858	13 535	20 513	16 242	26 957	26 745	17 581	25 711	11 702	41 670	57 813	36 655	382 982
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	-	54 958	1 335	24 240	-	-	56 560	-	-	443 536	-	-	580 629
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	7 192 347	1 192 215	1 685 595	7 708 817	740 962	50 107	10 212 110	340 794	447 526	-25 934 522	4 754 564	- 6 056 505	2 334 011
TOTAL	8 038 908	2 251 168	2 450 384	8 261 699	941 454	862 739	11 405 614	644 526	987 402	417 630	5 258 806	1 522 044	43 042 375
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	2 628 327	3 302 022	2 875 564	2 792 114	2 950 414	3 114 517	3 156 788	2 753 155	3 308 101	2 855 030	3 204 000	3 957 582	36 897 615
Personnel	2 215 827	2 183 389	2 245 244	2 213 457	2 187 774	2 240 592	2 293 275	2 635 624	2 355 185	2 247 792	2 229 600	2 545 349	27 593 108
Fonctionnement	284 577	674 158	561 903	494 369	632 116	630 801	690 790	78 365	639 725	412 375	509 779	807 452	6 416 410
Investissement	127 922	444 475	68 418	84 288	130 523	243 125	172 724	39 166	313 191	194 864	464 621	604 781	2 888 097
Dépenses sur recettes fléchées	142 479	816 822	68 123	89 736	120 476	1 022 547	107 478	115 348	739 711	224 931	774 856	1 016 073	5 238 577
Personnel	13 776	13 576	10 812	26 167	15 863	21 200	23 117	17 255	19 622	11 717	17 576	14 520	205 202
Fonctionnement	6 278	198 428	8 073	8 105	20 094	30 864	24 160	28	5 688	5 393	3 572	10 078	320 762
Investissement	122 425	604 819	49 237	55 463	84 519	970 483	60 201	98 062	714 400	207 821	753 708	991 475	4 712 614
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000	-	1 000
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000	-	1 000
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	- 2 152 330	113 322	2 329 145	47 570	91 164	53 299	48 169	3 013	126 374	257 440	109 963	153 349	1 180 487
TVA décaissée	82 461	5 439	7 990	5 793	43 727	27 706	16 518	2 500	16 230	49 347	21 200	12 750	291 661
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	-	49 360	134 804	40 092	44 155	23 795	28 874	-	108 842	188 110	83 243	27 837	729 112
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	- 2 234 791	58 523	2 186 350	1 686	3 282	1 797	2 767	513	1 301	19 983	5 539	112 762	159 713
TOTAL	618 475	4 232 167	5 272 832	2 929 420	3 162 053	4 190 363	3 312 425	2 871 513	4 174 186	3 337 402	4 089 839	5 127 004	43 317 679
SOLDE DU MOIS	7 426 433	- 1 980 989	- 2 822 448	- 5 332 279	- 2 228 608	- 3 327 623	- 8 093 189	- 2 226 867	- 3 186 784	- 2 919 772	- 1 168 967	- 3 604 989	- 275 304
SOLDE CUMULE	25 620 198	23 639 198	20 816 750	26 149 030	23 928 430	20 600 807	28 693 996	26 467 009	23 280 225	20 360 453	21 529 420	17 924 461	
											dont trésorerie fléchée		2 389 113
											dont trésorerie sur op. non budgétaires		2 116 135
											dont trésorerie sur op. budgétaires		2 391 439

Tableau 8 : Opérations liées aux recettes fléchées compte financier 2022

UTBM

	N-1 non dénoué 2021	CFI 2022	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		272 743			
Recettes fléchées	9 800 196	2 849 464	8 915 782	8 372 530	141 525
Financements de l'Etat fléchés	1 925 235	100 504	211 785	5 080 124	141 525
Autres financements publics fléchés	7 214 343	2 802 247	8 703 997	3 292 406	-
Recettes propres fléchées	660 617	- 53 288	-	-	-
		-			
Dépenses sur recettes fléchées	9 527 453	5 238 577	4 611 156	1 373 579	-
Personnel (AE=CP)			-	-	-
AE	1 708 341	205 202	104 615	-	-
CP	1 708 341	205 202	104 615	-	-
Fonctionnement et intervention			-	-	-
AE	2 557 310	223 165	102 168	-	-
CP	2 401 794	320 762	102 168	-	-
Investissement				-	-
AE	6 287 948	8 815 346	4 542 176	3 549 417	-
CP	5 417 318	4 712 614	4 404 373	1 373 579	-
		-			
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	272 743	- 2 389 113	4 304 626	6 998 951	141 525

- Les opérations sont identifiées par un code et un indicateur, elles peuvent ne pas être toutes individualisées et faire l'objet de regroupements, un même effet est affecté au même des caractéristiques de l'habitat/démographie/découpage administratif ;
- Le degré d'analyse quant à la période de l'habitat, le budget initial, des aspects particuliers devra être fonction des données qui servent à les différencier pour établir un diagnostic, notamment pour les besoins de recherche ;
- En matière, une ligne devra être maintenue, même après la fin d'une opération ; car que la durée des traitements, certains n'ont pas été occupés ;
- Pour les besoins de recherche, le degré est toujours au titre de l'habitat/démographie ; ce qui est évident, la particularité de l'habitat/démographie est qu'il donne

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération				Crédits de paiement			Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE consommées en N	Total des AE consommées	CP consommés au titre des années antérieures	CP consommés en N	Total des CP consommés	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(3)	(5)	(6) = (3)+(5)	(7)	(10)	(11)=(7)+(10)	(12)=(1)-(6)	(13)=(6)-(11)
E6003-22N101 BATIMENT M	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	
E6003-22N102 RENOVATION FACADE	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	
E6003-22N103 BATIMENT C	500 000,00	0,00	29 339,00	29 339,00	0,00	26 459,00	26 459,00	470 661,00	2 880,00
Total CPER 21-27	640 000,00	0,00	29 339,00	29 339,00	0,00	26 459,00	26 459,00	610 661,00	2 880,00
E6003-20N104 REHABILITATION BATIMENTS A	10 150 000,00	1 684 759,00	5 971 223,00	7 655 982,00	1 102 301,00	2 458 375,00	3 560 676,00	2 494 018,00	4 095 306,00
E6003-20N105 BATIMENT A AVENANT 2019	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00	0,00
Total Réhabilitation bât A	11 450 000,00	1 684 759,00	5 971 223,00	7 655 982,00	1 102 301,00	2 458 375,00	3 560 676,00	3 794 018,00	4 095 306,00
E6003-20N102 CLOS COUVERT	1 040 957,00	411 196,00	472 085,00	883 281,00	401 521,00	217 176,00	618 697,00	157 676,00	264 585,00
Total Clos Couvert	1 040 957,00	411 196,00	472 085,00	883 281,00	401 521,00	217 176,00	618 697,00	157 676,00	264 585,00
E6003-20N103 MISE EN ACCESSIBILITE	2 291 256,00	130 504,00	135 851,00	266 355,00	66 596,00	127 730,00	194 326,00	2 024 901,00	72 029,00
E605-17N0201 ACCESSIBILITE HANDICAPE	491 034,00	475 613,00	0,00	475 613,00	474 284,00	0,00	474 284,00	15 421,00	1 329,00
Total accessibilité	2 782 290,00	606 117,00	135 851,00	741 968,00	540 880,00	127 730,00	668 610,00	2 040 322,00	73 358,00
E8001-21N301 OPEN LAB IMMOBILIER BAT B	5 650 000,00	552 969,00	2 238 226,00	2 791 195,00	213 527,00	1 828 891,00	2 042 418,00	2 858 806,00	748 775,00
Total Open Lab	5 650 000,00	552 969,00	2 238 226,00	2 791 195,00	213 527,00	1 828 891,00	2 042 418,00	2 858 806,00	748 775,00
Total contrats de l'éducation	21 563 247,00	3 255 041,00	8 846 724,00	12 101 765,00	2 258 229,00	4 658 631,00	6 916 860,00	9 461 483,00	5 184 904,00
Total hors contrats de l'éducation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	21 563 247,00	3 255 041,00	8 846 724,00	12 101 765,00	2 258 229,00	4 658 631,00	6 916 860,00	9 461 483,00	5 184 904,00
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :									
Ss total personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss total fonctionnement et intervention	435 720,00	324 179,00	18 388,00	342 567,00	149 216,00	186 409,00	335 625,00	93 152,00	6 942,00
Ss total investissement	21 127 527,00	2 930 161,00	8 828 336,00	11 758 497,00	2 109 013,00	4 472 221,00	6 581 234,00	9 368 331,00	5 177 962,00

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
E6003-22N101 BATIMENT M	40 000,00	40 000,00	0,00		0,00	0,00
E6003-22N102 RENOVATION FACADE	100 000,00	100 000,00	0,00		0,00	0,00
E6003-22N103 BATIMENT C	500 000,00	500 000,00	0,00		0,00	0,00
Total CPER 21-27	640 000,00	640 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E6003-20N104 REHABILITATION BATIMENTS A	10 150 000,00	-	10 150 000,00	1 806 576,00	9 990,00	8 333 434,00
E6003-20N105 BATIMENT A AVENANT 2019	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Réhabilitation bât A	11 450 000,00	1 300 000,00	10 150 000,00	1 806 576,00	9 990,00	8 333 434,00
E6003-20N102 CLOS COUVERT	1 040 957,00	1 040 957,00	0,00			0,00
Total Clos Couvert	1 040 957,00	1 040 957,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E6003-20N103 MISE EN ACCESSIBILITE	2 291 256,00	2 291 256,00	0,00			0,00
E605-17N0201 ACCESSIBILITE HANDICAPE	491 034,00	491 034,00	0,00			0,00
Total accessibilité	2 782 290,00	2 782 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E8001-21N301 OPEN LAB IMMOBILIER BAT B	5 650 000,00	2 000 000,00	3 650 000,00	153 305,00	815 219,00	2 681 476,00
Total Open Lab	5 650 000,00	2 000 000,00	3 650 000,00	153 305,00	815 219,00	2 681 476,00
Total	21 563 247,00	7 763 247,00	13 800 000,00	1 959 881,00	825 209,00	11 014 910,00

COMMENTAIRES SUR LES TABLEAUX DE SUIVI DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES

- 1

Les opérations sont identifiées par un nom et un millésime ; elles peuvent ne pas être toutes individualisées et faire l'objet de regroupements, un niveau de détail suffisant au regard des caractéristiques de l'établissements devant néanmoins être maintenu ;
- 2

Le degré d'exigence quant à la précision de l'évaluation, au budget initial, des reports prévisibles devra être fonction des contraintes qui pèsent sur les établissements pour établir ce chiffrage, notamment pour les contrats de recherche ;
- 3

En recettes, une ligne devrait être maintenue, même après la fin d'une opération tant que la totalité des financements extérieurs n'a pas été recouvrée ;
- 4

Pour les contrats de recherche, ne devrait être indiquée au titre de l'autofinancement que, le cas échéant, la participation de l'établissement qui doit donner lieu à justification en application du contrat.

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

C - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération		Prévision pluriannuelle	Exécution						Restes à payer	Restes à réaliser	
		Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à N	AE consommées en N	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à N	CP consommés en N	TOTAL des CP consommés	Sur les AE consommées	Solde à engager	Solde à payer
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)	(8) = (4) - (7)	(9) = (11) - (4)	(10) = (11) - (7)
Contrats de recherche	Personnel	1 953 510	1 128 200	517 774	1 645 974	1 128 175	517 799	1 645 974	0	307 535	307 535
	Fonctionnement et intervention	1 581 760	911 531	295 391	1 207 322	853 300	292 262	1 145 562	61 760	374 438	436 198
	Investissement	4 731 262	2 949 294	597 558	3 536 851	2 842 887	600 338	3 443 225	93 637	1 194 401	1 288 038
Total contrat de recherche		8 266 532	4 989 025	1 410 732	6 399 757	4 824 362	1 410 399	6 234 761	155 397	1 876 375	2 031 771
Prestations et CIFRE	Personnel	1 120 702	634 781	283 321	918 102	634 781	283 321	918 102	0	202 600	202 600
	Fonctionnement et intervention	1 014 175	529 815	212 154	721 971	459 212	188 541	657 854	64 117	236 207	336 324
	Investissement	239 558	142 786	33 458	176 254	136 157	32 099	168 256	7 999	63 304	71 302
Total Prestations et CIFRE		2 374 435	1 287 381	528 945	1 816 327	1 230 138	504 062	1 734 202	72 116	588 111	636 226
Ss total personnel		3 074 212	1 762 561	801 095	2 564 075	1 782 995	801 120	2 584 075	0	510 136	510 136
Ss total fonctionnement et intervention		2 595 938	1 421 749	507 544	1 929 293	1 312 512	490 903	1 803 416	125 877	666 645	792 523
Ss total investissement		4 970 820	3 092 080	621 036	3 713 115	2 979 044	632 437	3 611 481	101 634	1 257 705	1 359 339
TOTAL		10 640 971	6 276 810	1 929 875	8 206 485	6 054 512	1 924 460	7 978 973	227 512	2 434 486	2 661 998

D - Exécution des recettes

Opération		Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
		Financement de l'opération	Encasements des années antérieures à N	Encasement réalisés en N	Reste à encasier en N+1 et suivantes
		(11)	(12)	(13)	(14) = (11) - (12) - (13)
Contrats de recherche	Financement de l'Etat**	166 494	105 731	96 531	-35 766
	Autres financements publics***	7 815 021	2 451 254	1 668 877	3 694 890
	Autres financements****	90 388	-3 080	111 975	-18 507
Total contrat de recherche		8 071 903	2 553 905	1 877 383	3 640 615
Prestations et CIFRE	Financement de l'Etat*	0	0	0	0
	Autres financements publics***	0	0	0	0
	Autres financements****	2 374 438	2 232 667	807 886	-666 115
Total Prestations et CIFRE		2 374 438	2 232 667	807 886	-666 115
Ss total financement de l'Etat		166 494	105 731	96 531	-35 766
Ss total autres financements publics		7 815 021	2 451 254	1 668 877	3 694 890
Ss total autres financements		2 464 826	2 229 587	919 861	-624 621
TOTAL		10 446 341	4 786 572	2 685 269	2 974 500

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

*** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

**** Ressources propres et autres recettes fléchés

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

C - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle	Exécution					
		Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à N	AE consommées en N	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à N	CP consommés en N	TOTAL des CP consommés
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)
CPER 21-27	Investissement	640 000	0	29 339	29 339	0	26 459	26 459
Total dépenses CPER 21-27		640 000	0	29 339	29 339	0	26 459	26 459
Réhabilitation bâtiment A	Personnel							
	Fonctionnement et intervention	286 341	285 618	721	286 339	114 403	170 610	285 013
	Investissement	11 163 659	1 399 141	5 970 502	7 369 643	987 898	2 287 755	3 275 653
Total Réhabilitation bâtiment A		11 450 000	1 684 759	5 971 223	7 655 982	1 102 391	2 459 375	3 560 676
Clos Couvert	Personnel							
	Fonctionnement et intervention	137 241	26 573	17 667	44 240	26 573	15 799	42 372
	Investissement	933 716	384 623	454 419	839 042	374 948	201 376	576 324
Total Clos Couvert		1 040 957	411 196	472 086	883 282	401 521	217 175	618 696
Accessibilité	Personnel							
	Fonctionnement et intervention	12 138	11 988		11 988	8 240		8 240
	Investissement	2 770 152	594 129	135 851	729 980	532 640	127 730	660 370
Total Accessibilité		2 782 290	606 117	135 851	741 968	540 880	127 730	668 610
Open Lab	Fonctionnement et intervention	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	5 650 000	552 969	2 238 226	2 791 195	213 527	1 828 891	2 042 418
Total Open Lab		5 650 000	552 969	2 238 226	2 791 195	213 527	1 828 891	2 042 418
	Ss total personnel	0	0	0	0	0	0	0
	Ss total fonctionnement et intervention	435 720	324 179	19 388	342 567	149 216	186 409	335 625
	Ss total investissement	21 127 527	2 939 863	8 828 337	11 759 199	2 109 013	4 472 221	6 581 234
TOTAL		21 563 247	3 259 041	8 846 725	12 101 766	2 258 229	4 658 630	6 916 859

Restes à payer
Sur les AE consommées
(8) = (4) - (7)
2 880
2 880
0
0
1 328
4 093 980
4 095 306
0
1 868
262 118
264 586
0
3 748
69 610
73 358
0
0
0
748 777
748 777
0
6 942
5 177 965
5 194 907

Restes à réaliser	
Solde à engager	Solde à payer
(9) = (1) - (4)	(10) = (1) - (7)
610 661	613 541
610 661	613 541
0	0
2	1 328
3 794 016	7 887 996
3 794 018	7 889 324
0	0
93 001	94 869
64 674	327 392
157 675	422 261
0	0
150	3 898
2 040 172	2 109 782
2 040 322	2 113 680
0	0
0	0
2 858 805	3 607 582
2 858 806	3 607 584
0	0
93 153	100 095
9 368 328	14 546 293
9 461 481	14 646 388

D - Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement réalisés en N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
		(11)	(12)	(13)	(14) = (11) - (12) - (13)
CPER 21-27	Financement de l'Etat*				
	Autres financements publics**	1 300 000			1 300 000
	Autres financements***				
Total CPER 21-27		1 300 000	0	0	1 300 000
Réhabilitation bâtiment A	Financement de l'Etat*		1 806 576		5 433 434
	Autres financements publics**	7 240 010			2 990 000
	Autres financements***	2 990 000			0
Total Réhabilitation		10 150 000	1 806 576	9 990	8 333 434
Clos Couvert	Financement de l'Etat*				0
	Autres financements publics**				0
	Autres financements***				0
Total Clos Couvert					0
Accessibilité	Financement de l'Etat*	0	0		0
	Autres financements publics**	0			0
	Autres financements***	0	0		0
Total Accessibilité		0	0	0	0
Open Lab	Financement de l'Etat*	0			0
	Autres financements publics**	3 650 000	153 305		3 496 695
	Autres financements***	0		0	0
Total Open Lab		3 650 000	153 305	0	3 496 695
	Ss total financement de l'Etat	7 240 010	1 806 576	0	5 433 434
	Ss total autres financements publics	7 240 000	153 305	0	7 696 695
	Ss total autres financements	9 990	0	9 990	0
TOTAL		15 100 000	1 959 881	9 990	13 130 129

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés
*** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)
**** Ressources propres autres recettes fléchés

		CFI 2022	
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	2 684 229
	2	Niveau initial du fonds de roulement	19 656 112
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	1 456 347
	4	Niveau initial de la trésorerie	18 199 765
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	1 727 776
Flux de l'année	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	16 471 988
	5	Autorisations d'engagement	48 085 809
	6	Résultat patrimonial	952 953
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	2 533 749
	8	Variation du fonds de roulement	- 4 655 384
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	- 1 000
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS - 190 942
		Variation des stocks	+ / - 7 817
		Charges sur créances irrécouvrables	- 447 031
		Produits divers de gestion courante	+ 248 272
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS - 2 072 003
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - - 4 056 480
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - - 1 013 516
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 921 359
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 2 076 634
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	- 2 391 439
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	- 2 116 135
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	- 275 304
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	- 2 389 113
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	2 113 809
Niveaux finaux	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	- 4 380 080
	16	Variation des restes à payer	5 949 616
	17	Niveau final de restes à payer	8 633 846
	18	Niveau final du fonds de roulement	15 000 728
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 2 923 733
	20	Niveau final de la trésorerie	17 924 461
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	- 661 337
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	18 585 798
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	

Annexe immobilière

		exécution 2021	exécution 2022
Données physiques			
Nombre de bâtiments occupés	X	22	25
dont biens propres	X	1	1
dont biens domaniaux	X	16	18
dont prises à bail	X	2	3
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	3	3
Surface totale occupée (m² - SUB)	X	57 742	58 991
dont biens propres	X	914	914
dont biens domaniaux	X	50 733	50 379
dont prises à bail	X	1 136	2 739
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	4 959	4 959
Ratio m² SUN / poste de travail (*)	X	19,8	19,8

	classe de compte (n°)	exécution 2021	exécution 2022
Dépenses de fonctionnement à l'€ près			
Redevances de crédit-bail immobilier (*)	6125	0	0
Locations immobilières (*)	6132	18 046	37 548
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6152	260 671	117 409

Dépenses d'acquisition à l'€ près			
Acquisition de biens propres ou de biens domaniaux	211/212/213	15 736 596	449 469* et

Dépenses d'investissement à l'€ près			
Réalisation de travaux structurants sur les biens propres ou domaniaux	2313	1 846 754	2 870 324**

Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près			
dont biens propres	756	1 773	2 210
dont biens domaniaux	756	0	0

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - AGREGE

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	2 475 708	-2 274 462	201 245	272 736
Immobilisations corporelles	98 996 521	-51 752 414	47 244 107	42 029 006
Terrains	12 399 515	-247 399	12 152 116	12 165 984
Constructions	43 741 989	-24 111 524	19 630 465	20 601 710
Installations techniques, matériels, et outillage	23 044 349	-17 988 050	5 056 299	4 930 389
Collections	33 550	-9 473	24 077	25 040
Bien historiques et culturels	22	0	22	
Autres immobilisations corporelles	12 782 343	-9 395 966	3 386 377	3 092 144
Immobilisations corporelles en cours	4 031 424		4 031 424	1 213 739
Avances et acomptes sur commandes	2 963 328	0	2 963 328	0
Immobilisations financières	53 609	0	53 609	52 609
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	101 525 838	-54 026 876	47 498 961	42 354 351
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	140 997	-121 518	19 479	11 999
Créances	5 687 026	-846 861	4 840 165	5 863 854
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	1 586 317	0	1 586 317	2 445 044
Créances clients et comptes rattachés	3 284 669	-846 861	2 437 808	2 862 632
Avances et acomptes versés sur commandes	170 790	0	170 790	167 805
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	69 500	0	69 500	
Créances sur les autres débiteurs	575 751	0	575 751	388 373
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	74 369	0	74 369	79 016
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	5 902 392	-968 379	4 934 013	5 954 869
TRESORERIE				
Disponibilités	17 924 461		17 924 461	18 199 765
TOTAL TRESORERIE	17 924 461	0	17 924 461	18 199 765
TOTAL GENERAL	125 352 691	-54 995 255	70 357 436	66 508 985

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - AGREGÉ

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES		
Financements reçus	32 130 802	32 842 747
Financement de l'actif par l'Etat	23 403 090	24 272 004
Financement de l'actif par des tiers	8 675 654	8 366 857
Fonds propres des fondations	52 058	203 886
Réserves	27 013 318	25 090 813
Report à nouveau	935 783	-338 660
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	952 953	2 970 609
TOTAL FONDS PROPRES	61 032 856	60 565 509
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	308 786	305 163
Provisions pour charges	189 668	167 647
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	498 454	472 810
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 978 681	1 282 864
Dettes fiscales et sociales	1 207 960	1 015 658
Avances et acomptes reçus	4 153 868	2 140 009
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	0	
Autres dettes non financières	1 454 776	936 492
Produits constatés d'avance	30 842	95 644
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	8 826 126	5 470 666
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL TRESORERIE		
TOTAL GENERAL	70 357 436	66 508 985

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - UTBM

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	1 818 288	-1 697 495	120 793	206 952
Immobilisations corporelles	84 314 451	-41 169 501	43 144 950	37 681 527
Terrains	12 399 515	-247 399	12 152 116	12 165 984
Constructions	43 698 504	-24 100 653	19 597 851	20 567 177
Installations techniques, matériels, et outillage	11 331 886	-9 222 689	2 109 197	1 719 873
Collections	33 550	-9 473	24 077	25 040
Bien historiques et culturels	22		22	
Autres immobilisations corporelles	9 856 222	-7 589 287	2 266 935	1 989 714
Immobilisations corporelles en cours	4 031 424		4 031 424	1 213 739
Avances et acomptes sur commandes	2 963 328		2 963 328	0
Immobilisations financières	30 000		30 000	29 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	86 162 739	-42 866 996	43 295 743	37 917 479
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances	2 920 261	-541 036	2 379 226	2 498 337
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	172 924		172 924	328 650
Créances clients et comptes rattachés	2 039 618	-541 036	1 498 582	1 676 765
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Avances et acomptes versés sur commandes	156 084		156 084	167 805
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	69 500		69 500	
Créances sur les autres débiteurs	482 136		482 136	325 117
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	66 163		66 163	76 936
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	2 986 425	-541 036	2 445 389	2 575 273
TRESORERIE				
Disponibilités	17 859 550		17 859 550	18 134 825
TOTAL TRESORERIE	17 859 550		17 859 550	18 134 825
TOTAL GENERAL	107 008 713	-43 408 031	63 600 681	58 627 577

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - UTBM

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES		
Financements reçus	28 702 134	29 106 392
Financement de l'actif par l'Etat	22 738 906	23 658 596
Financement de l'actif par des tiers	5 963 228	5 447 796
Réserves	20 327 964	19 701 582
Report à nouveau	123 895	-1 048 103
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	923 860	1 674 485
TOTAL FONDS PROPRES	50 077 853	49 434 356
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	253 856	305 163
Provisions pour charges	189 668	167 647
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	443 524	472 810
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 817 411	1 169 840
Dettes fiscales et sociales	1 151 597	962 820
Avances et acomptes reçus	2 905 124	1 144 786
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes non financières	1 351 038	809 777
Produits constatés d'avance	30 842	95 644
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	7 256 012	4 182 866
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive	5 823 292	4 537 514
TOTAL TRESORERIE		
TOTAL GENERAL	63 600 681	58 627 546

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - SAIC

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	657 420	-576 968	80 452	65 784
Immobilisations corporelles	14 682 070	-10 582 913	4 099 157	4 347 479
Terrains			0	0
Constructions	43 485	-10 872	32 613	34 533
Installations techniques, matériels, et outillage	11 712 463	-8 765 362	2 947 101	3 210 516
Autres immobilisations corporelles	2 926 122	-1 806 679	1 119 442	1 102 430
Immobilisations corporelles en cours			0	0
Avances et acomptes sur commandes			0	0
Immobilisations financières	23 609		23 609	23 609
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 363 099	-11 159 880	4 203 219	4 436 872
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	140 997	-121 518	19 479	11 999
Créances	2 766 552	-305 825	2 460 727	3 382 922
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	1 413 393		1 413 393	2 116 394
Créances clients et comptes rattachés	1 244 951	-305 825	939 126	1 185 867
Avances et acomptes versés sur commandes	14 706		14 706	0
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			0	0
Créances sur les autres débiteurs	93 503		93 503	80 662
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	8 206		8 206	2 111
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	2 915 755	-427 343	2 488 411	3 397 033
TRESORERIE				
Disponibilités	5 836 317		5 836 317	4 541 432
TOTAL TRESORERIE	5 836 317		5 836 317	4 541 432
TOTAL GENERAL	24 115 170	-11 587 224	12 527 947	12 375 336

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - SAIC

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES		
Financements reçus	3 376 610	3 675 249
Financement de l'actif par l'Etat	664 184	613 408
Financement de l'actif par des tiers	2 712 426	2 919 061
Fonds propres des fondations		142 780
Réserves	6 685 354	5 389 231
Report à nouveau	811 888	709 444
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	29 093	1 296 123
TOTAL FONDS PROPRES	10 902 945	11 070 046
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	54 930	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 930	0
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 227	113 024
Dettes fiscales et sociales	56 363	50 852
Avances et acomptes reçus	1 248 744	995 223
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes non financières	103 738	146 191
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	1 570 071	1 305 290
TOTAL GENERAL	12 527 947	12 375 336

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - FONDATION

Actif			Exercice 2022			Exercice 2021	
			Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de recherche et de développement					
		Donations temporaires d'usufruit					
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	TOTAL		0	0	0	0	
	Immobilisations corporelles	Terrains					
		Constructions					
		Inst. techniques, mat. out. Industriels					
		Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
TOTAL		0	0	0	0		
Immobilisations financières	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
TOTAL		0	0	0	0		
TOTAL I			0	0	0	0	
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production biens et services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	TOTAL						
	Avances et acomptes versés sur commande						
	Créances	Créances clients, usagers et comptes rattachés	100		100	84	
		Créances reçues par legs ou donations	113		113		
		Autres créances	213		213	84	
		TOTAL					
Divers	Valeurs mobilières de placement	51 887		51 887	61 022		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance						
TOTAL II			52 100	0	52 100	61 106	
Frais d'émission d'emprunt (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecart de conversion - Actif (V)							
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)			52 100	0	52 100	61 106	

Système de base
BILAN COMPTABLE (Avant répartition) - FOND

Passif (avant répartition)			Exercice 2022	Exercice 2021
Fonds propres	Sans droit de	Fonds propres sans droit de reprise		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
	Avec droit de	Fonds propres avec droit de reprise		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation			
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité		
		Autres		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
SITUATION NETTE			0	0
Autres fonds	Fonds propres consommtibles	52 058	61 106	
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	TOTAL I	52 058	61 106	
	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés				
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II			0	0
Provisio	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS III			0	0
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	43		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	Avances et acomptes reçus (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
	Dettes fiscales et sociales			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance				
TOTAL IV			43	0
ECART DE CONVERSION PASSIF IV				
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)			52 100	61 106
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an	43		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an			
	(2)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
	(3)Dont emprunts participatifs			

CHARGES	Exercice 2022	Exercice 2021
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	18 183	18 439
Consommation de marchandises et approvisionnements	6 532 066	5 690 338
Charges de personnels :	27 320 580	26 410 247
Salaires, traitements et rémunérations diverses	16 820 236	16 262 622
Charges sociales	10 397 520	10 059 869
Autres charges de personnel	102 824	87 755
Autres charges de fonctionnement	1 118 105	921 040
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et VNC des éléments d'actifs cédés	4 001 492	4 064 985
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	38 990 427	37 105 048
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	38 990 427	37 105 048
CHARGES FINANCIERES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Perte de change	2 210	237
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	2 210	237
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	952 953	2 970 609
TOTAL CHARGES	39 945 589	40 075 893

PRODUITS	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directes (ou subventions et produits assimilés)	32 282 504	32 017 895
Subventions pour charges de service public	29 881 167	29 986 872
Subventions de fonctionnements en provenance de l'Etat et autres entités publiques	2 259 018	1 810 866
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention	25 901	
Dons et legs	1 800	3 900
Produits de la fiscalité affectée	114 618	216 258
Produits avec contrepartie directe	5 249 239	5 719 598
Ventes de biens ou prestations de services	4 580 440	5 171 940
Produit de cessions des éléments d'actif	2 210	1 773
Autres produits de gestion	658 772	554 067
Production stockée et immobilisée	7 817	8 181
Autres produits	2 413 762	2 337 403
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	613 870	457 730
Reprise du financement rattaché à l'actif	1 799 892	1 879 673
Autres produits divers	-	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	39 945 505	40 074 896
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations et des prêts		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des VMP et de la trésorerie		
Produits nets sur cession de VMP		
Gains de change	84	5
Autres produits financiers		992
Reprises sur amortissements, dépréciations et prov, financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	84	997
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	39 945 589	40 075 893

CHARGES	Exercice 2022	Exercice 2021
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	10 403	11 105
Consommation de marchandises et approvisionnements	5 633 862	4 961 611
Charges de personnels :	25 801 457	25 005 581
Salaires, traitements et rémunérations diverses	15 721 486	15 251 844
Charges sociales	9 980 005	9 667 193
Autres charges de personnel	99 967	86 544
Autres charges de fonctionnement	771 840	745 750
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et VNC des éléments d'actifs cédés	2 782 970	3 043 495
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	35 000 533	33 767 542
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	35 000 533	33 767 542
CHARGES FINANCIERES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Perte de change	1 842	215
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 842	215
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	923 860	1 674 485
TOTAL CHARGES	35 926 235	35 442 242

PRODUITS	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directes (ou subventions et produits assimilés)	31 191 678	30 998 725
Subventions pour charges de service public	29 881 167	29 986 872
Subventions de fonctionnements en provenance de l'Etat et autres entités publiques	1 169 992	795 595
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention	25 901	
Dons et legs	-	
Produits de la fiscalité affectée	114 618	216 258
Produits avec contrepartie directe	3 302 925	3 044 444
Ventes de biens ou prestations de services	2 671 681	2 505 779
Produit de cessions des éléments d'actif	2 210	1 773
Autres produits de gestion	629 034	536 893
Production stockée et immobilisée		
Autres produits	1 431 587	1 399 068
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	317 684	166 530
Reprise du financement rattaché à l'actif	1 113 903	1 232 538
Autres produits divers		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	35 926 190	35 442 237
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations et des prêts		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des VMP et de la trésorerie		
Produits nets sur cession de VMP		
Gains de change	44	5
Autres produits financiers		
Reprises sur amortissements, dépréciations et prov, financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	44	5
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	35 926 235	35 442 242

CHARGES	Exercice 2022	Exercice 2021
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	6 512	7 334
Consommation de marchandises et approvisionnements	898 204	724 725
Charges de personnels :	1 519 123	1 404 065
Salaires, traitements et rémunérations diverses	1 098 750	1 010 779
Charges sociales	417 516	392 676
Autres charges de personnel	2 857	611
Autres charges de fonctionnement	336 685	160 687
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et VNC des éléments d'actifs cédés	1 218 522	1 021 490
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 979 045	3 318 301
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	3 979 045	3 318 301
CHARGES FINANCIERES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Perte de change	367	21
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	367	21
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	29 093	1 296 123
TOTAL CHARGES	4 008 505	4 614 446

PRODUITS	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directes (ou subventions et produits assimilés)	1 089 026	1 015 270
Subventions pour charges de service public		
Subventions de fonctionnements en provenance de l'Etat et autres entités publiques	1 089 026	1 015 270
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention		
Dons et legs		
Produits de la fiscalité affectée		
Produits avec contrepartie directe	1 937 265	2 660 841
Ventes de biens ou prestations de services	1 908 759	2 666 161
Produit de cessions des éléments d'actif		
Autres produits de gestion	20 689	2 861
Production stockée et immobilisée	7 817	8 181
Autres produits	982 175	938 335
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	296 186	291 200
Reprise du financement rattaché à l'actif	685 989	647 135
Autres produits divers		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	4 008 466	4 614 446
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations et des prêts		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des VMP et de la trésorerie		
Produits nets sur cession de VMP		
Gains de change	40	
Autres produits financiers		
Reprises sur amortissements, dépréciations et prov. financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	40	-
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	4 008 505	4 614 446

Compte de résultat		Exercice 2022	Exercice 2021
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs	9 049	14 313
	Concours publics et subventions d'exploitation	9 049	14 313
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	1 800	3 900
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
Charges d'exploitation	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	1 800	3 900
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	10 849	18 213
	Marchandises		
	Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 269	4 001
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	9 580	15 204
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	10 849	19 205
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	0	-992
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		992
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	0	992
	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	0	0
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		0	992
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)		0	0
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Charges exceptionnelles	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	0	0
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI	0	0
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		10 849	19 205
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		10 849	19 205
EXCEDENT OU DEFICIT		0	0
Produits	Bénévolat (apport en compétences)		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		

* * *

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2022

Annexe aux comptes annuels de l'Université de Technologie de BELFORT –
MONTBÉLIARD

Les notes indiquées dans l'annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par l'agent comptable et par l'ordonnateur.

Le résultat de l'exercice au 31/12/2022 s'élève à 952 952,79 €.

SOMMAIRE

I. <u>LES FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</u>	3
<u>FIABILISATION DE L'INVENTAIRE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS</u>	3
<u>INTEGRATION DE BATIMENTS CONTROLES</u>	3
<u>LA MISE A JOUR ET L'EVOLUTION DE L'ACTIF MOBILIER ET IMMOBILIER</u>	3
<u>IMPACTS CONJONCTURELS</u>	3
II. <u>PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION</u>	5
1) <u>REGLEMENTATION ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES</u>	5
2) <u>METHODES D'EVALUATION (OPTIONS, DEROGATIONS, EXCEPTIONS)</u>	5
3) <u>COMPARABILITE DES COMPTES</u>	9
III. <u>NOTES RELATIVES AU BILAN</u>	11
1) <u>ACTIF IMMOBILISE</u>	11
<u>TABLEAU DES VARIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE AU 31/12/2022</u>	11
<u>TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS</u>	12
LES DIMINUTIONS CORRESPONDENT AUX AMORTISSEMENTS DES MATERIELS MIS AU REBUT QUI SONT QUASIMENT TOUS TOTALEMENT AMORTIS LORS DE LEUR SORTIE	13
2) <u>FONDS PROPRES</u>	13
3) <u>CREANCES</u>	14
4) <u>PROVISIONS</u>	14
5) <u>DETTES</u>	15
6) <u>PRODUITS A RECEVOIR</u>	16
7) <u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	16
8) <u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	16
9) <u>CHARGES A PAYER</u>	16
IV. <u>NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</u>	18
<u>LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>	18
<u>LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</u>	18
V. <u>AUTRES INFORMATIONS</u>	19
1) <u>EFFECTIFS</u>	19
2) <u>EVENEMENTS POST-CLOTURE</u>	20

I. LES FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Fiabilisation de l'inventaire comptable des immobilisations

Intégration de bâtiments contrôlés

Dans le cadre de la fiabilisation de l'inventaire, des bâtiments et des terrains mis à disposition de l'UTBM ainsi qu'un bâtiment propriété de l'UTBM ont été intégrés comptablement en 2021.

Trois autres bâtiments mis à disposition de l'UTBM, le bâtiment M (EDIM) à Montbéliard et les bâtiments H et I à Belfort, sans évaluation ou avec une évaluation incertaine, restaient à intégrer en 2022. Le service France Domaine de la Direction Générale des Finances publiques été sollicité. Aucun élément permettant l'inscription de ces bâtiments en comptabilité n'a pas été fourni avant la clôture. La demande d'évaluation sera reconduite et suivie en 2023.

La mise à jour et l'évolution de l'actif mobilier et immobilier

L'inventaire a été fiabilisé par des mises au rebut sur des domaines ciblés (réfection complète d'éléments immobiliers, logiciels, matériels informatiques et pédagogiques notamment) pour un montant total de 1 036 635 euros.

L'actif immobilisé net a progressé de 5 144 611 euros principalement du fait des rénovations en cours des 2 bâtiments A et B de Belfort, opérations devant aboutir fin 2023 (pour des totaux de dépenses de près de 11 M€ pour le bâtiment A et de plus de 5 M€ pour le bâtiment B).

Les financements externes attendus pour le bâtiment A avoisinent les 10 M€, aux trois quarts provenant de l'Etat et pour le sus des collectivités locales. 3,6 M€ de financement de la région sont attendues pour le bâtiment B.

On observe du fait de ces projets une augmentation de près de 1,8 millions d'euros des avances sur subventions reçues des financeurs.

La régularisation des financements externes de l'actif orphelins

Plusieurs subventions ont été historiquement comptabilisées en financements rattachables sans qu'il ait été possible d'identifier le bien concerné. Il a été procédé à leur sortie du passif pour régularisation pour un montant de 298 135 euros.

Impacts conjoncturels

L'année 2022 enregistre une très nette érosion du résultat comptable, de 2 970 609 € à 952 953 €. Il est moitié moindre que celui de la moyenne des 5 dernières années.

Si les subventions se maintiennent à 32,2 millions d'euros, les produits de l'activité baissent de 8 % (- 470 k€). Les charges enregistrent une hausse importante de 1 885 k€, sous l'effet de la hausse de 3,4 % de dépenses de personnels (+ 910 k€) et de 16 % des achats et des charges courantes (+ 1 039 k€). La hausse du point d'indice de 3,5 % en juillet 2022 et l'inflation expliquent pour partie ces variations.

L'augmentation globale enregistrée est légèrement atténuée par la baisse de 63 k€ des charges d'amortissement.

La situation est exacerbée pour le SAIC qui enregistre un résultat à peine positif de 29 093 €. On observe un effet ciseau très marqué entre les charges et les produits. Après une année 2021 d'un niveau exceptionnel d'activité, les produits du SAIC sont conformes à leur niveau des années 2018 et 2019. Si les achats et consommations ont parallèlement retrouvé leur niveau des années 2018 et 2019, les charges de personnel ont augmenté de 8,2 % par rapport à l'année 2021 (+115 k€) et de 22,3% par rapport à la moyenne des années 2018 et 2019 pris pour référence (+ 277 k€).

Pour le budget principal de l'UTBM, le décret actant le décalage de versement de la CVEC (Contribution à la vie étudiante et de campus) en janvier N+1 au lieu de décembre N induit un moindre produit de 50 k€ environ en 2022.

La trésorerie est stable ; elle s'établit à 17 925 k€ fin 2022 pour 18 199 k€ fin 2021. Elle représente 187 jours de charges de fonctionnement réelles.

Sa structure évolue significativement.

Le fonds de roulement est en baisse de 4 655 k€, évoluant de 19 656 k€ à 15 001 k€ sous l'effet des opérations immobilières d'ampleur du bâtiment A et du bâtiment B.

Le besoin en fonds de roulement devient négatif à – 2 923 k€. Cet apport en fonds de roulement a une triple origine :

- L'encaissement d'avances pour des projets non encore finalisés (bâtiments A et B essentiellement),
- Des encaissements sur opérations pour compte de tiers à reverser à des bénéficiaires une fois les conditions conventionnelles remplies (aide mobilité 303 k€, Programme d'Investissements d'Avenir Mobicampus 500 k€ d'avances non encore versées)
- Une réduction significative des créances clients.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1) Réglementation et principes comptables appliqués

Les comptes annuels ont été préparés en application des dispositions prévues dans le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), le recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) de juillet 2021 et de juillet 2022 et l'instruction comptable commune parue au BOFIP-GCP-21-0042 du 22 décembre 2021. Ces règles ont été adaptées aux spécificités des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) codifiées au code de l'Education.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2) Méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

2.1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles d'une valeur unitaire inférieure à 800 € HT sont comptabilisées en charge.

Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais liés à leur mise en service. Les logiciels à usage interne créés sont évalués à leur coût de production.

Les autres concessions et droits similaires correspondent principalement à des droits d'exploitation de brevets, de marques, de propriété littéraire ou artistique.

2.2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à :

- Leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux (y compris les frais accessoires),
- Leur coût de production pour les biens produits par l'établissement,
- Leur valeur vénale, après estimation, pour les biens acquis à titre gratuit ou reçus en dotation ou en affectation
- L'euro symbolique pour les immobilisations historiques.

Les acquisitions dont la valeur unitaire est inférieure à 800 € HT sont comptabilisées en charge à l'exception des ordinateurs comptabilisés à l'actif (unité complète), des tablettes et des smartphones.

2.3) Patrimoine immobilier mis à disposition de l'Etat

Les actifs immobiliers mis à disposition de l'UTBM en provenance de l'Etat ou d'autres entités publiques sont comptabilisés aux comptes 21x516 – Mise à disposition. Un financement d'un montant strictement identique est comptabilisé au compte 104x ou 134x correspondants. Les dotations aux amortissements comptabilisées au compte de résultat via le 6811 évoluent symétriquement à la comptabilisation d'un produit au compte 7813 intitulé reprise sur amortissements.

Chaque bâtiment est comptabilisé selon la dernière évaluation France Domaine s'y rapportant.

En 2022, les contacts pris avec les services de France Domaine n'ont pas permis de procéder à l'intégration de certains bâtiments faute de données financières et comptables fiables :

- les bâtiments H et I mis à disposition par l'Etat en 2014 ;
- le bâtiment M, désormais également propriété de l'Etat par remise à l'Etat de la collectivité PMA et mise à disposition de l'UTBM par l'Etat

Ils seront régulièrement renouvelés en 2023 pour obtenir des données financières fiables en vue d'une intégration en 2023.

2.4) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Les immobilisations sont composées pour 42 K€ de titres et créances sur participation et pour 11 K€ de dépôts et cautionnement.

2.5) Amortissements des immobilisations

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée normale d'utilisation.

Les taux d'amortissement retenus par l'université et préconisés par l'Instruction Comptable Commune sont référencés ci-après.

NATURE DE L'IMMOBILISATION	DUREE
FRAIS D'ETABLISSEMENT	5 ANS
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5 ANS
LOGICIELS	3 ANS
AUTRES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES	3 ANS
DROIT AU BAIL	5 ANS
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 ANS
AGENCEMENT AMENAGEMENT DE TERRAINS	10 ANS
BATIMENTS	40 ANS
BATIMENTS SUR SOL D'AUTRUI	40 ANS
MATERIEL SCIENTIFIQUE	10 ANS
MATERIEL D'ENSEIGNEMENT	10 ANS
INSTALLATIONS TECHNIQUES ET OUTILLAGE	10 ANS
COLLECTIONS AFFECTEES OU REM EN DOT ^o , ACQUISES	10 ANS
BIENS HISTORIQUES	NON AMORTIS
COLLECTIONS LITTERAIRES, SCIENTIFIQUES, ARTISTIQUES	NON AMORTIES
MATERIEL DE TRANSPORT	10 ANS
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	10 ANS
MATERIEL INFORMATIQUE	5 ANS
MATERIEL DIVERS	10 ANS
INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS	20 ANS

Par ailleurs, la sortie de patrimoine (biens existants au 31 décembre 2009, évalués par France Domaine) et intégré par composant au 31 décembre 2011 se décompose de la manière suivante :

DECOMPOSITION STANDARD	DUREE
STRUCTURE	40 ans
Gros œuvre, VRD, charpente	
CLOS-COUVERT	25 ans
Couverture, étanchéité, bardage extérieur, menuiseries extérieures	
AMENAGEMENT INTERIEUR	15 ans
Second œuvre : cloisons, peinture, sols, plafonds...	
COURANTS FORTS et FAIBLES	20 ans
Electricité, informatique, téléphonie, ascenseur	
CHAUFFAGE VENTILATION	25 ans
Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie	

Les nouveaux travaux sur biens immobiliers sont répartis selon cette décomposition.

2.6) Fonds propres

Les fonds propres sont constitués par les financements de l'actif reçus de l'Etat ou de tiers, des dons et legs en capital et des réserves accumulées.

2.7) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en fonds propres suivant la méthode des subventions sous conditions. Le compte général utilisé dépend :

- de la source des financements externes de l'actif afin de distinguer les financements en provenance de l'Etat et ceux reçus de tiers autres que l'Etat;
- du rattachement ou non à un actif déterminé.

Pour les subventions rattachées à un actif, la reprise du financement en compte de résultat est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé.

2.8) Stocks

Dans le cadre de son activité de e-boutique et du pôle éditorial, l'UTBM tient une comptabilité de stocks. La méthode de suivi comptable choisie est celle de l'inventaire intermittent. Par conséquent, l'ajustement comptable des stocks est effectué à la clôture de l'exercice.

2.9) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont enregistrées en créances douteuses lorsque l'antériorité est supérieure à 4 mois. Elles sont dépréciées de la manière suivante :

- 100 % de dépréciation pour les clients étrangers et les étudiants ou avec un risque avéré de non-recouvrement ;
- 50 % pour les titres de recettes émis avec une antériorité de plus de deux ans ;
- 25 % pour les titres émis avec une antériorité de plus d'un an.

2.10) Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers ;
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci ;
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

2.11) Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

2.12) Produits et charges constatés d'avance

En application du principe comptable de séparation des exercices, les produits et charges sont rattachés à l'exercice concerné, indépendamment des dates d'enregistrement ou de paiement.

2.13) Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer correspondent principalement :

- aux dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2022 dont la facture n'a pas été reçue à la clôture des comptes ;
- aux charges de personnel à payer en 2023 au titre des droits et rémunérations acquis en 2022 ;
- au CET (Comptes Epargne Temps) pour sa partie monétisable ;
- à la provision pour congés non pris pour les personnels titulaires et contractuels non enseignants.

Les enseignants-chercheurs perçoivent une rémunération forfaitaire. Leurs droits à congés ne font en général pas l'objet d'un suivi dédié compte tenu du statut de ces personnels. S'agissant d'un cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation au titre des droits à congés des enseignants-chercheurs ne peut être réalisée, aucun passif n'a été comptabilisé dans les comptes de l'établissement.

Les produits à recevoir correspondent principalement :

- aux encaissements restant à recevoir dans le cadre de conventions de recherche ou d'opérations pluriannuelles d'investissement suivis selon la méthode dite de l'avancement ;
- aux produits des prestations de service réalisées en 2022 mais non facturées.

2.14) Produits et subventions d'exploitation

Les produits sont généralement constatés :

- lors de l'encaissement des droits universitaires à hauteur de l'année universitaire complète (12 mois) au titre de redevances ; lors de l'émission des titres individuels l'année où l'encaissement aurait dû intervenir en cas de paiement non spontané dans les délais ;
- lors de la signature de la convention pour formation continue au prorata de l'année ; le solde restant à courir est comptabilisé en produit l'année suivante ;
- à la mise à disposition de personnel ;
- à la réalisation des prestations pour les autres prestations ;
- à hauteur des notifications du CROUS pour la CVEC.

Les subventions d'exploitation sont principalement constituées des subventions de l'Etat, des collectivités publiques et des organismes internationaux qui sont comptabilisées :

- au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été reçues pour les subventions forfaitaires sans condition. Tel est notamment le cas dotation annuelle pour charge de service public (SCSP) versée par l'Etat. L'intégralité de cette subvention a été titrée dans le respect de la circulaire DF-2B20-21-3231 relative à la gestion budgétaire et comptable des organismes et opérateurs de l'Etat pour 2022.

Chaque année, il est analysé le détail des crédits, leur fléchage, l'année concernée selon le détail des affectations indiqué par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation joint à la notification.

- à la levée des conditions pour les subventions sous conditions. Ainsi, en cours de réalisation, les recettes sont constatées lors de la réalisation des conditions (ex : production des rapports financiers).

3) Comparabilité des comptes

Corrections d'erreurs de l'exercice

Plusieurs corrections d'erreurs ont été effectuées notamment :

- la sortie d'une subvention versée par l'UTBM en 2021 portée à tort en investissement pour 80 k€ (participation Ecocampus auprès de la région) ;
- la sortie, pour un montant total de 298 k€, de plusieurs subventions comptabilisées historiquement en financements rattachables sans qu'il ait été possible d'identifier le bien concerné ;
- la correction de la reprise de subventions perçues en exercice décalé par rapport à la mise en service du bien ou d'amortissements excessifs.

Au titre de l'information comparative, les comptes pro-forma du compte de résultat et du bilan de l'exercice N-1 sont présentés ci joint après retraitement.

ACTIF - en K€	31/12/2022	31/12/2021 avec correction d'erreur	31/12/2021	Ecart
ACTIF IMMOBILISE	47 499	42 278	42 354	- 76
ACTIF COURANT	22 858	24 155	24 155	-
TOTAL ACTIF	70 357	66 433	66 509	- 76
PASSIF - en K€	31/12/2022	31/12/2021 avec correction d'erreur	31/12/2021	Ecart
FINANCEMENTS RECUS	32 131	32 564	32 843	- 278
RESERVES	27 013	25 091	25 091	-
REPORT A NOUVEAU	936	- 138	- 339	201
RESULTAT DE L'EXERCICE	953	2 972	2 971	1
TOTAL FONDS PROPRES	61 033	60 490	60 566	- 76
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	498	473	473	-
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	8 826	5 471	5 471	-
TOTAL PASSIF	70 357	66 433	66 509	- 76

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT - en K€	31/12/2022	31/12/2021 avec correction d'erreur	31/12/2021	Ecart
SUBVENTIONS ET ASSIMILES	32 283	32 018	32 018	-
AUTRES PRODUITS	5 863	6 177	6 177	-
QP SUBVENTION VIREE AU RESULTAT	1 800	1 879	1 880	- 1
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	39 946	40 074	40 075	- 1
CHARGES DE FONCTIONNEMENT - en K€	31/12/2022	31/12/2021 avec correction d'erreur	31/12/2021	Ecart
CHARGES EXTERNES	6 550	5 709	5 709	-
CHARGES DE PERSONNEL	27 321	26 410	26 410	-
AUTRES CHARGES	1 118	921	921	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 001	4 063	4 065	- 2
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	38 990	37 103	37 105	- 2
TOTAL RESULTAT FINANCIER	- 2	1	1	-
EXCEDENT	953	2 972	2 971	1

III. Notes relatives au bilan

1) Actif Immobilisé

Tableau des variations de l'actif immobilisé au 31/12/2022

Rubrique	Valeur brute fin 2021	Augment° Poste/poste	Acquisition / MAD	Cession/Mise au rebut	Diminution Correction	Diminution Poste/poste	Valeur brute fin 2022
Immobilisations Incorporelles	2 550 423		76 356	150 612			2 475 708
20531000 Logiciels acquis ou	1 653 739	-	76 356	99 616	460		1 630 020
20580000 Autres conces° et dt	814 140			50 996			763 144
20800000 Autres immobilisatio	68 562						68 562
23710000 Av vers immo incor	13 983						13 983
Immobilisations corporelles	91 447 398	49 182	8 524 492	886 023	89 886	48 643	98 996 521
21126000 Terrains aménagés mi	5 514						5 514
21155600 Terrains bâtis- ens	12 031 148						12 031 148
21217000 Agencement terrain n	213 258						213 258
21218000 Agencements terrains	4 606						4 606
21227000 Agencement terrains	144 989						144 989
21315600 Construction bâtimen	27 863 965	48 643	411 821	58 000			28 266 429
21315700 Construction bâtimen	2 119 181	539	12 562	5 000			2 127 282
21355600 Construction agencem	292 811						292 811
21355700 Construction agencem	11 456 037		25 086		82 520		11 398 603
21355800 Construction agencem	1 656 864						1 656 864
21511700 Installations comple	223 422		55 384				278 806
21514700 Installations comple	249 465		4 800	50 635			203 630
21514800 Installations comple	8 035						8 035
21547000 Matériel acquis	18 216 942		437 010	147 639	117		18 506 196
21557000 Outillage acquis TEC	1 909 530		522 662	11 548			2 420 645
21558000 Outillage autre	6 250						6 250
21567000 Matériel d'enseignem	1 881 675		5 000	268 244			1 618 431
21577000 Agencts & aménag	2 357						2 357
21600000 Collections	33 550						33 550
21720000 Biens histo. Cult mob			22				22
21816000 Install génér, agnct	75 129						75 129
21817000 Install génér, agnct	1 112 387			28 388			1 083 999
21818000 Install génér, agnct	38 843						38 843
21827000 Matériel de transpor	1 052 527		14 400	21 750			1 045 177
21831700 Matériel de bureau a	61 823				252		61 571
21832700 Matériel informatique	5 807 787		868 703	146 270	3 001		6 527 219
21832800 Matériel informatique	121 835			32 134			89 700
21847000 Mobilier acquis	880 355		15 781	43 555			852 581
21848000 Mobilier autre	9 532						9 532
21887000 Matériels divers acq	2 727 754		317 610	72 861			2 972 503
21888000 Matériels divers aut	26 088						26 088
23130000 Immobilisations en c	1 207 338		2 870 324		1 644	48 643	4 027 375
23180000 Immobilisations en c	6 401				2 352		4 049
23810000 Av vers immo corp	-		2 963 328				2 963 328
Participation et créances particip	42 247						42 247
26180000 Titres-autres	27 247						27 247
26710000 Créances de particip.	15 000						15 000
Immobilisations financières	10 362		1 000		-	-	11 362
27430000 Prêts au personnel			1 000				1 000
27550000 Cautionnements	10 362						10 362
TOTAL	94 050 431	49 182	8 601 849	1 036 635	89 886	48 643	101 525 838

Les modifications majeures de l'actif concernent les travaux immobiliers des bâtiments A et B de Belfort, en rénovation totale. 2 870 k€ d'acomptes sur travaux réalisés et 2 963 k€ d'avances versées ont été comptabilisés au titre des deux projets principalement au maître d'ouvrage délégué chargé d'assurer le suivi des travaux et des rémunérations des entreprises. Les travaux, d'enveloppes financières initiales respectives de 10 950 k€ et de 5 150 k€, aboutiront fin 2023.

La fiabilisation de l'inventaire a été axée sur la constatation des mises au rebut autorisées et signalées et sur les sorties de logiciels pour 977 k€. Les biens immobiliers ont également fait l'objet de sortie pour 63 k€ au regard des parties de bâtiments qui ont été démantelées avant d'être rénovées.

L'actif n'intègre pas 3 bâtiments mis à disposition faute d'évaluation communiquée par les services domaniaux de l'Etat.

Tableau de variation des amortissements

Rubrique	Amortissements cumulés début 2022	Augmentation	Diminution	Amortissements cumulés fin 2022
Immobilisations Incorporelles	2 277 687	147 848	- 151 072	2 274 463
28053100 Amt-Log acq ss tr	1 405 507	144 904	- 100 076	1 450 335
28058000 Amt Brev, licences	812 151		- 50 996	761 155
28080000 Amt autres immo inco	60 030	2 944		62 973
Immobilisations corporelles	49 418 392	3 203 804	- 869 783	51 752 414
28121700 Amt-Agt terr nus acq	118 830	8 530		127 361
28121800 Amt-Agt terr nus aut	4 606			4 606
28122700 Amt-Agt terr ame acq	110 095	5 338		115 433
28131560 Amt-Constr admin màd	16 789 667	801 342	- 44 327	17 546 682
28131570 Amt-Constr admin acq	1 150 281	65 459	- 1 625	1 214 115
28135560 Amt-Ins ag admin màd	285 323	790		286 112
28135570 Amt-Ins ag admin acq	3 051 710	492 555		3 544 266
28135580 Amt-Ins ag admin aut	1 510 168	10 182		1 520 349
28151170 Amt-Ins comp s p acq	36 421	25 448		61 869
28151470 Amt-Ins comp s a acq	225 257	10 651	- 50 635	185 273
28151480 Amt-Ins comp s a aut	8 035			8 035
28154700 Amt-Matériel acq	14 703 580	685 583	- 147 548	15 241 615
28155700 Amt-Outillage acquis	725 553	176 068	- 11 548	890 073
28155800 Amt-Outillage autre	6 250			6 250
28156700 Amt-Matériel ens acq	1 859 834	988	- 268 244	1 592 578
28157700 Amt-Agct mat out acq	2 357			2 357
28160000 Amt-Collections	8 510	963		9 473
28181600 Amt- agct am div màd	75 129			75 129
28181700 Amt- agct am div acq	922 233	22 315	- 28 388	916 160
28181800 Amt- agct am div aut	38 843			38 843
28182700 Amt-Mat transp acq	375 590	100 377	- 21 750	454 217
28183170 Amt-Mat bureau acqui	53 830	2 011		55 842
28183270 Amt-Mat inform acq	4 353 937	568 435	- 147 714	4 774 657
28183280 Amt-Mat inform aut	115 639		- 32 134	83 505
28184700 Amt-Mobilier acquis	735 307	39 262	- 43 555	731 013
28184800 Amt-Mobilier autre	9 532			9 532
28188700 Amt-Mat divers acqui	2 115 787	187 508	- 72 315	2 230 980
28188800 Amt-Mat divers autre	26 088			26 088
TOTAL	51 696 080	3 351 652	- 1 020 855	54 026 877

Les diminutions correspondent aux amortissements des matériels mis au rebut qui sont quasiment tous totalement amortis lors de leur sortie.

2) Fonds propres

NATURE	31/12/2022	31/12/2021	Variation 2022
Financement de l'actif par l'Etat	23 403 090	24 272 004	- 868 914
Fonds propres des fondations	52 058	203 886	- 151 829
Réserves	27 013 318	25 090 813	1 922 506
Report à nouveau	935 783	- 338 660	1 274 443
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	952 953	2 970 609	- 2 017 656
Subventions d'investissement	8 675 654	8 366 857	307 797
Total Capitaux propres	61 032 856	60 565 509	467 347

- La baisse du financement de l'actif par l'Etat est induite par la régularisation exceptionnelle de financements rattachés historiques non identifiés et par les reprises annuelles de financement (constatées symétriquement à l'amortissement des biens). Le versement des avances de subventions des travaux bâtementaires, non définitivement acquis, n'apparaissent pas encore dans ce tableau.
- L'évolution positive du report à nouveau est induite par l'apurement du report à nouveau déficitaire¹ du budget principal pour 1 048 k€ lors de l'affectation des résultats 2021 et également par les corrections d'erreur.
- Les fonds propres de la fondation diminuent de 9 k€. Les 142 k€ de diminution supplémentaires sont inhérents à un reclassement dans la catégorie « Subventions d'investissement » des apports de l'ancienne association « Persée » intégrée au SAIC.
- Le résultat de l'exercice 2021 a été incorporé aux réserves de l'établissement et du SAIC au compte 10682 de chacun des budgets pour leur part respective pour un montant total de 2 970 609 € conformément à l'affectation des résultats de 2021 sur l'exercice 2022 adoptée par délibération du conseil d'administration du 18 mars 2022.

¹ Constitué essentiellement de l'accumulation historique des corrections annuelles d'erreur

3) Créances

Les créances non douteuses sont à échéance de moins d'un an.

CREANCES D'EXPLOITATION		
NATURE	31/12/2022	31/12/2021
CLIENTS	1 457 519	1 924 561
CLIENTS DOUTEUX	949 049	1 303 991
FACTURES A ETABLIR	878 101	485 043
Sous total créances clients	3 284 669	3 713 595
Créances (subventions exploitations...)	603 271	1 011 510
Sous total autres créances	603 271	1 417 373
Total	3 887 940	5 130 968

On observe une baisse très significative des restes à recouvrer.

4) Provisions

RUBRIQUES	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE
PROVISIONS REGLEMENTEES	472 810	120 693	95 050	498 454
PROVISIONS POUR RISQUES	155 000	54 930	50 644	159 286
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (DECES ET AUTRES)	150 163	43 743	44 405	149 500
PROVISIONS POUR CET	99 945	13 628		113 573
PROVISIONS CET CHARGES SOCIALES / FISCALES	67 703	8 392		76 095
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	972 144	337	4 102	968 379
DEPRECIATION MAT DIVERS AUTRE	-		-	-
PROVISION DEPRECIATION PDTS FINIS	121 180	337		121 518
DEPRECIATION CLIENTS DIVERS	850 963		4 102	846 861
TOTAL	1 444 954	121 031	99 152	1 466 832

Deux provisions pour risques sont enregistrées :

- une provision pour litige d'un montant de 104 k€ fait suite à une anomalie détectée dans le comptage d'électricité du site de Sévenans. Elle a été reprise à hauteur des factures payées par l'UTBM en 2022 pour la période postérieure au constat contradictoire de l'anomalie. Demeure en provision fin 2022 le montant contesté par l'UTBM facturé pour la période avant l'établissement du constat contradictoire de dysfonctionnement ;

- une provision pour litige d'un montant de 54 930 € établit suite à la contestation des livrables de plusieurs prestations du SAIC ; une seule entreprise est concernée ;
- La provision pour capital décès de 149 k€ a été maintenue ;
- La provision pour incident de la chaîne paye des vacataires intervenu en 2019 est désormais totalement reprise (662,56 €) ;
- La provision pour rémunération des comptes épargne temps (masse salariale) augmente de 13,5 k€
- La provision pour dépréciation des stocks du Pôle éditorial et de la e-boutique est stable à 121 k€.

L'université provisionne le risque d'absence de recouvrement lié aux créances douteuses. Le montant est stable et s'établit à 846 k€. Il contient une provision de 265 k€ enregistrée en 2021 auprès de l'ancien fournisseur du marché public national d'électricité en liquidation judiciaire et, à l'encontre duquel ont été émis, conformément aux directives nationales, des titres de compensation représentatifs de la hausse des tarifs de remplacement consécutifs à cette défaillance.

5) Dettes

ECHEANCES DES DETTES	décembre-22	décembre-21
DETTES FOURNISSEURS	85 818	55 237
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	874 366	971 033
DETTES SOCIALES (PERSONNEL ET ORGANISMES SOCIAUX)	926 701	995 949
ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES - AVANCES SUR SUBVENTIONS	4 153 868	2 100 617
ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES - TVA	17 723	17 723
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	720 737	29 311
FOURNISSEURS IMMOS FACTURES NON PARVENUE	297 760	227 283
AVANCES ET ACOMPTES RECUS	-	39 392
DETTES OPCT (AMI)	302 943	371 751
AUTRES DETTES NON FINANCIERES	1 415 668	584 217
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	30 842	95 644
TOTAL	8 826 426	5 488 156

L'augmentation majeure des dettes de 3 338 k€ est imputable :

- aux avances sur subventions versées par l'Etat et par les collectivités dans le cadre des opérations bâtimentaires d'ampleur lancées par l'établissement ;
- et également aux 800 k€ versés par la Caisse des dépôts dans le cadre du PIA3 – MOBICAMPUS (Programme d'Investissement d'Avenir) pour lequel l'UTBM est porteur.

Le fait générateur n'est pas intervenu pour permettre l'émission complète des titres de subventions bâtimentaires et les conditions conventionnelles de versement ne sont pas encore remplies pour assurer les reversements à l'ensemble des partenaires du projet Mobicampus.

Les dettes sont à échéance à moins d'un an.

6) Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2022	31/12/2021
TITRES A EMETTRE	878 101	485 043
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS A RECEVOIR		
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A RECEVOIR	62 500	14 773
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	940 601	499 816

L'augmentation des produits à recevoir est significative ; elle est pour partie conjoncturelle (fermeture précoce de l'établissement en fin d'année et absence).

7) Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent les différentes formations continues (école SBARRO, FONTANET, VAE, Examen Linguaskill). Ils s'élèvent à 30 842 € à la clôture de l'exercice. Ils concernent exclusivement des droits de formation continue.

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31/12/2022	31/12/2021
FORMATION CONTINUE	30 842	95 577
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	30 842	95 577

8) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 74 369,12 € sont principalement relatives à des abonnements, des frais de maintenance sur matériel et bâtiments, des redevances et licences et divers contrats.

9) Charges à payer

CHARGES A PAYER	31/12/2022	31/12/2021
FACTURES NON PARVENUES	874 366	971 033
FACTURES NON PARVENUES - IMMOBILISATIONS	297 760	227 283
CHARGES A PAYER LIEES AU PERSONNEL	925 817	990 518
CHARGES SOCIALES LIEES AU PERSONNEL	4 521	5 431
TOTAUX	2 102 464	2 194 264

On observe une stabilité des charges à payer.

Détail des charges à payer liées au personnel

	Montant cumulé au 31/12/2021	Montant cumulé au 31/12/2022	Variation 2021/2022
RAFP	5 431	4 521	-910
Heures complémentaires	349 262	218 452	-130 810
Vacations enseignements	206 627	215 927	9 300
Référentiel	70 318	75 833	5 515
Vacations étudiantes - DFP Tutorat	2 545	2 618	73
Vacations étudiantes - DFP (hors tutorat)	18 880	5 939	-12 941
Vacations étudiantes SCD	0	3 491	3 491
Vacations médecin	587	753	166
Vacations autres	1 030	856	-174
Remboursements IJSS	-3 974	-6 210	-2 236
Incident paie des vacataires	0	0	0
Mise à disposition enseignants UB 2020/2021	0	0	0
Complément indemnitaire annuel	4 316	4 375	59
Indemnité CET	4 820	8 470	3 650
Indemnité télétravail 2022	2 894	2 078	-816
Rappel IFSE	0	512	512
Rappel SFT	0	386	386
Changement d'INM avec rappel	2 054	4 652	2 599
Rappel de salaire décembre 2021-Contractuel Doctorant	2 624	0	-2 624
Rappel de salaire décembre 2021	2 913	0	-2 913
Rappel de salaire décembre 2021	0	0	0
Rappels de salaire décembre 2022	0	32 532	32 532
Indemnité Compensatrice de Congés Payés	0	574	574
CET (supérieurs à 15 jours)	57 436	59 727	2 291
Congés payés contractuels UTBM	108 031	115 906	7 875
Congés payés fonctionnaires BIATSS	125 707	136 751	11 044
Sous-total Charges à payer	961 499	888 144	-73 356
CET (inférieur à 15 jours)	167 647	189 668	22 021
Capital-décès	149 500	149 500	0
Sous-total Provisions	317 147	339 168	22 021
TOTAL UTBM	1 278 646	1 227 312	-51 335
Complément indemnitaire annuel	0	0	0
Rappel de salaire décembre 2021	4 000	0	-4 000
Rappel de salaire décembre 2022	0	9 202	9 202
Changement d'INM avec rappel	619	0	-619
Congés payés contractuels SAIC	25 855	26 783	928
TOTAL SAIC	30 474	35 985	5 511
TOTAL GENERAL ETABLISSEMENT	1 309 120	1 263 296	-45 824

IV. Notes relatives au compte de résultat

Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 38 990 427 €. Elles enregistrent une hausse importante de 1 885 k€, sous l'effet de la hausse de 3,4 % de dépenses de personnels (+ 910 k€) et de 16 % des achats et des charges courantes (+ 1 039 k€) atténuées par la baisse des charges d'amortissement de 64 k€. La hausse du point d'indice de 3,5 % en juillet 2022 et l'inflation expliquent pour partie les variations haussières.

Les produits de fonctionnement

PRODUITS	31/12/2022	31/12/2021
DROITS DE SCOLARITE	1 048 k€	1 007 k€
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	32 140 k€	31 798 k€
FORMATION CONTINUE ET VAE	382 k€	387 k€
PRESTATIONS DE RECHERCHE	1 759 k€	2 621 k€
AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	1 222 k€	1 006 k€
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	106 k€	41,6 k€
MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	0 k€	98,9 k€
REPRISES DE PROVISION	254 k€	225,3 k€
AUTRES	3 031 k€	2 891,2 k€
TOTAL	39 945 k€	40 076 k€

Il est constaté un retrait marqué des produits inhérents aux prestations de recherche de 862 k€, par référence à l'année 2021 qui avait enregistré une activité d'un niveau exceptionnel.

Les subventions d'exploitation se répartissent comme suit :

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	31/12/2022	31/12/2021
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ETAT	29 943 k€	30 039 k€
COLLECTIVITES PUBLIQUES	531 k€	556 k€
TAXE APPRENTISSAGE	600 k€	521 k€
AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE	252 k€	63,5 k€
UNION EUROPEENNE ET ORGANISMES INTERNATIONAUX	220 k€	74,6 k€
AUTRES	582 k€	544 k€
TOTAL	32 140 k€	31 802 k€

Des variations significatives à la hausse sont observées pour les subventions européennes et ANR.

La taxe d'apprentissage a un léger regain de dynamisme.

V. AUTRES INFORMATIONS

1) Effectifs

Evolution ETPT 2021-2022

		ETPT		
		Exécuté 2021	Exécuté 2022	Ecart
ETABLISSEMENT	PR	25,3	26,7	1,4
	MCF	68,3	66,1	-2,2
	ECC/MCF ou ATER/MCF	0	0	0
	P2D	31,3	31,3	0
	INV	0	0,06	0,06
	CTDOC ETAT	10,1	8,5	-1,6
	ATER et CLD	9	7,25	-1,75
	ECC/ELE	35,6	38,2	2,6
	LECTEUR	0	0	0
	VAC ENSEIGNEMENT			0
	BIATSS	93,2	92,3	-0,9
	COMP BIATSS	49,7	58,7	9
	Plafond Etat	322,5	329,12	6,62
	BIATSS CONT	18,6	10,9	-7,7
	APPRENTI	0	0,25	0,25
	CONT ET VAC ETUDIANT			0
	MEDECINS			0
	SBARRO	4,7	5	0,3
	CTDOC MOBICAMPUS	0	1	1
	DO MOBICAMPUS	0,1	1	0,9
	CRUNCH LAB	2,5	5,35	2,85
	Plafond Propre	25,9	23,52	-2,38
	TOTAL ETPT Etablissement	348,4	352,64	4,24
SAIC	Budget Propre	30	31,16	1,16
	Total ETPT SAIC	30	31,16	1,16
TOTAL ETPT UTBM		378,5	383,8	5,3

2) Evènements post-clôture

Néant

Rapport annuel de performance de l'UTBM (2022)

Table des matières

Préambule	3
I - La réussite des étudiants	5
Indicateur CTI1 - Diplômés UTBM ayant suivi un cycle préparatoire.....	5
Indicateur CTI2 - Taux d'étudiants validant le cycle préparatoire en 4 semestre d'études ou moins	5
Indicateurs CTI3 - Taux d'étudiants validant le cycle d'ingénieur en 6 semestre d'études ou moins.....	6
CTI4 - Taux d'étudiants en cycle préparatoire réorientés chaque année	7
CTI5 - Taux d'étudiants en cycle d'ingénieur réorientés chaque année	8
Taux de passage en année supérieure : inscrits en 1ère année (TC en 5 ans)	9
Taux de passage en année supérieure : inscrits en 2ème année (TC en 5 ans)	9
Taux de passage en année supérieure : inscrits en 3ème année (TC en 5 ans)	9
Taux de passage en année supérieure : inscrits en 4ème année	9
Taux d'insertion professionnelle des diplômés à 2 mois après le diplôme obtenu	10
Taux d'insertion professionnelle des diplômés à 6 mois après le diplôme obtenu	10
Part d'étudiants diplômés poursuivant leurs études en doctorat	10
Mobilité internationale : part des étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger (mobilité entrante).....	11
Mobilité internationale : part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante (mobilité sortante d'au moins trois mois)	11
II - Une recherche forte portée par une politique de valorisation.....	12
Montant des subventions accordées aux laboratoires de recherche	12
Indicateurs bibliométriques	12
Montant des ressources apportées par les contrats de recherche passés avec les entreprises	13
Montant des contrats signés avec les entreprises sur la période du 1er janvier au 30 septembre 2022	13
II. Vie étudiante	15
Bilan CVEC.....	15
Financements d'actions des services chargés de la vie étudiante	16
Formations.....	16
FSDIE	16
Budgets participatifs votés par les étudiants	17
Aides aux étudiants en difficulté	17
Projet pluriannuel structurant.....	17

IV - Une gestion financière efficace et prospective	19
Développement des ressources propres encaissables : Droits d'inscription	19
Développement des ressources propres encaissables : Formation continue.....	19
Développement des ressources propres encaissables : Taxe d'apprentissage.....	19
Développement des ressources propres encaissables : Contrats et prestations de recherche	20
Développement des ressources propres encaissables : Subventions (hors SCSP).....	20
Développement des ressources propres encaissables : Autres recettes "non comptabilisées"	20
Développement des ressources propres encaissables : Dons et legs des fondations	21
Développement des ressources propres encaissables : Produits exceptionnels.....	21
Développement des ressources propres encaissables : Autres ressources propres	21
Développement des ressources propres encaissables : Total.....	21

Préambule

En application de la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances, les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) doivent rendre compte de leur stratégie et de leurs objectifs pour répondre aux missions de service public qui leur sont confiées :

- d'une part au moment de l'élaboration du budget initial, en lui annexant un projet annuel de performance d'établissement (PAPET), tel que défini par les articles R719-52 et R719-55 du Code de l'éducation,
- d'autre part au moment du compte-financier, en lui annexant un rapport annuel de performance d'établissement (RAPET), miroir du PAPET et défini à l'article R719-101 du Code de l'éducation.

Le présent rapport annuel de performance d'établissement (RAPET) est annexé au compte financier 2022 présenté au vote du Conseil d'administration de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard et comporte des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur, défini à l'article [L. 123-3](#) du Code de l'éducation.

Le RAPET permet aussi de mesurer annuellement la réalisation des objectifs prévus au PAPET de l'année 2021, qui lui doit contribuer à l'atteinte des objectifs prévus au contrat pluriannuel d'établissement.

Ces indicateurs, qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du Conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels, ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement.

Les universités de technologie sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. Placées sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, elles délivrent des diplômes d'Etat. A la fois grandes écoles d'ingénieurs et universités, elles occupent une place originale au sein de l'enseignement supérieur français. En ce sens, le PAPET de l'établissement ne peut s'inscrire pleinement dans les indicateurs définis principalement pour des universités pluridisciplinaires, puisque 90 % de ses étudiants relèvent des formations d'ingénieurs et 10 % des formations de Masters. La plupart des critères liés à la formation s'inscrivent à cet égard dans le référentiel des critères de la Commission des titres d'ingénieur (Cti).

Par son statut particulier, le présent RAPET vise une série de publics multiples :

- en tant qu'EPSCP : les usagers du service public d'enseignement supérieur que sont les étudiants (élèves ingénieurs de l'UTBM, étudiants en Master ou doctorat) ;
- en tant qu'établissement passé aux responsabilités et compétences élargies : les personnels de l'UTBM (enseignants-chercheurs, enseignants chercheurs contractuels, professeurs du second degré, vacataires, personnels BIATSS) ;
- en tant que prestataire de services : les entreprises bénéficiant des prestations matérielles et intellectuelles de l'université par le biais des contrats de recherche ou des contrats de prestation ;
- en tant qu'opérateur de l'Etat : les autorités de tutelle relevant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- en tant qu'administration publique : les collectivités territoriales (Région Bourgogne France Comté, Grand Belfort Communauté d'Agglomération, Pays Montbéliard Agglomération, Département du

territoire de Belfort, Ville de Belfort) qui interviennent très largement dans le financement de projets de l'établissement.

C'est pourquoi le RAPET 2022 présente plusieurs indicateurs liés à :

- la réussite des étudiants (I) ;
- le pilotage financier de l'établissement (II).

Par ailleurs, afin d'apporter l'information la plus exhaustive possible aux publics précités, l'UTBM a fait également le choix de présenter de manière complémentaire des indicateurs Cti faisant directement écho à ceux du contrat d'établissement (indicateurs communs du contrat de site et indicateurs spécifiques) complétés de deux rubriques liées à :

- la recherche (III) ;
- la vie étudiante (IV).

I - La réussite des étudiants

Indicateur CTI1 - Diplômés UTBM ayant suivi un cycle préparatoire

Données

Année d'obtention du diplôme	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021-2022
Nombre de diplômés	608	630	585	645	634	561	571
- dont issus du cycle préparatoire UTBM	152	162	158	155	172	186	228
- dont issus d'une CPGE	78	74	71	68	69	55	34
- dont issus d'une du cycle préparatoire d'une UT	24	13	11	4	28	36	40

Indicateurs

Année d'obtention du diplôme	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021-2022
CTI1-1 Nombre de diplômés Ingénieur UTBM	608	630	585	645	634	561	571
CTI1-2 Taux de diplômés Ingénieur UTBM ayant suivi un cycle préparatoire dans une UT ou une CPGE	41,78 %	39,52 %	41,03 %	35,19 %	42,43 %	49,38 %	52,89 %
CTI1-3 Taux de diplômés Ingénieur UTBM ayant suivi un cycle préparatoire dans une UT (autre que l'UTBM) ou une CPGE	16,78 %	13,81 %	14,02 %	11,16 %	15,30 %	16,22 %	12,96 %

Commentaire : Il est noté une augmentation de plus de 3 points par rapport à l'année universitaire précédente. Cela reflète la volonté de suivre l'avis Cti et de recruter davantage d'étudiants dès le cycle préparatoire, plutôt qu'en branche, dès 2016. Débutée avec la cohorte 2016/2017, ce sont les diplômés actuels (septembre 2022) qui marquent clairement un résultat en ce sens et donnent davantage de diplômés issus du cycle de formation du Tronc commun : +11-12 % en cinq ans.

Indicateur CTI2 - Taux d'étudiants validant le cycle préparatoire en 4 semestre d'études ou moins

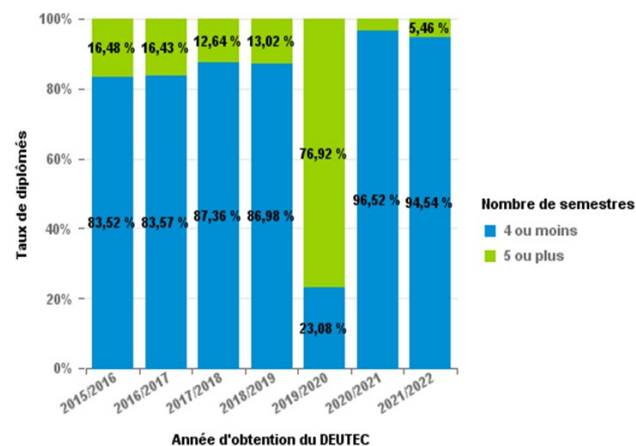
Données

Année d'obtention du DEUTEC	2015/2016			2016/2017			2017/2018			2018/2019			2019/2020			2020/2021			2021/2022		
Nombre Semestre (seuil à 4)	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Diplômés cohorte	152	30	182	173	34	207	152	22	174	67	25	192	6	20	26	388	14	402	173	10	183

1 → 4 semestres ou moins ; 2 → 5 semestres ou moins ; 3 → total de l'année

L'année 2019/2020 inclut uniquement les diplômés du semestre d'automne 2019. En effet, à la suite de la crise sanitaire, le jury de diplôme du semestre de printemps 2020 a été reporté, ce jury s'est déroulé en même temps que celui du semestre d'automne 2020.

CTI2-1 - Taux d'étudiants validant le cycle préparatoire en 4 semestres d'études ou moins



Commentaire : Le taux d'étudiants validant le cycle du Tronc Commun en 4 semestres ou moins est de pratiquement 100 %. Ce score résulte d'une politique pédagogique d'accompagnement à la réussite des étudiants des plus développées. On y trouve un recrutement de candidats plus stricte, un accompagnement tutoré de qualité et individualisé, des jurys au semestre qui conseillent les étudiants, des UVs de remises à niveau ; mais aussi, une équipe d'IGE pédagogiques qui propose des outils et méthodes adaptés aux difficultés de chacun (remédiation individualisée).

Indicateurs CTI3 - Taux d'étudiants validant le cycle d'ingénieur en 6 semestre d'études ou moins

Données

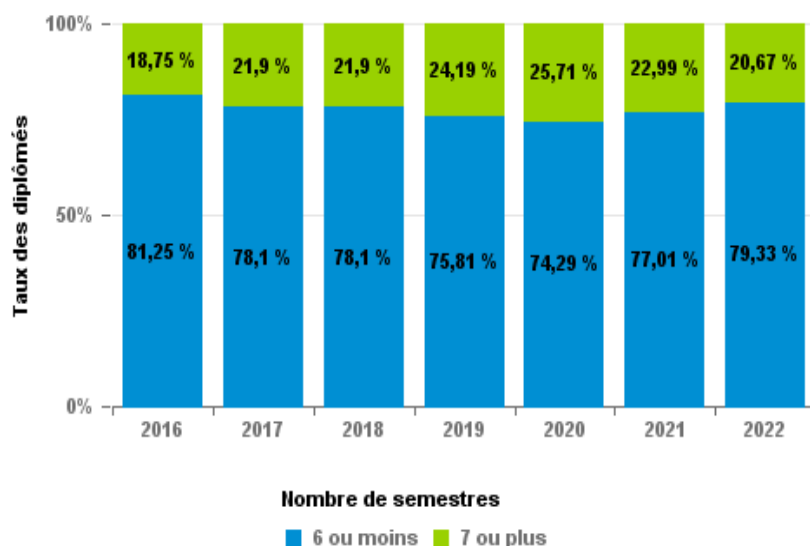
Année d'obtention du diplôme	2015/2016			2016/2017			2017/2018			2018/2019			2019/2020			2020/2021			2021/2022		
Nombre Semestre	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Nombre de diplômés	494	114	608	492	138	630	454	130	584	489	156	645	471	163	634	432	129	561	453	118	571

1 → 6 ou moins ; 2 → 7 ou plus ; 3 → total de l'année

Indicateurs

Année d'obtention du diplôme	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
CTI3-1 - Taux de diplômés validant le cycle d'ingénieur en 6 semestres d'études ou moins	81,25 %	78,10 %	77,74 %	75,81 %	74,29 %	77,01 %	79,33 %
CTI3-2 Nombre de diplômés issus de l'UTSEUS ayant validé le cycle d'ingénieur UTBM	24	13	11	3	28	36	40
CTI3-3 Nombre de diplômés issus de l'UTSEUS ayant validé le cycle d'ingénieur UTBM en 6 semestres ou moins	24	13	8	1	28	33	40

Commentaire : Au moins 75 % des diplômés doivent réussir leur cycle d'ingénieur en 6 semestres ou moins. L'UTBM se situe donc dans la cible définie. Les semestres "Annulés" ou de "Césure" ne sont pas comptabilisés dans cet indicateur.



CTI4 - Taux d'étudiants en cycle préparatoire réorientés chaque année

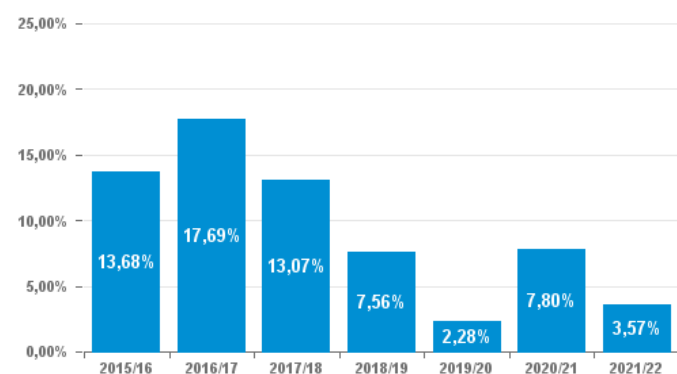
Données

Année de première inscription en cycle préparatoire UTBM	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
Nombre d'inscrits	285	277	283	291	307	295	280
Nombre de réorientés	39	49	37	22	7	23	10
Nombre de démissions	31	16	19	14	33	17	12

Indicateurs

Année de première inscription en cycle préparatoire UTBM	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
CTI4-1: Taux d'étudiants réorientés durant le cycle préparatoire	13,68 %	17,69 %	13,07 %	7,56 %	2,28 %	7,80 %	3,57 %

CTI4-1: Taux d'étudiants réorientés durant le cycle préparatoire



Commentaire : Le taux d'étudiants réorientés durant le cycle du Tronc commun est compris entre 0 % et 5 %. La réorientation peut être décidée par l'établissement ou par démission de l'étudiant. La baisse constatée (hors période COVID - 1,6 %), avec un taux de 3,6 %, s'explique par une déperdition d'étudiants moins forte qu'auparavant. Les explications précédentes, relatives aux moyens pédagogiques mis en place, éclairent cette baisse. En recrutant mieux, en adoptant un suivi tutoré et pédagogique poussé

et en proposant des outils et méthodes pédagogiques « à la carte », le nombre de départ de l'UTBM sur ce cycle plus sensible diminue.

CTI5 - Taux d'étudiants en cycle d'ingénieur réorientés chaque année

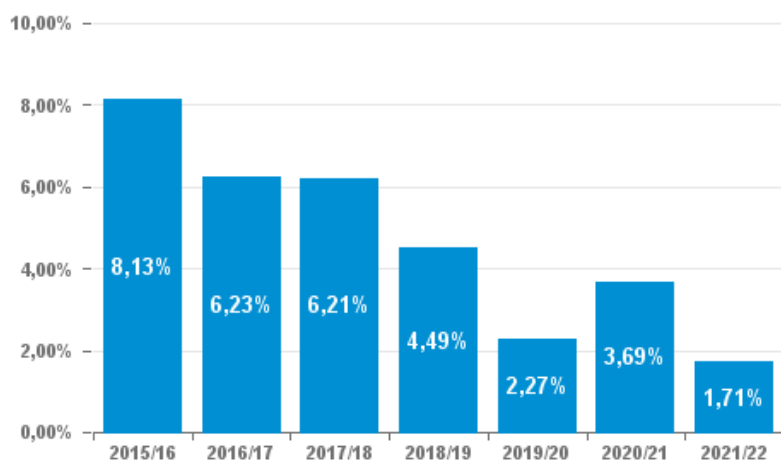
Données

Année de première inscription en cycle ingénieur UTBM	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
Nombre d'inscrits	726	722	692	623	618	623	643
Nombre de réorientés	59	45	43	28	14	23	11
Nombre de démissions	20	18	15	25	14	27	22

Indicateurs

Nbre de réorientés par niveau du semestre ingénieur	1	2	3	4	5	6	7	Total
2015/16	14	31	8	4	0	2	0	59
2016/17	5	30	4	3	2	0	1	45
2017/18	5	27	6	3	2	0	0	43
2018/19	3	20	4	0	0	1		28
2019/20	2	1	4	5	0	2		14
2020/21	2	8	9	4	0			23
2021/22	0	11	0					11
Total	31	128	#	19	4	5	1	223

CTI5-1: Taux d'étudiants réorientés durant le cycle ingénieur



Commentaire : Le taux d'étudiants réorientés durant le cycle ingénieur est en baisse de deux points, à 1,7 %. Les réorientations ont lieu majoritairement durant le 2^{ème} semestre de la première année de branche. La raison de cette baisse est liée à un vivier de recrutement plus large et un recrutement plus qualitatif. Il y a aussi un choix plus précis, relativement à leur choix de formation, des étudiants issus du cycle du Tronc Commun passant en branche.

Taux de passage en année supérieure : inscrits en 1ère année (TC en 5 ans)

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	82,0 %	81,4 %	79,1 %	84,1 %	90,4 %	90,6 %	89,5 %	90,0 %	85 %

Commentaire : Avec 5 % au-dessus de la cible, les effets positifs des politiques pédagogiques mises en place sont récompensés. Ce bon résultat est, en effet, rendu possible grâce à un recrutement des étudiants des plus minutieux et basé sur une sélection plus stricte relativement au niveau des candidats. Une fois recrutés, les étudiants peuvent bénéficier d'un tutorat de qualité et sont guidés tout au long du cycle préparatoire par les méthodes et les outils construits par les ingénieurs pédagogiques.

Taux de passage en année supérieure : inscrits en 2ème année (TC en 5 ans)

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	86,5 %	87,5 %	95,0 %	94,5 %	91,3 %	92,4 %	89,8 %	NC	95 %

Commentaire : Le passage en 3^{ème} année marque la bascule entre le tronc commun et les formations d'ingénieurs. La légère baisse, à 90%, s'explique notamment par l'effet COVID. Mais un abandon un peu plus important peut aussi expliquer cette baisse, tout comme une augmentation du nombre de semestres de césure.

Taux de passage en année supérieure : inscrits en 3ème année (TC en 5 ans)

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	96,5 %	96,1 %	95,2 %	99,1 %	95,0 %	91,4 %	NC	NC	98 %

Commentaire : Il s'agit là aussi d'un effet annuel de promotion, mais également d'une implication liée à l'année de césure.

Taux de passage en année supérieure : inscrits en 4ème année

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	97,6 %	98,5 %	98,5 %	97,3 %	94,7 %	NC	NC	NC	98 %

Commentaire : Il s'agit là aussi d'un effet annuel de promotion, mais également d'une implication liée à l'année de césure.

Taux d'insertion professionnelle des diplômés à 2 mois après le diplôme obtenu

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
				76,0 %	73,5 %	48,5 %	69,0 %	En 2023	75,0 %

Commentaires : L'enquête 2022, concernant les diplômés 2021, fait apparaître un rétablissement de la situation à des niveaux quasi comparables à ceux des diplômés 2019, avec une reprise économique qui s'est révélée particulièrement forte et rapide.

Taux d'insertion professionnelle des diplômés à 6 mois après le diplôme obtenu

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	92,4 %	90,0 %	94,0 %	97,0 %	88,0 %	72,5 %	89,5 %	En 2023	95,0 %

Commentaires : L'enquête 2022, concernant les diplômés 2021, fait apparaître un rétablissement de la situation à des niveaux quasi comparables à ceux des diplômés 2019, avec une reprise économique qui s'est révélée particulièrement forte et rapide.

Part d'étudiants diplômés poursuivant leurs études en doctorat

Date de mesure (année universitaire n+1)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible 2022
	1,7 %	1,3 %	1,3 %	1,9 %	0,9 %	0,8 %	0,4 %	2,0 %

Commentaires : L'établissement constate une érosion du nombre de doctorants, comme à l'échelle nationale, mais n'est pas en mesure d'inclure dans l'indicateur les élèves-ingénieurs qui auraient poursuivi un doctorat ailleurs que dans l'établissement : le retour de ce public lors de l'enquête d'insertion professionnelle est très faible. Nonobstant, la principale raison de ce faible taux s'explique par la forte employabilité des ingénieurs. Le financement des bourses est également un élément d'explication (comparaison du montant du financement d'une bourse de doctorat au regard du salaire d'un ingénieur junior). Conscient de cette situation et afin d'augmenter le nombre de doctorants, l'UTBM associe des UV en lien avec les travaux de laboratoire (TX). Des journées banalisées (sans aucune activité d'enseignement) de la recherche sont mises en place depuis 2018 : les étudiants sont conviés à visiter les différentes plateformes technologiques des laboratoires et sont invités à participer à des conférences présentant les activités de recherche, les possibilités offertes pour poursuivre sa formation en thèse de troisième cycle, etc.

Mobilité internationale : part des étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger (mobilité entrante)

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	16,7 %	15,2 %	17,0 %	17,1 %	17,5 %	16,5 %	13,0 %	12,3 %	17,0 %

Commentaires : La part des étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger continue à diminuer en 2021/2022 (baisse de 21 étudiants par rapport à l'année 2020/2021). Cette baisse s'explique notamment par le maintien des restrictions des déplacements liées aux mesures sanitaires et aux inquiétudes liées au contexte sanitaire. La difficulté d'obtention du visa pour certains des étudiants étrangers a également eu un impact sur leur possibilité de déplacement. D'après une enquête menée par la CDEFI, plus de la moitié des étudiants internationaux primo-entrants en école d'ingénieur a subi des difficultés pour obtenir un visa pour la rentrée de 2022. D'autre part, la mise en place des droits différenciés continue à constituer un frein financier à l'arrivée d'étudiants extracommunautaires. Enfin, pour appliquer les directives de la Cti, en particulier celle d'augmenter la part des diplômés issus du tronc commun, le nombre de places pour les primo-entrants en branche est plus restreint. Conséquemment, cette orientation réduit automatiquement le nombre de places disponibles pour les étudiants internationaux qui, pour la plupart, intègrent l'UTBM en branche.

Mobilité internationale : part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante (mobilité sortante d'au moins trois mois)

Date de mesure (année universitaire)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	64,8 %	55,5 %	65,5 %	69,2 %	75,3 %	86,7 %	70,8 %	62,2 %	90,0 %

Commentaires : Plusieurs facteurs ont engendré une diminution de la mobilité sortante. L'épidémie de la COVID a notamment perturbé les ouvertures des destinations hors-Europe, réduisant ainsi les possibilités de mobilité sortante. Par ailleurs, la neutralisation de l'obligation d'effectuer 12 semaines d'expérience à l'international a conduit à l'abandon de projets de départ à l'étranger.

II - Une recherche forte portée par une politique de valorisation

Montant des subventions accordées aux laboratoires de recherche

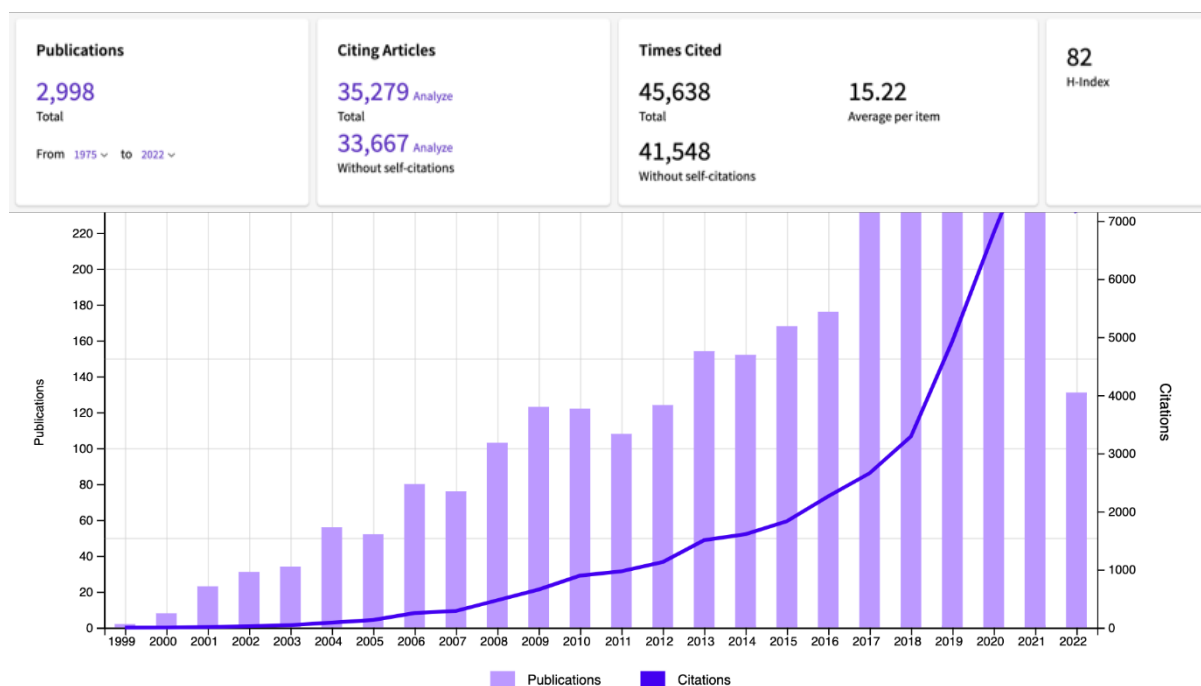
Les montants alloués en fonctionnement aux unités de recherche s'élèvent à 248 561 € et sont ventilés comme suit, conformément à la clé de répartition unique à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site Bourgogne Franche-Comté :

- CIAD : 29 851 € ;
- ELLIAD ERCOS : 12 791 € ;
- FEMTO-ST : 112 280 € ;
- ICB : 82 113 € ;
- NIT : 11 526 €.

Indicateurs bibliométriques

Données Web of science 1975-2021 extraites le 21 novembre 2022 pour l'ensemble de la production scientifique de l'UTBM (et établissements prédécesseurs)

Nombre annuel de publications référencées dans la base et nombre cumulé de citations



Montant des ressources apportées par les contrats de recherche passés avec les entreprises

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	2202 k€	2104 k€	1792 k€	1313 k€	1897 k€	1636 k€	2532 k€	1955 k€	2500 k€

Commentaires : Cet indicateur est par nature fluctuant, dans la mesure où les contrats de recherche incluent des notions de pluriannualité. Le taux d'exécution par rapport au budget rectificatif 2022 n°2 est de 75 %.

La baisse des recettes de prestations de recherche par rapport à l'exercice précédent s'explique par le caractère exceptionnel de l'année 2021 en matière de contrats industriels signés.

Le montant des contrats signés avec des institutions privées s'élève à 1 505 385 € en 2022 (2 472 192 € en 2021). Le montant des contrats industriels signés en 2022 revient donc dans les standards SAIC des dernières années (hors 2020 avec la crise sanitaire).

Montant des contrats signés sur la période du 1er janvier au 30 septembre 2022

Equipe	Contrats de recherche		Contrats de prestations		Total	
	nombre	montant	nombre	montant	nombre	montant
ELLIADD-ERCOS	2	80 000 €	3	33 945 €	5	113 945 €
UAR FCLAB	0	0 €	5	24 759 €	5	24 759 €
FEMTO-DISC	0	0 €	0	0 €	0	0 €
FEMTO-ENERGIE/SHARPAC	3	384 425 €	9	47 890 €	12	432 315 €
FEMTO-MINAMAS	1	30 000 €	117	277 941 €	118	307 941 €
FEMTO-RECITS	3	46 500 €	0	0 €	3	46 500 €
ICB-PMMDM	5	601 941 €	86	869 365 €	91	1 471 306 €
CIAD	6	501 564 €	3	22 895 €	9	524 459 €
NANOMEDECINE	1	179 000 €	1	4 500 €	2	183 500 €
ICB-CO2M	5	508 578 €	4	22 545 €	9	531 123 €
SBARRO	0	0 €	2	5 226 €	2	5 226 €
CRUNCH LAB	0	0 €	31	72 849 €	31	72 849 €
DRE	0	0 €	63	77 222 €	63	77 222 €
SAIC	0	0 €	0	0 €	0	0 €
P2i	0	0 €	24	46 250 €	24	46 250 €
TOTAL	26	2 332 008 €	348	1 505 385 €	374	3 837 393 €

Commentaires : Du 01/01/2022 au 31/12/2022, 374 contrats sont signés pour un montant cumulé de 3 837 393 €, dont :

- 26 projets de recherche = 2 332 008 € ;
- 348 contrats industriels = 1 505 385 €.

Comparativement à l'année 2021, le montant total des contrats signés est en baisse de 19 % soit - 878 879 € (2021 = 4 716 272 €) :

- Contrats de recherche = hausse de 4 %, soit + 87 928 € (2021 = 2 244 080 €) ;
- Contrats industriels = baisse de 39 %, soit - 966 807 € (2021 = 2 472 192 €).

Les contrats de recherche signés sont en augmentation comparé à l'année 2021 à la suite des activités des équipes ICB-PMDM (+140 % comparé à 2021) et CIAD (+51 %).

La diminution du volet « contrats industriels » est à relativiser, car le nombre de contrats signés est en hausse de 15 % par rapport à 2021. La baisse en valeur est surtout imputable à une diminution de l'activité de valorisation (contrats industriels). L'activité de valorisation est notamment en baisse pour les équipes FCLAB (- 293 241 €) et ICB-PMDM (- 238 605 €). Toutefois, l'équipe ICB PMDM représente à elle seule 58 % du montant total des contrats signés et le nombre de contrats signés est en hausse de 13 % par rapport à 2021.

II. Vie étudiante

La contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est instituée pour le financement d'actions prévues par l'article L.841-5 du Code de l'éducation, destinées à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Dans ce cadre, il est notamment prévu un financement à hauteur d'au moins 30 % du budget CVEC de projets portés par des associations étudiantes et un financement d'au moins 15 % pour la médecine préventive.

La circulaire du 21 mars 2019 est venue préciser les conditions de programmation et de suivi des actions financées par cette contribution.

Conformément aux dispositions de l'article D. 841-9 du Code de l'éducation, le président ou le directeur de l'établissement affectataire élabore le projet de bilan de l'utilisation de la CVEC. Le Conseil d'administration de chaque établissement affectataire vote le bilan de l'utilisation de la CVEC, constitué d'un état récapitulatif des sommes affectées et d'une synthèse, tant quantitative que qualitative, de leur utilisation et des actions mises en œuvre. Ce document voté par le Conseil d'administration est transmis au rectorat d'académie, conformément aux dispositions de l'article D. 841-9 du Code de l'éducation.

Bilan CVEC

Année universitaire	RECETTES					
	Encaissements (année civile)					Total
	2018	2019	2020	2021	2022	
2018-2019	82 779 €	77 032 €				159 811 €
2019-2020		52 050 €	108 258 €			160 308 €
2020-2021			57 496 €	106 618 €		164 114 €
2021-2022				52 143 €	114 618 €	166 761 €
TOTAL	82 779 €	129 082 €	165 754 €	158 761 €	114 618 €	650 994 €

DEPENSES (en CP)						
Crédits de paiement (CP) exécutés	Décaissements (année civile)					Total
	2018	2019	2020	2021	2022	
FSDIE - associations étudiantes	25 716 €	23 960 €	17 067 €	24 068 €	10 349 €	101 160 €
Médecine préventive			918 €	15 217 €	34 805 €	50 940 €
AAP* à destination des associations étudiantes	57 000 €	58 000 €	60 030 €	69 500 €	50 091 €	294 621 €
Actions des services chargés de la vie étudiante				7 980 €	6 800 €	14 780 €
AAP* en direction d'autres services (relations internationales)						0 €
Budgets participatifs					3 774 €	3 774 €
Autres projets pluriannuels						0 €
Aides urgence étudiants en difficulté			32 601 €	4 150 €	6 134 €	42 885 €
Autres				6 599 €	21 627 €	28 226 €
Total	82 716 €	81 960 €	110 616 €	127 514 €	133 580 €	536 386 €

* AAP = Appel à projets

Financements d'actions des services chargés de la vie étudiante

Formations

Un plan de formation semestriel est proposé aux étudiants engagés dans les associations de l'établissement. Ce plan de formation a été établi en concertation avec les étudiants afin de répondre directement à leurs besoins et faciliter leurs montées en compétences sur leurs responsabilités associatives.

Les thèmes proposés sont les suivants :

- Formation SST ;
- Organisation et Sécurité d'un événement festif ;
- Les clés pour réussir son affiche et son Flyer ;
- Communication : Réseaux sociaux ;
- Risques et mesures de prévention électrique ;
- Tenir un foyer hygiène et sécurité alimentaire ;
- Gérer mon association d'un point de vue de la responsabilité juridique ;
- Gestion de la trésorerie quotidienne ;
- Organiser son événement éco-responsable ;
- Financer son projet avec le FSDIE ;
- Financer son projet avec le Culture ActionS.

Au semestre de printemps 2022, 96 étudiants ont été formés. Au semestre d'automne 2022, 80 autres étudiants l'ont été également.

FSDIE

Le Bureau de la Vie Etudiante organise et suit les 2 sessions de campagne FSDIE annuelles. 27 dossiers ont été réceptionnés pour la campagne d'avril 2022, pour un montant de FSDIE de 25 088€ validés. 24 dossiers ont été réceptionnés pour la campagne de novembre 2022, pour un montant de FSDIE de 21 047€ validés

Médecine préventive

Une convention avec la Maison des adolescents (MDA), lieu d'accueil et d'écoute à destination des étudiants de l'Aire Urbaine qui vivent une période difficile, a permis à 25 étudiants d'être suivis en 2022 au travers des 160 entretiens effectués. Ces entretiens représentent 246 heures de présence et un budget de 7179 € de CVEC.

Un suivi psychologique est proposé par ailleurs une fois par semaine au sein de l'établissement. 56 étudiants ont été suivis et 269 entretiens effectués.

Afin de lutter contre la précarité menstruelle, 6 distributeurs de protections périodiques gratuites ont été installés sur les 3 campus. Il s'adresse aux 288 étudiantes de l'établissement. Leur installation a été réalisée en janvier 2022, pour un budget de 2800 € financés par le CROUS pour cette année de lancement. Il sera ensuite à la charge de l'établissement. L'établissement mettait à disposition des protections depuis 2016, sur demande.

Vie étudiante et associative

400 cartes avantages jeunes ont été distribuées gratuitement en septembre 2022 aux étudiants primo-entrants. Cette carte offre des avantages et réductions. Valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante, elle propose à tous les moins de 30 ans plus de 3 200 réductions et gratuités en Bourgogne-Franche-Comté, consenties par plus de 2 000 partenaires pour :

- la culture : médiathèques, cinémas, concerts, festivals, musées, etc. ;
- les sports et les loisirs : activités de loisirs, piscines, pratique de sports, parcs de loisirs, sports d'hiver, etc. ;
- le commerce et la vie pratique : beauté et bien-être, auto-écoles, transports, habillement, restauration, téléphonie, etc.

L'opération sera reconduite en septembre 2023.

La contribution indifférenciée aux associations a été reconduite pour 2022/2023 pour un montant de 45 800€.

Du mobilier extérieur (tables, bancs...) sera installé au printemps 2023 sur le campus de Sevenans pour un montant de 17 760€.

Une station de prêt de vélos Optymo a été expérimentée sur le campus de Sevenans depuis le printemps 2022. 24 vélos ont été mis à disposition des étudiants. L'opération a été validée et est pérennisée avec 12 vélos.

Budgets participatifs votés par les étudiants

Un projet de budget participatif pour les étudiants a été lancé mi-novembre 2021, avec une enveloppe de 20 000 € abondée de 5 000 € de CVEC CROUS, afin de proposer des projets d'aménagement et d'animation des campus. Chaque étudiant a pu proposer un ou plusieurs projets, *via* la campagne « BougeTonCampus ». Une application développée en interne a permis aux étudiants de déposer leurs projets, de voter pour ceux-ci et ensuite de suivre les différentes phases des projets. Après une étude de faisabilité technique, les 15 projets ont été soumis au vote. Ceux ayant obtenu le plus de voix sont progressivement mis en place depuis septembre 2022. Il s'agit de projets concernant l'aménagement du foyer, un espace calme à Sevenans ainsi que l'aménagement provisoire d'un espace de coworking à Belfort.

Au vu du succès auprès des étudiants, une seconde campagne est lancée depuis mars 2023.

Aides aux étudiants en difficulté

Une épicerie solidaire a également vu le jour sur le campus de Sevenans, ouvert à l'ensemble des étudiants des 3 sites de l'UTBM. Elle a été approvisionnée grâce aux nombreux dons des clients des enseignes de la grande distribution du secteur et a fonctionné dans un premier temps sur le bénévolat des étudiants et du personnel. Afin de pérenniser ce dispositif, un soutien du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté permet de financer, chaque année des emplois étudiants sur la mission de gestion des épiceries. Les produits proposés proviennent à présent de dons de la Croix Rouge, complétés par une enveloppe CVEC. 70 paniers sont distribués chaque semaine en moyenne.

Projet pluriannuel structurant

La construction d'un City stade est prévu courant 2023, pour une enveloppe de 234 000€. En effet, l'un des campus de l'UTBM, accueillant de l'ordre de 1200 étudiants est implanté dans le village de Sevenans (commune de 694 habitants, au sein du Territoire de Belfort, équidistante de Belfort et Montbéliard). Ni cette commune, ni l'UTBM ne disposent d'équipements sportifs. Aussi l'UTBM, soucieuse de développer la vie étudiante, sportive et son ancrage local, souhaite mettre en place un terrain multisports. Ce sont au quotidien plus de 1200 étudiants et près de 150 personnels qui seraient potentiellement concernés par la mise en place de ce terrain multisport.

L'objectif de ce projet est de favoriser la pratique sportive des étudiants sur le campus de Sevenans.

Autres

A la rentrée d'automne 2022, et dans une démarche écologique vis-à-vis des gobelets en plastique désormais supprimés dans les locaux, l'établissement a choisi de distribuer gratuitement une gourde en verre aux étudiants.

La Vie Etudiante a également soutenu financièrement les associations étudiantes afin de se fournir en couvercles anti GHB, notamment pendant la période d'intégration des étudiants, et de sécuriser également les différentes soirées festives étudiantes.

IV - Une gestion financière efficace et prospective

Le montant de la subvention de charge pour service public est estimé, à date, à 29 312 221 € pour 2023. Pour autant, l'établissement mène une politique de développement des ressources encaissables.

Développement des ressources propres encaissables : Droits d'inscription

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	983 980 €	980 724 €	940 640 €	943 220 €	912 930 €	930 964 €	991 024 €	958 702 €	1 000 000 €

Commentaires : Les recettes liées aux droits d'inscription sont en baisse de 32 322 €, avec un taux d'exécution de 98 %. La diminution du nombre d'étudiants sur l'année universitaire 2022-2023 (2 624 étudiants contre 2 826 en 2021-22) explique principalement cette diminution de recettes.

Développement des ressources propres encaissables : Formation continue

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	428 569 €	373 855 €	335 190 €	353 680 €	338 330 €	230 107 €	385 460 €	308 124 €	350 000 €

Commentaires : La baisse des recettes de formation continue (-77 336€) s'explique pour l'essentiel par la baisse de l'effectif de la formation ESPERA Sbarro (30 stagiaires intégrés lors de la promotion précédente, arrivée après l'interruption Covid, contre 16 dans la session en cours, soit un retour à l'effectif habituel) et par le passage de 10 stagiaires inscrits en Master ETI à 1 seul (le nombre d'inscrits pour les années antérieures variaient entre 1 et 4 stagiaires au maximum), après une année 2021 exceptionnelle.

Développement des ressources propres encaissables : Taxe d'apprentissage

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	688 182 €	795 746 €	776 270 €	756 460 €	766 790 €	516 116 €	521 185 €	606 450 €	800 000 €

Commentaires : Le montant de la taxe d'apprentissage est en hausse de 16 % par rapport à l'année 2021. La refonte de la communication de l'UTBM ciblée en direction des entreprises explique principalement cette augmentation. Néanmoins, l'UTBM n'a toujours pas retrouvé le niveau de sa taxe d'apprentissage d'avant la réforme.

Développement des ressources propres encaissables : Contrats et prestations de recherche

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	1 892 914 €	2 485 897 €	2 331 230 €	1 610 230 €	1 901 070 €	1 637 815 €	2 980 909 €	2 446 593 €	3 310 000 €

Commentaires : Les fluctuations annuelles s'expliquent par des décalages dans les encaissements. La cible fixée par le ministère paraît surévaluée. L'analyse est identique à l'indicateur IC5 ci-dessus).

Développement des ressources propres encaissables : Subventions (hors SCSP)

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	2 057 747 €	1 503 194 €	4 175 150 €	1 956 320 €	1 900 400 €	1 151 787 €	5 419 996 €	3 418 496 €	2 000 000 €

Commentaires : Les recettes encaissées au titre des subventions (hors SCSP) diminuent par rapport à 2021 (-37 %) mais atteignent néanmoins un niveau encore bien supérieur à la cible fixée.

Plusieurs éléments expliquent la situation 2022 :

- les financements de l'Etat fléchés connaissent une très forte diminution par rapport à 2021, dont 1 803 606 € liés à la réhabilitation du bâtiment A, compte-tenu d'une régularisation des titres de recettes émis sur les exercices antérieurs à 2022. Au 31 décembre 2021, le total des recettes émis sur ce projet étant supérieur aux dépenses décaissées, aucune recette n'a donc été engagée sur l'exercice 2022 ;
- une augmentation des recettes relatives à l'Open Lab (bâtiment B) versées par la Région à hauteur de 815 219 € contre 419 984 € en 2021 ;
- plusieurs projets, portés par le SAIC, ont généré des encaissements conséquents en 2022, notamment : projet PVIA pour 280 675 € et projet Suratram pour 170 000 € (financement RBFC), projet Hy Track pour 278 488 € et projet SHYPHAGE pour 115 853 € (financement BPI France).

Développement des ressources propres encaissables : Autres recettes "non comptabilisées"

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
			4 931 €	360 933 €	465 818 €	1 188 823 €	1 044 525 €	1 190 578 €	-

Commentaires : Les programmes ERASMUS sont comptabilisés en opération pour compte de tiers depuis 2018 et les subventions « recherche UTBM » (ANR, H2020 notamment) sont comptabilisées à la ComUE UBFC.

Développement des ressources propres encaissables : Dons et legs des fondations

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	1 540 €	2 220 €	5 800 €	16 830 €	6 750 €	13 574 €	19 343 €	3 910 €	10 000 €

Commentaires : Les difficultés constatées de levées de fonds auprès des donateurs et la diminution des ressources de la fondation en 2022 (- 15 433€ par rapport à 2021) a conduit l'UTBM à engager à l'été 2022, une démarche de repositionnement et de relance de sa fondation. Le plan d'actions, élaboré avec une AMO, sera décliné à compter de 2023.

Développement des ressources propres encaissables : Produits exceptionnels

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	2 196 €	110 993 €	NC depuis GBCP	NC depuis GBCP	NC depuis GBCP	NC depuis GBCP	NC depuis GBCP	NC depuis GBCP	5 000 €

Commentaires : Il n'existe plus aucun compte 777, depuis le passage à la GBCP. Le compte 777 représentait la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice.

Développement des ressources propres encaissables : Autres ressources propres

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	1 642 972 €	1 798 704 €	1 401 790 €	1 365 370 €	1 370 960 €	1 540 645 €	1 625 927 €	2 121 311 €	2 000 000 €

Commentaires : L'augmentation est essentiellement due aux 288 788 € de recettes UTSEUS (+ 112 863 € par rapport à 2021), ainsi qu'à la refacturation du CFAI qui s'élève à 1 097 768 € en 2022 (contre 714 522 € en 2021). Cette recette connaît une augmentation progressive, à la suite de la renégociation en 2020 du contrat liant l'UTBM et le CFAI, permettant à l'établissement de se rapprocher encore davantage de son point d'équilibre.

Développement des ressources propres encaissables : Total

Date de mesure (année civile)	Valeur 2015 (2014-2015)	Valeur 2016 (2015-2016)	Valeur 2017 (2016-2017)	Valeur 2018 (2017-2018)	Valeur 2019 (2018-2019)	Valeur 2020 (2019-2020)	Valeur 2021 (2020-2021)	Valeur 2022 (2021-2022)	Cible
	7 698 100 €	8 051 333 €	9 963 070 €	7 002 110 €	7 197 230 €	6 021 008 €	11 943 845 €	9 863 586 €	9 125 000 €

Commentaires : Les ressources propres encaissables diminuent par rapport à 2021 (-17,4 %) mais atteignent néanmoins un niveau supérieur à l'ensemble des années antérieures ainsi qu'à la cible fixée.

Après une année exceptionnelle en 2021 imputable aux subventions perçues au titre des projets bâtimentaires de l'établissement, ainsi qu'aux très nombreux appels à projet recherche gérés par le SAIC, les ressources restent à un niveau important, notamment compte-tenu de l'augmentation de la refacturation du CFAI (+ 53,6 % par rapport à 2021) pour un montant de 1 097 768 €, des recettes UTSEUS (+64 %) pour un montant de 288 788 €, du montant de la taxe d'apprentissage de 606 450 € (+ 16 % par rapport à 2021).

On note en revanche :

- une diminution des recettes bâtimentaires, notamment concernant la réhabilitation du bâtiment A compte-tenu de l'absence de recettes engagées sur ce projet en 2022 ;
- une baisse des recettes de la valorisation, compte-tenu du retour à la normale du niveau des prestations de recherche, après une année 2021 exceptionnelle ;
- des recettes ERASMUS KA103 et KA131 qui n'ont pu être émises en décembre 2022 et ont donc été comptabilisées en produit à recevoir à hauteur de 126 356 €.

Compte financier 2022

Rapport de gestion de l'ordonnateur

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I : ANALYSE DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES (TAB. 1,2 ET 3).....	4
A : LES AUTORISATIONS D’EMPLOIS (TABLEAU 1)	4
B : LES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET DE CREDITS DE PAIEMENT (TAB 2 ET 3)	8
1) <i>Autorisations budgétaires de masse salariale</i>	8
<i>Les principaux facteurs expliquant la hausse de la masse salariale de 3,75 % (+ 1 002 580 €) par rapport à 2021 sont :</i>	9
2) <i>Exécution du budget UTBM AE et CP</i>	9
3) <i>Autorisations budgétaires de fonctionnement</i>	10
4) <i>Autorisations budgétaires d’investissement</i>	13
C : LES RECETTES.....	17
1) <i>La subvention pour charges de service public globalisée (SCSP)</i>	17
2) <i>Les autres financements de l’Etat globalisés</i>	17
3) <i>La CVEC globalisée</i>	17
4) <i>Les autres financements publics globalisés</i>	18
5) <i>Les ressources propres globalisées</i>	18
D : LE SOLDE BUDGETAIRE.....	20
II – L’EQUILIBRE FINANCIER (TAB. 4 ET 5)	21
III : LES OPERATIONS LIEES AUX RECETTES FLECHEES (TAB. 8)	22
IV : LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DE L’ETABLISSEMENT (TAB. 6, 7, 9 ET 10).....	23
A : ANALYSE DES AGREGATS BUDGETAIRES.....	23
1) <i>Les restes à payer (tableau de synthèse)</i>	23
2) <i>Le solde budgétaire</i>	23
B : LES OPERATIONS PLURIANNUELLES (TABLEAU 9 ET 10)	23
1) <i>Le tableau des PPI</i>	23
2) <i>Les programmes de recherche</i>	24
3) <i>Analyse des agrégats comptables</i>	24

Introduction

Le compte financier retrace la situation financière et comptable de l'établissement au terme de chaque année civile. Il donne une image fidèle du patrimoine, du résultat et de la situation financière de l'établissement. Emanant à la fois de l'ordonnateur et de l'agent comptable, puis soumis au vote de l'organe délibérant, il est accompagné d'un rapport de l'ordonnateur, auquel sont adjoints de manière réglementaire les éléments suivants :

- 1° les états retraçant les autorisations budgétaires et leur exécution (tableaux 1 et 2) ;
- 2° le tableau présentant l'équilibre financier tel qu'exécuté (tableau 4) ;
- 3° les états financiers annuels (un bilan, un compte de résultat et l'annexe des comptes annuels) ;
- 4° la balance des valeurs inactives.

Sont également transmis, pour information, aux membres du Conseil d'administration :

- le tableau des dépenses par destinations et des recettes par origine (tableau 3) ;
- le tableau des opérations pour compte de tiers (tableau 5) ;
- le plan de trésorerie (tableau 7) ;
- le tableau des opérations sur recettes fléchées (tableau 8) ;
- le tableau des opérations pluriannuelles (tableau 9) ;
- le tableau de synthèse budgétaire et comptable.

Dans la pratique, le taux d'exécution budgétaire doit être supérieur à 90 %, afin d'appuyer la sincérité des prévisions élaborées à l'occasion du budget initial et des deux budgets rectificatifs.

Pour rappel :

- l'UTBM est structurée budgétairement suivant trois entités : l'établissement (budget principal), le SAIC (budget annexe) et la Fondation (budget annexe) ;
- les enveloppes de fonctionnement et d'investissement pour les contrats de recherche sont fongibles (article 179 GBCP sur l'agrégation des enveloppes de fonctionnement et d'investissement), ce qui est le cas au SAIC.

I : Analyse des autorisations budgétaires (tab. 1, 2 et 3)

A : Les autorisations d'emplois (tableau 1)

L'établissement est soumis à une double contrainte : il dispose d'un plafond d'autorisations budgétaires pour l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement et d'un plafond d'emplois fixé par l'Etat et financé par celui-ci. Il a, par conséquent, une double contrainte : en euros et en emplois.

Le tableau ci-après présente les plafonds votés au budget rectificatif n°2 au 31 décembre 2022. La **prévision budgétaire** des plafonds d'emplois a augmenté de 4,12 % entre 2021 et 2022.

ETPT – Plafonds votés au budget rectificatif (BR) n°2	2021	2022	Variation en valeurs	Variation en %
Plafond Etat	325	338	+ 13	+ 4,00 %
Plafond propre	63	66	+ 3	+ 4,76 %
Total exercice budgétaire	388	404	+ 16	+ 4,12 %

La prévision augmente ainsi de 16 ETPT entre le BR n° 2 de 2021 et 2022.

L'augmentation de 16 ETPT résulte essentiellement des nouveaux projets et des campagnes d'emplois. La variation des ETPT du plafond propre provient principalement des recrutements sur ressources propres, liés notamment aux projets MOBICAMPUS et Territoire d'Innovation.

S'agissant du plafond état, l'augmentation de 13 ETPT n'est pas uniquement la conséquence d'une augmentation des recrutements sur plafond état, mais l'extension en année pleine du changement de plafond de contractuels BIATSS initialement sur plafond propre vers le plafond état, effectués au 1^{er} novembre 2021.

Une campagne emplois soutenue, notamment pour les personnels enseignants et enseignants chercheurs, explique également cette augmentation, puisqu'il était prévu le recrutement d'un professeur d'université, de quatre maîtres de conférences et de deux enseignants du second degré en 2022.

Les emplois étant la principale richesse et ressource de l'établissement, deux orientations ont été mises en œuvre au long des cinq années passées :

- dans un premier temps le « dégel » de certains emplois, au maximum des capacités financières de l'établissement ;
- dans un second temps, le renouvellement des emplois libérés à la suite de départs (retraite, mutation, etc).

La prévision budgétaire concernant le plafond Etat évolue ainsi à hauteur de 338 ETPT, essentiellement dus à une bascule des ETPT sur plafond propre vers le plafond Etat, et à une campagne d'emplois prévoyant le recrutement de 8 fonctionnaires.

La prévision budgétaire concernant le plafond propre évolue de + 3 ETPT pour atteindre 66 ETPT, malgré l'extension en année pleine d'une vague de recrutement initiée au dernier trimestre 2021 de personnels sur postes financés.

Au titre de l'année 2022, l'exécution effective de ces plafonds est la suivante :

ETPT par population	Moyenne 2021	Moyenne 2022	Ecart
Plafond Etat	322,54	330,36	7,82
Titulaire	218,12	216,56	-1,56
Enseignants, enseignants-chercheurs	124,92	125,13	0,21
BIATSS	93,20	91,43	-1,77
Non Titulaire	104,42	113,80	9,38
Enseignants, enseignants-chercheurs	54,72	54,15	-0,57
BIATSS	49,70	59,65	9,95
Plafond propre	55,93	53,86	-2,07
Non Titulaire	55,93	53,86	-2,07
Doctorants	3,00	4,00	1,00
BIATSS	52,93	49,86	-3,07
Total général	378,47	384,22	5,75

Concernant la campagne emplois 2022 des personnels enseignants, il était prévu le recrutement d'un professeur d'université, de quatre maîtres de conférences et de deux enseignants du second degré. Or, le poste de professeur d'université publié à la campagne 2022 sera pourvu, par recrutement interne, en 2023. Un seul poste de maître de conférences a été pourvu en externe, les trois autres ayant été infructueux. Les postes d'enseignants du second degré ont quant à eux été pourvus, un des deux postes l'ayant été par un enseignant contractuel, déjà présent au sein de l'UTBM.

Ainsi, l'impact de la campagne d'emploi 2022 est faible, puisqu'il est constaté chez les enseignants et enseignants-chercheurs titulaires une moyenne annuelle en ETPT légèrement supérieure à celle de 2021 (+ 0,21 ETPT). Cette relative stabilité est également liée à la disponibilité non prévue d'un maître de conférences, au 1^{er} septembre 2022.

Concernant les enseignants et enseignants-chercheurs contractuels, la baisse de - 0,57 ETPT s'explique par un décalage pris dans le recrutement des ATER et contractuels doctorants au 1^{er} septembre 2022, un poste ATER étant toujours non pourvu au 31 décembre 2022.

En tenant compte des enseignants contractuels sur plafond propre, les ETPT 2022 des enseignants sont quasi-identiques à ceux de 2021 (+ 0,64 ETPT).

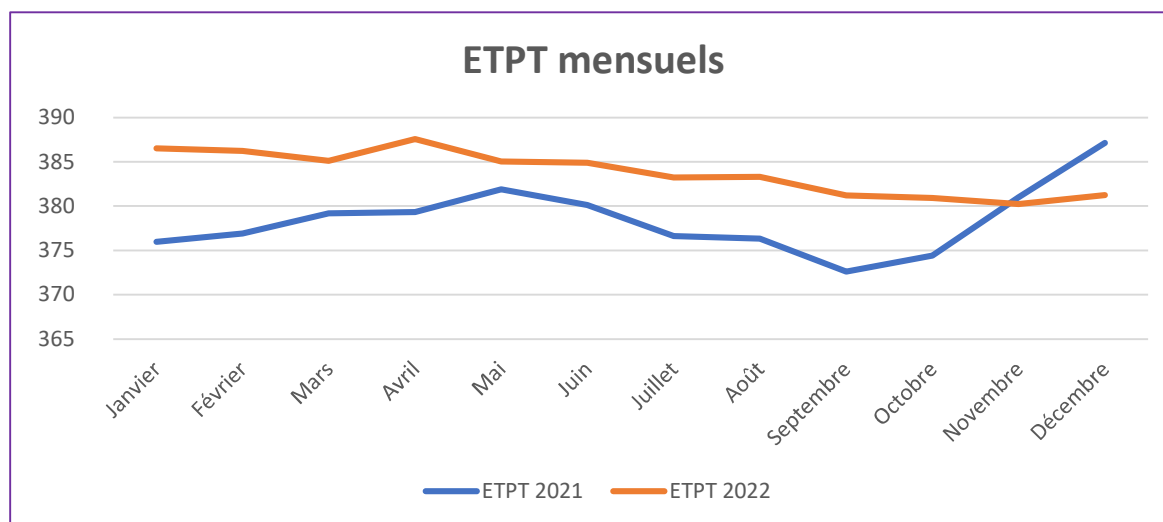
En effet, sur budget propre, les ETPT 2022 des enseignants-chercheurs contractuels sont en hausse de +1 ETPT à la suite du recrutement d'un doctorant contractuel sur le programme d'investissement d'avenir « CMQ Mobicampus ».

Concernant la campagne d'emplois des personnels BIATSS, le poste sur concours a été pourvu par un personnel contractuel déjà présent dans l'établissement. Une baisse de la moyenne annuelle en ETPT (- 1,77 ETPT) est toutefois constatée parmi les BIATSS titulaires. Le détachement d'un agent en début d'année 2022 et une disponibilité expliquent cette variation.

Concernant les BIATSS contractuels sur plafond Etat, une augmentation de la moyenne annuelle de + 9,95 ETPT est constatée par rapport à 2021. Cette évolution est le résultat de l'extension en année pleine du changement de plafond (plafond propre vers plafond Etat) intervenue le 1^{er} novembre 2021 d'une part, de la vague de recrutements opérés au 4^{ème} trimestre 2021 d'autre part.

Enfin, il est observé une baisse de - 3,07 ETPT pour les personnels BIATSS financés sur budget propre par rapport à 2021, baisse s'expliquant principalement par les contrats de recherche SAIC, pour - 3,94 ETPT.

Le graphique ci-dessous traduit l'évolution des ETPT mensuels en 2022 et, pour comparaison, en 2021.



Le nombre d'ETP au 31 décembre 2022 est de 381,25, soit 5,91 de moins qu'en 2021 à la même période. Ce résultat est lié aux départs (disponibilité, fin de contrat, démissions) d'agents contractuels et titulaires.

Pour les contrats de recherche, la baisse de 5,70 ETP (soit - 3,94 ETPT) par rapport à 2021 s'explique par des fins de contrat et des embauches d'agents sous contrat établissement. La disponibilité d'un agent en CDI, à partir du 4^{ème} trimestre 2022, explique également cette diminution du nombre d'ETP au 31 décembre 2022.

Cet impact ne se traduit pas dans le nombre des BIATSS sur plafond propre (+ 0,18 ETP), qui comprend les recrutements (10,60 ETP) et les départs (- 5,32 ETP) du plafond propre.

Le tableau ci-dessous indique la variation du nombre d'ETP par population :

ETP par population	31 décembre 2021	31 décembre 2022	Ecart
Plafond Etat	333,96	326,87	-7,09
Titulaire	218,00	216,47	-1,53
Enseignants, enseignants-chercheurs	124,20	123,97	-0,23
BIATSS	93,80	92,50	-1,30
Non Titulaire	115,96	110,40	-5,56
Enseignants, enseignants-chercheurs	55,30	53,90	-1,40
BIATSS	60,66	56,50	-4,16
Plafond propre	53,20	54,38	1,18
Non Titulaire	53,20	54,38	1,18
Doctorants	3,00	4,00	1,00
BIATSS	50,20	50,38	0,18
Total général	387,16	381,25	-5,91

Le tableau ci-dessous présente les facteurs d'évolution, en ETP et en ETPT, entre 2021 et 2022 :

	Ecart en ETP au 31 décembre			Ecart en ETPT annuel		
	Enseignant	BIATSS	Total	Enseignant	BIATSS	Total
Plafond Etat	-1,63	-5,46	-7,09	-0,36	8,18	7,82
Campagne d'emplois 2022	3	1	4,00	1	0,33	1,33
Réintégration (<i>suite disponibilité, mi-temps thérapeutique ...</i>)		1,04	1,04		0,91	0,91
Départs (<i>retraite, mutation, disponibilité, démission, fin de contrat...</i>)	-19,80	-13,30	-33,10	-7,28	-4,88	-12,16
Recrutements	15,47	6,80	22,27	5,90	2,83	8,73
Autres (<i>changement de quotité, changement de plafond, congé maladie...</i>)	-0,30	-1	-1,30	0,02	8,99	9,01
Plafond Université	1	0,18	1,18	1	-3,07	-2,07
Départ (<i>fin de contrat, démission...</i>)		-5,32	-5,32		-2,90	-2,90
Recrutements	1	10,60	11,6	1	6,65	7,65
Autres (<i>changement de quotité, changement de plafond, marge de précaution...</i>)		0,60	0,60		-2,88	-2,88
Ressources propres (<i>contrats de recherche SAIC</i>)		-5,70	-5,70		-3,94	-3,94
Total	-0,63	-5,28	-5,91	0,64	5,11	5,75

Au titre de l'exercice 2022, l'exécution budgétaire effective des plafonds d'emplois est la suivante :

Consommation en ETPT	Dernier budget rectificatif 2021	% d'exécution	Dernier budget rectificatif 2022	% d'exécution
Plafond Etat	325	99,3 %	338	97,7 %
Plafond Propre	63	88,6 %	66	81,6 %
Total exercice budgétaire	388	97,6 %	404	95,0 %

Le taux d'exécution budgétaire global est de 95 %, en baisse de 2,6 % comparé à 2021. L'exécution du plafond Etat baisse à 97,7 % en 2022, contre 99,3 % en 2021, tout comme le taux d'exécution du plafond propre qui s'élève à 81,6 % en 2022, contre 88,6 % en 2021. La principale explication réside dans l'augmentation prévisionnelle des ETPT BIATSS du plafond Etat et du plafond propre, lors du budget rectificatif n°2, pour pallier des remplacements et des recrutements sous contrats financés qui n'ont pas encore été pourvus fin 2022.

B : Les autorisations d'engagement et de crédits de paiement (tab 2 et 3)

1) Autorisations budgétaires de masse salariale

Les chiffres sont exprimés en coûts chargés. Le montant des dépenses de personnel du compte financier 2022 s'élève à 27 798 310 €, dont 27 724 927 € en chaîne paie (sur bulletin de salaire).

	2021	2022	Variation 2021-2022
Chaîne paie	26 704 416	27 724 927	+ 1 020 511 €
Hors chaîne paie	9 113	73 383	- 17 930 €
Total	26 795 729	27 798 310	+ 1 002 581 €

Le tableau ci-dessous présente le montant de la chaîne paie (hors liquidations directes) :

	Réalisé [€]		
	2021	2022	Variation 2021-2022
Plafond Etat	23 719 799	24 690 405	+ 970 606
Plafond ressources propres	2 519 995	2 551 722	+31 727
Autres dépenses non suivies dans OREMS	91 313	73 383	-17 930
Autres dépenses non ventilables	464 622	482 800	+ 18 178
TOTAL	26 795 729	27 798 310	+ 1 002 581

Les principaux facteurs expliquant la hausse de la masse salariale de 3,75 % (+ 1 002 580 €) par rapport à 2021 sont :

- la hausse du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 pour + 376 693 € ;
- le GVT solde pour + 357 950 €, dont + 297 567 € pour les agents titulaires et + 60 383 € pour les agents contractuels ;
- les contrats de recherche pour + 145 276 €. Cette variation traduit une hausse de la rémunération des agents recrutés sur les contrats de recherche, les ETPT ayant diminué en 2022 (- 3,94 ETPT) ;
- la structure des emplois pour + 144 642 €. Cette évolution est principalement liée à l'extension sur année pleine de la campagne d'emploi 2021 (4 postes de professeurs des universités pourvus par des enseignants-chercheurs déjà présents au sein de l'UTBM) et à la campagne d'emploi 2022.

Concernant le taux d'exécution budgétaire au titre de l'exercice 2022, l'UTBM a exécuté 97,1 % de ses prévisions de masse salariale.

Masse salariale	Budgété au BR n°2	Réalisé	Taux d'exécution
2021	27 110 937 €	26 795 729 €	98,8 %
2022	28 621 856 €	27 798 310 €	97,1 %
Variation 2021	- 315 208 €	- 1,2 %	
Variation 2022	- 823 546 €	- 2,9 %	

Le taux d'exécution des dépenses de masse salariale baisse légèrement entre 2021 et 2022.

La sous-consommation par rapport aux prévisions du BR n°2 est de - 823 546 €, dont - 418 477 € sur le budget établissement et - 405 069 € sur le budget SAIC.

Concernant le budget établissement, cette sous-consommation s'explique par le schéma d'emploi et la structure des emplois, qui permettent de dégager une sous-consommation d'environ - 303 500 €, mais également par la variation des heures complémentaires pour environ - 160 396 €.

Concernant le budget SAIC, les prévisions de masse salariale reposent essentiellement sur les équipes de recherche à l'initiative à la fois des appels à projet et des recrutements sur les contrats de recherche. La sous-consommation du BR n°2 est liée à des recrutements reportés sur 2023 et à des montages de programmes de recherche infructueux au final.

2) Exécution du budget UTBM AE et CP

Le budget principal UTBM est consommé en AE globalement à hauteur de 81,42 % en dépenses : 97 % pour la masse salariale, 85 % pour le fonctionnement et 60 % pour l'investissement.

AE globaux UTBM (fonctionnement + investissement + masse salariale)	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2021	40 633 202 €	39 273 412 €	96,65 %
2022	59 057 354 €	48 085 809 €	81,42 %
Variation en valeur	+ 18 424 152 €	+ 8 812 397 €	
Variation en %	+ 45,34 %	+ 22,44 %	

Le budget agrégé UTBM est consommé en CP globalement à hauteur de 79,24 % en dépenses : 97 % pour la masse salariale, 83 % pour le fonctionnement et 46 % pour l'investissement.

CP globaux UTBM (fonctionnement + investissement + masse salariale)	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2021	41 464 123 €	38 324 022 €	92,42 %
2022	53 172 746 €	42 136 193 €	79,24 %
Variation en valeur	+ 11 708 623 €	+ 3 812 171 €	
Variation en %	+ 26,24 %	+ 9,95 %	

Le solde budgétaire de l'UTBM est en déficit de 2 391 439 €. Ce déficit s'explique notamment par des recettes « trop titrées » en 2021. En effet, le solde budgétaire de 2022 vient « compenser / régulariser » l'important solde budgétaire de 2021.

Les amortissements (comptes 68 et 78) étant des dépenses non décaissées, elles ne sont pas reprises dans les états budgétaires.

3) Autorisations budgétaires de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement UTBM, hors masse salariale, s'élèvent à 7 188 791 € en autorisations d'engagement (AE) et 6 737 172 € en crédits de paiement (CP).

AE fonctionnement hors MS - UTBM	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2021	7 588 455 €	6 937 320 €	91,4 %
2022	8 439 271 €	7 188 791 €	85,18 %
Variation en valeur	+ 850 816 €	+ 251 471 €	
Variation en %	+ 11,21 %	+ 3,62 %	

CP fonctionnement hors MS - UTBM	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2021	7 835 033 €	6 206 792 €	79,2 %
2022	8 127 834 €	6 737 172 €	82,89 %
Variation en valeur	+ 292 801 €	+ 530 380 €	
Variation en %	+ 3,74 %	+ 8,55 %	

Une hausse de 251 471 € (+ 3,62 %) est constatée pour ce qui concerne les AE, et de 530 380 € (+ 8.55 %) pour ce qui concerne les CP de l'UTBM, par rapport à l'exercice 2021.

Le taux d'exécution des AE de l'UTBM, en fonctionnement, pour l'année 2022, est de 85 % (contre 91 % en 2021) et de 83 % en CP (contre 79 % en 2021).

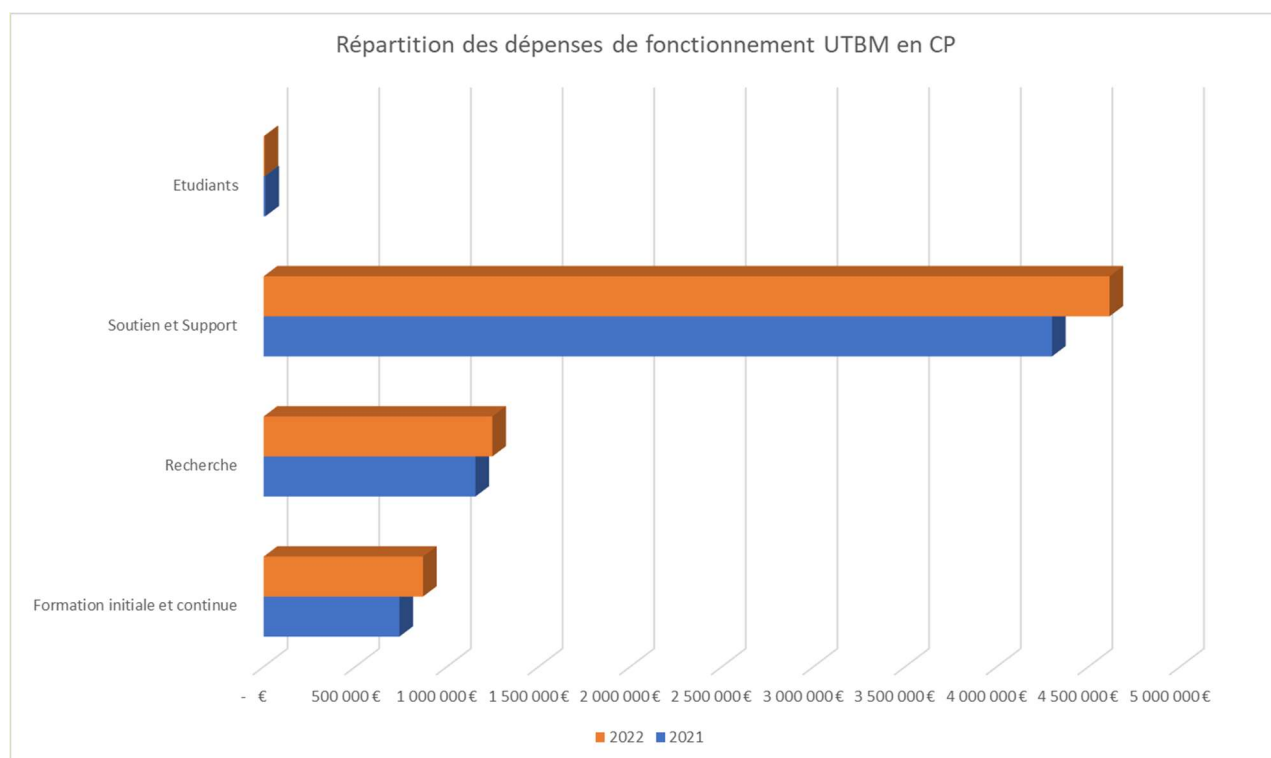
La diminution du taux d'exécution des AE en 2022 s'explique notamment par la politique UTBM conduite en 2022 d'ouverture des crédits alloués à hauteur de 90 % seulement. Cette opération avait principalement vocation à répondre à des dysfonctionnements financiers constatés fin 2021 (afflux des achats sur la semaine précédant l'arrêt des commandes). Mais cette disposition a aussi largement permis de pallier les surcoûts des dépenses de gaz et d'électricité.

La prise en compte par les services des incertitudes générées par l'augmentation des prix a par ailleurs influé sur le niveau des commandes des services.

Enfin, plusieurs gros fournisseurs posent soucis quant à leur gestion de la facturation : factures, avoirs, décalages dans l'envoi des factures, ce qui impacte forcément la consommation des AE comme des CP.

Le taux d'exécution des AE de fonctionnement par entité se décomposent comme suit :

- 86 % pour l'établissement,
- 81 % pour le SAIC,
- 60 % pour la fondation.



Le fonctionnement en CP est réalisé à hauteur de 83 %.

Les dépenses de fonctionnement réalisées en CP augmentent de 8,55 % entre 2021 et 2022. Cette augmentation reste cependant à relativiser pour deux raisons principales :

- le renchérissement des prix des fluides (eau, gaz et électricité) en 2022 a conduit l'UTBM à augmenter de 75 % ce poste de dépense lors des BR au regard du budget initial, pour un montant total de 1 449 400€.
Pour rappel :
 - BI 2022 : prévisions de 410 000 € pour le gaz, 37 000 € pour l'eau, 420 000 € pour l'électricité ;
 - BR n°1 2022 : + 300 000 € destinés à couvrir les augmentations du gaz et d'électricité ;
 - BR n°2 : + 319 400 € destinés à compléter le budget estimé pour les augmentations de gaz et d'électricité soit un total de 1 449 400 € budgété au cours de l'année 2022 pour l'ensemble des fluides ;
- la reprise des événements en présentiel et des mobilités, après 2 années de suspension liée aux conditions sanitaires, notamment la remise des diplômes, le congrès industriel et les missions en France et à l'étranger.

Dans l'exécution budgétaire de cette année, la chaîne financière a particulièrement bien fonctionné, avec un lissage et une anticipation des commandes tout au long de l'année 2022.

Le tableau suivant retrace la répartition des dépenses par destination en AE.

AE Globaux dépenses réalisées par destination	Fonctionnement	
	2021	2022
Formation initiale et continue	809 314 €	895 256 €
Recherche	1 257 129 €	1 409 253 €
Soutien et support	4 861 252 €	4 878 467 €
Etudiants	9 625 €	5 815 €
Total	6 937 320 €	7 188 791 €

L'augmentation des dépenses de fonctionnement (+ 3,62 %) enregistrée en 2022 concerne en premier lieu la recherche (+ 152 124 € de dépenses par rapport à 2021), puis la formation (+ 85 942 €), et enfin les dépenses de soutien et support avec une légère hausse (+ 17 215 €).

L'augmentation des dépenses en 2022 découlent notamment de premières dépenses liées à la relance du Crunch Time, après l'annulation des éditions 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire ainsi que de la hausse de 6,2 % des crédits récurrents alloués aux différentes équipes de recherche qui passent de 231 124 € à 245 561 € en 2022.

Les dépenses de formation initiale et continue bénéficient notamment de la reprise des mobilités internationales (+ 28 000€ par rapport à 2021), de la relance du Congrès Industriel après l'impact de la crise sanitaire sur les éditions précédentes (+ 16 000 €), de la participation au salon BE4.0 (Industries du futur) à Mulhouse et des actions liées au master Togo et mastère spécialisé Hydrogène (+ 5 000 €).

Les dépenses de fonctionnement des missions soutien et support ne connaissent, pour leur part, qu'une hausse mesurée en 2022, grâce à une politique maîtrisée des dépenses et à l'ouverture à hauteur de 90 % des crédits de fonctionnement, afin de prendre en compte l'impact annoncé des surcoûts énergétiques en 2022.

Les dépenses de fonctionnement SAIC sont exécutées à hauteur de 81 % en AE et 83 % en CP. Ces taux se sont nettement améliorés par rapport à 2021 (59 % en AE et 59 % en CP). La stratégie sur le suivi des budgets SAIC doit cependant encore être renforcée, car deux facteurs génèrent des incertitudes :

- un programme de recherche signé pour généralement trois années en moyenne, va-t-il commencer lors de l'exercice budgétaire de sa signature ?
- l'évaluation de l'enveloppe permettant de couvrir les nouveaux contrats est-elle suffisante ou non ? Il a été décidé, depuis l'exercice 2021, de réduire ces enveloppes de fonctionnement, masse salariale et d'investissement. Mais la non-consommation des contrats déjà en cours n'a toujours pas suffi à redresser les taux au niveau des 90 %.

Les dépenses de fonctionnement SAIC en AE se décomposent comme suit :

- les AAP Région recherche (consommables, gratifications et achat de petits matériels) : 50 497 € (5 %) ;
- les contrats CIFRE (gratifications de stage et déplacements) : 69 405 € (8 %) ;
- les prestations (gratifications de stage, déplacements et consommables pour la réalisation des prestations) : 427 640 € (46 %) ;

- les contrats de recherche (petits matériels, maintenance, déplacements et gratifications de stage) : 240 570 € (26 %) ;
- les activités annexes (achats pour la boutique UTBM, colloques, pôle éditorial) : 133 841 € (15 %).

Les dépenses de la fondation sont exécutées à 60 %. Les dépenses de la fondation sont dans l'ensemble relativement faibles, mais restent importantes pour les étudiants. Ainsi, les dépenses sont constituées principalement de bourses, d'aides d'urgence prises par arrêté pour permettre aux étudiants de subvenir à leurs besoins pendant la crise, et des prix « Etudiant » et « Alumni » d'une valeur chacun de 700 €. Ces derniers sont destinés à distinguer des porteurs de projet (étudiant ou diplômé de l'UTBM) qui doivent revêtir un caractère entrepreneurial, sportif, culturel, humanitaire ou un objectif de développement durable.

4) Autorisations budgétaires d'investissement

Les autorisations d'engagement d'investissement UTBM s'élèvent à 13 098 709 € en 2022, pour une budgétisation de 21 996 227 € au BR n°2. Les consommations d'investissement en AE sont réalisées à 60 % par rapport au BR n°2 de 2022. Le taux d'exécution de 60 % s'explique principalement par les retards de livraison et les décalages de plannings des travaux du bâtiment A, et par des décalages de facturation pour le bâtiment B.

Les principaux investissements de l'année sont concentrés sur la jouvence et le renouvellement du matériel de recherche et de formation (+1,58 million d'€ au BR n°1), un autofinancement supplémentaire de 500 000€ pour le bâtiment A et de 500 000€ pour le bâtiment B, au titre des aléas de travaux et des surcoûts des matériels et fournitures.

Concernant les crédits de paiement, les dépenses d'investissement se portent à 7 600 711 €, pour une budgétisation de 16 423 056 €, ce qui représente un taux d'exécution de 46 %.

Les dépenses Etablissement sont exécutées à hauteur de 61 % en AE et 47 % en CP

AE investissement Etablissement	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2021	4 785 591 €	4 552 989 €	95 %
2022	20 198 766 €	12 382 119 €	61 %
Variation en valeur	+ 15 413 175 €	+ 7 829 130 €	
Variation en %	+ 322 %	+ 172 %	

CP investissement	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2021	4 799 934 €	3 508 156 €	73 %
2022	14 643 412 €	6 936 495 €	47 %
Variation en valeur	+ 9 843 478 €	+ 3 428 339 €	
Variation en %	+ 205 %	+ 97,72 %	

Par rapport à l'exercice 2021, les AE d'investissement augmentent de plus de 172 % au global, et de 150 % pour le seul secteur de l'immobilier.

Les principaux investissements de l'établissement sont à plus de 77 % des dépenses bâtimentaires.

Investissements par nature	Domaine	Montant AE	% / global
Réhabilitation bât. A	Immobilier	6 020 502 €	49 %
Openlab immobilier bât. B	Recherche	2 238 295 €	18 %
G.E.R. Gros entretiens rénovation	Immobilier	464 997 €	3,8 %
Clos couvert	Immobilier	454 923 €	3,7 %
Pôle Energie Informatique	Formation	279 024 €	2,25 %
Pôle Industrie 4.0	Formation	278 714€	2,25 %
Pôle Humanités	Formation	244 500€	1,97 %
City Parc	Immobilier	231 022€	1,87 %
Réseau des open lab	Recherche	221 597€	1,79 %
Pôle Mobilités Transports-Plateforme Mobilitéc	Formation	163 137€	1,32 %
Direction à la transition numérique	Pilotage et support	143 396€	1,16 %
Mise en accessibilité	Immobilier	135 851€	1,10 %
Pôle Mobilités et transports du futur-Elliad	Recherche	118 321€	0,96 %

Les dépenses dans les pôles, au Crunch Lab et à la DTN s'expliquent principalement par les investissements du BR1.

Deux PPI, représentent à eux seuls 67 % des dépenses d'investissement : 1) la réhabilitation du bâtiment A et 2) l'aménagement du bâtiment B. Ces deux PPI seront abordés dans les commentaires des tableaux 9 et 10.

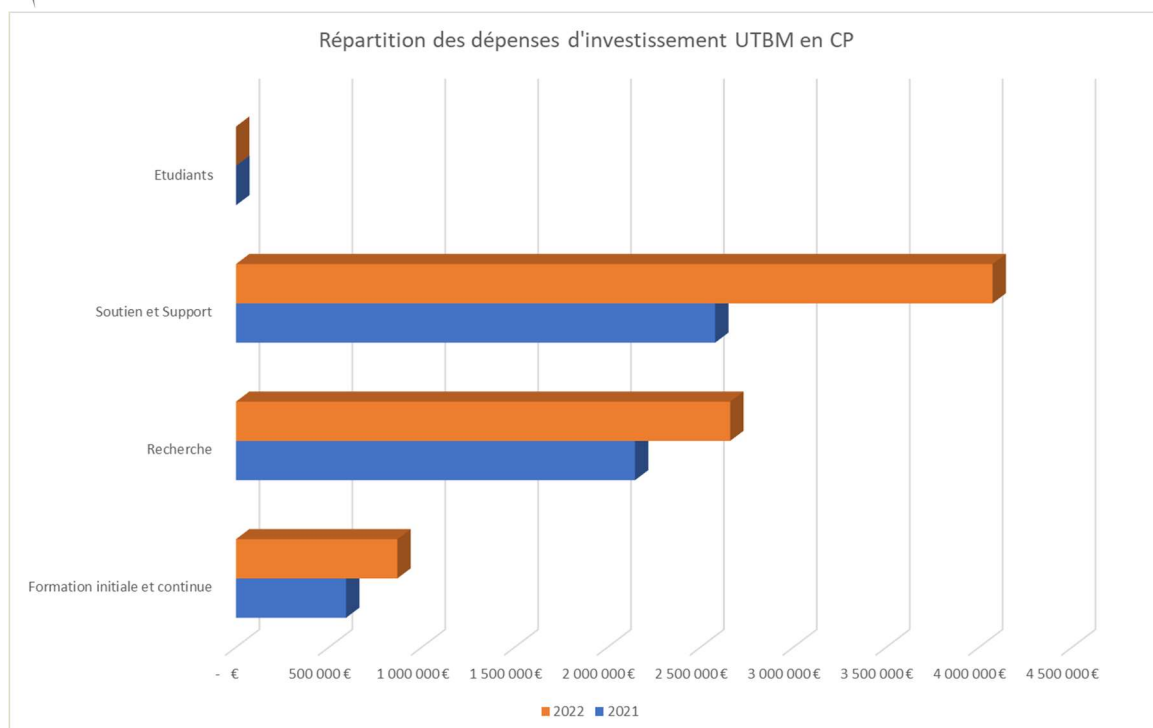
Le gros entretien et la rénovation des bâtiments (464 997 €), ainsi que le clos couvert (454 923 €), représentent 7,5 % des dépenses d'investissement de l'établissement.

Le projet de City Parc (terrain multisports pour le site de Sevenans) mobilise 1,87% des investissements de 2022. Le budget avait été engagé en AE en 2022, mais devra faire l'objet d'une modification de son objet et du montant de son financement en 2023, en raison des difficultés rencontrées quant à la localisation de son implantation.

Les pôles et l'open lab poursuivent leur développement, dans le cadre d'opérations d'achat de nouveaux équipements, avec, pour exemple, l'acquisition d'une maquette numérique pour le pôle humanités (244 500 €), d'un spectromètre et d'un robot cartésien pour le pôle industrie 4.0 (62 241 €), d'un robot mobile (110 644 €) et d'un casque d'enregistrement électroencéphalographique (42 682 €) pour le pôle mobilités et transports du futur, d'équipements informatiques et didactiques pour le pôle énergie et informatique (147 423 €), d'une machine-outil et d'une imprimante 3D pour l'open lab (220 066 €).

La direction à la transition numérique modernise les équipements de l'établissement en augmentant les capacités de stockage de données (acquisition de nouveaux disques durs pour 46 323 €), ainsi que les équipements de visioconférence de l'UTBM (rénovation du système audio/visioconférence de la salle du conseil pour 25 150 € par exemple).

L'analyse des dépenses, par destination, montre que les progressions les plus significatives sont les dépenses liées à l'immobilier et, dans une moindre mesure, à la recherche.



Les travaux bâtimentaires font augmenter les dépenses d'investissement de la rubrique soutien et support de + 1 330 354 € en CP par rapport à 2021, du fait notamment de la gestion des dépenses par le service patrimoine pour la réhabilitation du bâtiment A, le clos couvert et la mise en accessibilité.

Les investissements dans la recherche augmentent de + 512 273 € en CP. Cette augmentation reste cependant à relativiser. En effet, le domaine fonctionnel attribué au PPI immobilier du bâtiment B (D107 : recherche universitaire : mathématiques), flèche celui-ci sur la rubrique recherche. Par ailleurs, cette augmentation comprend également la politique de jouvence du matériel conduite en 2022 et le renforcement capacitaire mis en œuvre.

En investissement, le SAIC atteint un taux d'exécution de 40 % en AE et 37 % en CP, compte-tenu des trois projets suivants qui ont un impact fort sur les dépenses du SAIC, puisqu'ils représentent 424 973 € de dépenses et 59,3 % des AE du SAIC :

- **le projet ECO-CAMPUS (250 994 €)**, portant sur la gestion des énergies et composants. L'objectif est de mobiliser la communauté universitaire, les collectivités et les entreprises pour donner une identité forte au territoire, répondre par la formation et la recherche, aux grands enjeux liés à l'énergie et aux mobilités, construire et réhabiliter pour offrir des conditions optimales de travail aux personnels et étudiants en faisant du site de Belfort Techn'hom un chantier école pour les formations et une vitrine technologique et scientifique pour les entreprises et les chercheurs dont un investissement de 181 422 € est financé par la Région et le Grand Belfort. 800 000 € de dépenses étaient prévues en 2022 mais de nombreux marchés ont pris du retard, ce qui a décalé les achats sur 2023 ;
- **le projet MOBILITECH 2020 (99 999 €)** : l'objectif du projet est de faire évoluer la plateforme Véhicule Intelligent et Autonome pour pouvoir disposer de capacité à mettre en œuvre, évaluer et prototyper (démonstrateurs) des fonctions avancées de mobilité des personnes et des biens. Il s'agit de développer des véhicules autonomes livreurs (VAL), permettant de livrer des colis à des personnes en milieux intérieur et extérieur. 800 000 € étaient initialement prévus au budget 2022, mais les difficultés dans la finalisation des marchés ont décalé les investissements sur 2023 ;

- **le projet DHyPAC (73 980 €)** : le projet porte sur la durabilité des réservoirs d'hydrogène à hydrures associés aux Piles A Combustibles (DHYPAC), pour un investissement prévu de 106 139 € financé par la RBFC ;

AE investissement SAIC	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2021	1 148 219 €	987 374 €	86,0 %
2022	1 797 461 €	716 589 €	40,0 %
Variation en valeur	+ 649 242 €	-270 785 €	
Variation en %	+ 56,54 %	-27,42 %	

CP investissement SAIC	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2021	1 718 219 €	1 813 344 €	105,5 %
2022	1 779 644 €	664 216 €	37 %
Variation en valeur	+ 61 425 €	- 1 149 128 €	
Variation en %	+ 3,57 %	-96,33 %	

Le taux d'exécution d'investissement du SAIC, en AE et en CP, beaucoup plus faible qu'en 2021, s'explique par un décalage de projets de recherche pluriannuels dans le temps.

Les dépenses d'investissement en AE sont réparties comme suit :

- Les AAP Région recherche : 151 422 € (21 %) ;
- les prestations recherche : 110 267 € (15 %) ;
- les contrats de recherche : 436 260 € (61 %) ;
- les activités annexes : 18 640 € (3 %).

La répartition des dépenses d'investissement par domaine de recherche montre que 80 % des dépenses d'investissement du SAIC sont fléchées en direction du domaine D107 (recherche universitaire : mathématique), le reste étant fléché vers le domaine D108 (recherche universitaire en physique chimie).

Répartition des dépenses d'investissement par laboratoire D107

Equipes de recherche	Montants
ELLIADD ERCOS	33 567 €
FEMTO ENERGIE	379 119 €
CIAD	135 198 €
NIT O2S	24 816 €
Recherche transversale	2 821 €
Total	575 521 €

Répartition des dépenses d'investissement par laboratoire D108

Equipes de recherche	Montants
FCLAB	4 683 €
FEMTO MINAMAS	42 957 €
ICB CO2M	35 614 €
ICB PMDM	51 055 €
Total	134 309 €

C : Les recettes

Rappel : Les recettes ne sont présentées qu'en recettes encaissées (RE), et non en autorisations de recettes (AR)

Le taux d'exécution global des recettes de l'UTBM s'élève, en 2022, à 81 % (95 % pour les recettes globalisées et 27 % pour les recettes fléchées, compte tenu du décalage des travaux bâtimentaires).

1) La subvention pour charges de service public globalisée (SCSP)

La notification définitive du 21 décembre 2022 porte celle-ci à 29 881 167 €.

SCSP	2021	2022	Variation en valeur	Variation en %
Masse salariale	27 329 537 €	27 036 478 €	- 293 059 €	- 1,07 %
Fonctionnement	2 623 085 €	2 844 689 €	+ 221 604 €	+ 8,45 %
Total	29 952 622 €	29 881 167 €	- 71 455 €	- 0,24 %

La Subvention pour Charges de Service Public diminue de 71 455 € entre 2021 et 2022.

Cette diminution porte sur les crédits de masse salariale (- 1,07 %), les crédits de fonctionnement étant pour leur part en augmentation (+ 8,45 %).

Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

- + 231 337 € de crédit de masse salariale, dont 45 000 € au titre du Dialogue Stratégique de Gestion pour un chargé de projets destinés à augmenter les ressources propres de l'université ;
- - 500 000 € de soutien à la trajectoire financière au niveau des actions spécifiques liées à la masse salariale ;
- + 72 668 € au titre de l'exonération des droits d'inscription pour les étudiants boursiers ;
- - 50 000 € au titre des opérations immobilières ;
- + 233 633 € au titre des actions spécifiques de fonctionnement au titre du soutien énergétique pour 2023.

2) Les autres financements de l'Etat globalisés

	2021	2022	Variation en valeur	Variation en %
Autres financements de l'Etat CPER, etc.	187 341 €	63 743 €	- 123 598 €	- 65,98 %

Cette diminution est essentiellement imputable à l'arrêt d'une mise à disposition d'enseignant-chercheur.

3) La CVEC globalisée

	2021	2022	Variation en valeur	Variation en %
CVEC	216 258 €	114 618 €	- 101 640 €	- 47 %

La baisse de la CVEC ne repose pas sur les notifications, mais sur les recettes effectivement encaissées au cours de l'exercice.

Pour l'année 2022, 114 618 € ont été encaissés au titre du solde de la notification 2021/2022. La baisse constatée des recettes par rapport à l'année 2021 (- 47 %) découle simplement du décalage du versement par le CROUS du 1^{er} versement de la notification 2022-2023 de 105 694 €, normalement attendu en décembre, et qui n'a été finalement versé qu'en janvier 2023.

4) Les autres financements publics globalisés

	2021	2022	Variation en valeur	Variation en %
Autres financements publics globalisés	805 257 €	996 108 €	+190 851 €	+ 23,7 %

Ces recettes de 996 108 € (+ 23 % par rapport à 2021) concernent principalement :

- les reversements effectués par la ComUE UBFC (66 972 € de crédits récurrents pour les équipes de recherche et 30 209 € au titre de la convention de reversement FTLV) ;
- 52 000 € de subvention de PMA pour l'école Sbarro (contre 72 480 € en 2021) ;
- la refacturation de salaires d'enseignants-chercheurs à hauteur de 206 730 € (contre 138 518 € en 2021).

5) Les ressources propres globalisées

	2021	2022	Variation en valeur	Variation en %
Ressources propres globalisées	5 931 119 €	5 839 653 €	-91 466 €	- 1,5 %

L'établissement a mené une politique de développement des ressources encaissables en 2022. Le montant des ressources propres s'élève à 5 839 653 €, en baisse de 91 466 €, soit - 1,5 %, par rapport à 2021. Le montant reste cependant relativement stable.

Les éléments suivants permettent d'affiner l'analyse : 6 postes de recettes connaissent une baisse et 3 sont en augmentation par rapport à 2021.

Droits d'inscriptions : 958 702 € (- 32 322 € par rapport au compte financier 2021)

Les recettes liées aux droits d'inscription sont en baisse de 32 322 €, avec un taux d'exécution de 98 %. La diminution du nombre d'étudiants sur l'année universitaire 2022-2023 (2 624 étudiants contre 2 826 en 2021-22) explique en partie cette diminution de recettes.

La formation continue/VAE : 308 124 € (- 77 336 € par rapport au compte financier 2021)

La baisse des recettes de formation continue / VAE en 2022 (- 20 %) s'explique pour l'essentiel par la baisse de l'effectif de la formation ESPERA Sbarro (30 stagiaires intégrés lors de la promotion précédente, arrivée après l'interruption Covid, contre 16 dans la session en cours, soit un retour à l'effectif habituel) et par le passage de 10 stagiaires inscrits en Master ETI à 1 seul (le nombre d'inscrits

pour les années antérieures variaient entre 1 et 4 stagiaires au maximum), après une année 2021 exceptionnelle.

Taxe d'apprentissage : 606 450 € (+ 85 265 € par rapport au compte financier 2021)

Le montant de la taxe d'apprentissage est en hausse de 16 % par rapport à l'année 2021 : la refonte de la communication de l'UTBM ciblée en direction des entreprises explique principalement cette augmentation. Néanmoins, l'UTBM n'a toujours pas retrouvé le niveau de sa taxe d'apprentissage d'avant la réforme 2021.

Valorisation (prestations de recherche) : 1 962 677 € (- 564 196 € par rapport au compte financier 2021).

Le taux d'exécution par rapport au budget rectificatif n°2 est de 75 %.

La baisse des recettes de prestations de recherche par rapport à l'exercice précédent s'explique par le caractère exceptionnel de l'année 2021 en matière de contrats industriels signés, avec notamment deux contrats importants (contrat H2 SYMBIO = 168 000 € et chaire GE = 393 315 €).

Le montant des contrats signés pour 2022 s'élève à 3 837 393 € (contre 4 716 272 € en 2021), dont 2 332 008 € de contrats de recherche sur financements publics (2 244 080 € en 2021) et 1 505 385 € de contrats financés par des institutions privés (2 472 192 € en 2021). Le montant des contrats industriels signés en 2022 revient donc dans les standards SAIC des 6 dernières années (hors 2020 avec la crise sanitaire).

La diminution des ressources propres concerne notamment :

- les contrats de projection thermique qui rapportent 204 960 € en 2022, soit une diminution de - 176 353 € par rapport à 2021 ;
- les contrats Herakles qui rapportent 245 493 €, soit une diminution de - 166 455 € par rapport à 2021 ;
- le contrat Faurecia H2 (- 329 349 €).

Fondation fonds propres et dons : 3 910 € (- 15 433 € par rapport au compte financier 2021).

Autres recettes : 1 996 703 € (+ 514 422 € par rapport au compte financier 2021)

L'augmentation est essentiellement due aux 288 788 € de recettes UTSEUS (+ 112 863 € par rapport à 2021), ainsi qu'à la refacturation du CFAI qui s'élève à 1 097 768 € en 2022 (contre 714 522 € en 2021). Cette recette connaît une augmentation progressive, à la suite de la renégociation en 2020 du contrat liant l'UTBM et le CFAI. Cette année 2022 permet à l'établissement de se rapprocher encore davantage de son point d'équilibre.

Financements de l'Etat fléchés :

	2021	2022	Variation en valeur	Variation en %
Financements de l'Etat fléchés	2 077 258 €	100 504 €	-1 976 754 €	- 95,1 %

Ce poste de recettes connaît une très forte diminution par rapport à 2021 dont 1 803 606 € sur l'établissement, liée à la réhabilitation du bâtiment A (cf analyse sur le solde budgétaire).

Autres financements publics fléchés :

	2021	2022	Variation en valeur	Variation en %
Autres financements publics fléchés	2 863 982 €	2 802 247 €	-61 735 €	- 2,15 %

Les autres financements publics fléchés connaissent en 2022 une baisse minime de -2,15 % par rapport au compte financier 2021.

On note une augmentation des recettes relatives au bâtiment B (Open Lab) versées par la région : 815 219 € contre 419 984 € en 2021.

Les autres recettes correspondent au financement des différents programmes de recherche, dont les principaux sont les suivants :

- Projet PVIA (financement RBFC) : 280 675 € ;
- Projet Hy Track (financement BPI France) : 278 488 € ;
- Projet Innovente (financement ANR) : 218 557 € ;
- Projet Suratram (financement région) : 170 000 € ;
- Projet SHYPAGE (financement BPI France) : 115 853 €.

Recettes propres fléchées :

	2021	2022	Variation en valeur	Variation en %
Recettes propres fléchées	- 137 369 €	- 53 288 €	+ 84 081 €	+ 61,2 %

Il s'agit ici des régularisations de titres émis en novembre 2021 par anticipation sur la base des dépenses réalisées.

D : Le solde budgétaire

Le solde entre les dépenses en CP (42 136 193 €) et les recettes en RE (39 744 754 €) est déficitaire de 2 391 439 € et se décompose comme suit : 3 711 736 € de déficit pour l'établissement, 1 329 432 € d'excédent pour le SAIC et 9 135 € de déficit pour la Fondation.

Le solde déficitaire pour l'établissement est lié aux PPI « Réhabilitation du bâtiment A » et « Open Lab immobilier bâtiment B ». Concernant la réhabilitation du bâtiment A, nous constatons un solde budgétaire déficitaire de 2 448 385 € qui s'explique par une régularisation des titres de recettes émis sur les exercices antérieurs à 2022. Au 31 décembre 2021, le total des recettes émis sur ce projet étant supérieurs aux dépenses décaissées, aucune recette n'a donc été engagée sur l'exercice 2022.

Quant au projet « Open Lab immobilier bâtiment B », le solde déficitaire de 1 013 672 € s'explique par les décalages de trésorerie générées par les recettes perçues et les dépenses exécutées.

Par ailleurs, les titres de recettes des programmes ERASMUS KA103 et KA131 n'ont pas pu être émis en décembre 2022 et ont donc été comptabilisés en produit à recevoir à hauteur de 126 356 €. Cet élément explique également pour partie le solde déficitaire 2022 de l'établissement, les produits à recevoir n'ayant pas d'impact en comptabilité budgétaire.

Le solde excédentaire pour le SAIC s'explique essentiellement par l'encaissement de recettes en 2022 à la suite de programmes de recherche terminés, pour 957 523 €.

II – L'équilibre financier (Tab. 4 et 5)

(tableau 4 – Equilibre financier) et tableau 5 (Opérations pour compte de tiers)

Le tableau 4 d'équilibre financier prend en compte le solde budgétaire résultant du tableau 3, auquel sont adjointes les opérations de trésorerie non budgétaires.

Le tableau 4 fait apparaître un prélèvement de trésorerie de l'ordre de 275 304 €, contre 232 204 € en 2021, soit un écart de – 43 100 € (prélèvement de 3 982 577 € prévu au BR n°2).

Les besoins de financement se décomposent ainsi :

- 291 661 € au titre des décaissements de TVA ;
- 888 825 € au titre des décaissements pour comptes de tiers (729 112 € au nom et pour le compte de tiers et 159 713 € sur compte de tiers) dont 458 091 € de bourses Erasmus, 80 800 € au titre des bourses d'aides à la mobilité internationale et 69 499 € au titre du projet MOBICAMPUS.
- 1 000 € de prêt à un agent

Les opérations non dénouées en dépenses en attente sont automatiquement placées dans le tableau 5, à hauteur de 159 713 €.

Les financements destinés à couvrir les besoins proviennent :

- des crédits de TVA encaissés pour 382 982 € ;
- 580 629 € au titre des autres opérations pour le compte de tiers, composées des bourses d'aides à la mobilité internationale 2022, des bourses Erasmus ;
- 2 334 011 € d'opérations dénouées sur compte d'attente.

III : Les opérations liées aux recettes fléchées (Tab. 8)

Sont fléchés tous les projets faisant l'objet d'une justification dont les montants engagés sont supérieurs à 100 000 €. Ainsi, se retrouvent dans cette section :

- la réhabilitation du bâtiment A,
- les travaux immobiliers d'installation de l'Open Lab dans le bâtiment B,
- tous les contrats de recherche financés (région, PMA, GBCA, département, etc.).

IV : La trajectoire financière de l'établissement (Tab. 6, 7, 9 et 10)

A : Analyse des agrégats budgétaires

1) Les restes à payer (tableau de synthèse)

Le niveau des restes à payer traduit les autorisations d'engagement (Tab 10) consommées mais non soldées.

Les restes à payer s'élèvent à 8 633 846 € en fin d'année, avec une variation à la hausse de 5 949 617 € par rapport l'exercice 2021. Ces restes à payer intègrent pour partie :

- la réhabilitation du bâtiment A pour 3 732 737 € ;
- le clos couvert pour 253 546 € ;
- la maquette numérique (pôle Humanités) pour 244 500 € ;
- le City parc pour 156 171 €.

A eux seuls, ces quatre projets représentent 51 % du global des restes à payer.

2) Le solde budgétaire

Le solde budgétaire résulte de la différence entre le montant des recettes encaissées et la consommation des CP sur l'exercice.

Le solde budgétaire se traduit par un déficit de 2 391 439 €. Il diminue de 5 963 885 € par rapport au compte financier de l'année 2021. Cette baisse est due notamment à des recettes « trop titrées » en 2021. En effet, le solde budgétaire de 2022 vient « compenser / régulariser » l'importance solde budgétaire de 2021.

B : Les opérations pluriannuelles (tableau 9 et 10)

Ce tableau concerne toutes les dépenses budgétaires ayant vocation à être exécutées sur plusieurs exercices. Il retrace d'une part les montants de dépenses prévues au budget de l'année et d'autre part les montants à prévoir au budget de chacune des années suivantes. Il a ainsi vocation à déterminer la soutenabilité budgétaire des opérations.

1) Le tableau des PPI

Pour l'UTBM, les principales opérations s'inscrivent dans le cadre immobilier. Le montant total des opérations pluriannuelles en investissement s'élève à 21 127 527 €.

Pour l'année 2022, 8 846 724 € ont été consommés en AE et 4 658 631 € en CP. Les deux types de PPI, sur fonds propres ou financés sont les suivants :

Les PPI sur fonds propres :

- le clos couvert : chaque année, en fonction des possibilités financières, les locaux qui représentent 67 000 m² sont entretenus et rénovés. Le solde repris dans le tableau 9 est celui au 31/12/2016. Le montant global de l'opération en 2022 se porte à 1 040 957 € ;
- la mise en accessibilité et l'accès aux handicapés : le montant global du projet est de 2 782 290 €. Ce dernier a été chiffré par BBSI Conseils et voté au Conseil d'administration du 26 février 2016 ;

- le CPER 2021-2027 finançant 3 projets distincts : le bâtiment M, le bâtiment C et la rénovation façade pour un montant de 640 000 €, actuellement entièrement financés par l'UTBM.

Les PPI financés :

- la réhabilitation du bâtiment A : 11 450 000 €, dont 1 300 000 € sur fonds propres. Les travaux se dérouleront jusqu'en 2023. Les financeurs sont les suivants : l'Etat pour 2 300 000 € dans le cadre du CPER et 4 950 000 € dans le cadre du plan de relance, la Région BFC pour 1 300 000 €, le département du Territoire de Belfort pour 300 000 €, le Grand Belfort pour 1 300 000 € ;
- la réhabilitation du bâtiment B pour l'Open Lab : Le projet est de 5 650 000 € (3 650 000 € apportés par la RBFC et 2 000 000 € par l'UTBM en auto-financement) ;

2) Les programmes de recherche

Les programmes de recherche sont suivis grâce à des fiches de coûts. Dans la continuité de la fiabilisation des tableaux 9 et 10, chaque fiche est saisie et programmée dans SIFAC, tant en dépense qu'en recette.

Les programmes de recherche sont dissociés en deux sections afin de faciliter la lecture : les contrats de recherche et les prestations de recherche pluriannuelles (les prestations de recherche ponctuelles annuelles ont été isolées). Le montant global des projets de recherche est de 10 640 971 € (10 662 632 € en 2021), soit une très légère diminution de 21 661 €.

Seuls les contrats signés après le 31 décembre 2016 ont été retenus. Les reliquats de contrats recherche antérieurs sont terminés, et les prestations correspondent à des prestations annuelles, donc n'ayant pas vocation à être suivies dans les tableaux 9 et 10.

3) Analyse des agrégats comptables

Le résultat

Il est rappelé que :

- la méthode des paiements comptabilise une transaction au moment de l'encaissement ou du décaissement des fonds ;
- la méthode des droits constatés comptabilise une transaction lorsqu'intervient l'activité (ou la décision) qui va générer les recettes ou les dépenses et ne tient pas compte du moment auquel a lieu les décaissements ou encaissements.

Le résultat UTBM est de 952 953 €, soit une baisse de 68 % par rapport à 2021 (2 970 609 €). Pour expliquer cette évolution forte du résultat, l'analyse sera effectuée en droits constatés.

Les dépenses par nature

Dépenses (en €)	2021	2022	Evolution
Salaires et taxes	26 410 247	27 320 580	3%
Dotations aux amortissements et provisions	4 064 985	4 001 492	-2%
Maintenance, entretien, nettoyage, assurances	1 125 503	1 198 800	7%
Achats divers fournitures et petits matériels	1 434 241	1 195 555	-17%
Viabilisation (eau, gaz, électricité, carburant)	806 210	1 241 114	54%
Déplacements, missions, réceptions	185 676	534 396	188%
Publications	197 601	126 408	-36%
Charges de gestion interne	559 933	748 208	34%
Prestations externes et honoraires	1 312 313	1 352 331	3%
Location, Crédit Bail, copropriété	334 221	573 261	72%
Documentation, reprographie	212 972	223 254	5%
Autres impôts et taxes	361 107	369 897	2%
Poste, téléphone, réseau	100 039	105 130	5%
Charges financières	237	2 210	
Dépenses exceptionnelles	-		
Total	37 105 285	38 992 636	5%

Dans leur globalité, les dépenses de fonctionnement et de personnel augmentent fortement de + 1 887 351 € (+ 5 %) par rapport à 2021.

Trois postes sont en forte hausse.

- la masse salariale augmente en valeur absolue de 910 333 €, soit quasi la moitié de l'augmentation précitée. L'UTBM a en effet dû faire face à la hausse du point d'indice non compensée sur le second semestre 2022 ;
- les déplacements augmentent de 188 %. La réouverture des frontières, et la possibilité de se déplacer plus facilement dans le pays et la reprise des manifestations diverses, ont largement participé à cette augmentation. Il s'agit ici plus d'un retour à la normale dans le cadre de la période post COVID. Cependant, le montant des déplacements, missions et réceptions des années antérieures à 2020 (compris entre 750 000 € et 850 000 €) est encore loin d'être atteint, ce qui semble montrer un changement de pratiques. Les frais de réception sont restés quant à eux relativement faibles ;
- la viabilisation, comprenant les dépenses, d'eau, gaz, d'électricité et de carburant, ont augmenté de 54 %, pour atteindre un montant de 1 241 114 €.

Enfin, les dotations aux amortissements sont relativement stables par rapport à 2021 (- 2 %), soit une baisse de 63 k€ qui s'explique par les travaux bâtimentaires actuellement en cours. En effet, leur intégration dans les dotations aux amortissements n'interviendra qu'ultérieurement, lors de la mise en service de ces bâtiments.

Les subventions d'exploitation

Nature (en €)	2021	2022	Evolution
Subventions Etat (MENESR)	29 989 198	29 887 205	-0,34%
Autres ministères	86 664	56 247	-35%
Etat	30 075 862	29 943 452	-0,44%
Régions	316 535	274 224	-13%
Départements	-	2 750	
Communes et Groupements de C.	239 380	254 223	6%
Collectivités locales	555 915	531 197	-4%
Union Européenne	74 573	220 513	182%
Autres collectivités publiques et organisme international	129 471	291 318	125%
ANR	63 454	255 220	302%
Divers	377 278	290 995	-23%
Autres	570 203	837 534	47%
Total	31 276 553	31 532 696	1%

Les subventions d'exploitation en droits constatés restent quasiment identiques à 2021 (+ 256 143 €). On note une très forte augmentation des subventions de l'ANR (+ 302 %), de l'UE (+ 182 %) et des autres collectivités publiques (+ 125 %).

Les ressources propres

Nature (en €)	2021	2022	Evolution
Droits d'inscriptions	1 006 997	1 048 308	4%
Taxe d'apprentissage	521 185	607 489	17%
Autres prestations (Etudes, ventes, activités annexes...)	1 156 786	1 390 408	20%
Prestations et valorisation	2 680 844	1 759 749	-34%
Prestation de formation continue	387 312	381 975	-1%
Divers (Autres ressources et prestations internes)	772 103	801 501	4%
Don et leg	3 900	1 800	-54%

Les ressources liées aux prestations et valorisations sont en baisse de 34 %, après une année 2021 exceptionnelle.

Les prestations de formation continue se stabilisent en 2022 (- 1 % par rapport à 2021).

La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF permet de mettre en évidence le solde entre les produits encaissables et les charges décaissables. Ce solde permet d'alimenter le fonds de roulement car pris comme une ressource s'il est positif, ou le diminuer, s'il est négatif, car comptabilisé comme un emploi.

Pour 2022, la CAF de l'UTBM est de 2 533 749 €, en baisse de - 2 162 938 €. Elle se décompose ainsi :

- Etablissement : 2 277 358 € (3 331 721 € en 2021), soit une diminution de 31,65 % ;
- SAIC : 265 440 € (1 379 278 € en 2021), soit une diminution de 80,76 % ;
- Fondation : - 9 049 € (-14 313 € en 2021).

Fonds de roulement (FDR) et trésorerie

Le FDR net global est de 15 000 728 €, en baisse de 4 655 384 € par rapport au FDR net global 2021, ce qui correspond à 156 jours en 2022, pour 214 jours en 2021 (- 58 jours).

Cela s'explique principalement par :

- les travaux bâtimentaires en cours, qui l'alimentent pour 2 817 685 €, principalement au titre des opérations des bâtiments A et B ;
- les avances sur travaux versées, qui augmentent de 2 963 328 € au titre des mêmes opérations bâtimentaires ;
- d'autres investissements, pour un montant total de 1 768 088 € (notamment des travaux sur le clos couvert - PPI non financés - pour un montant de 217 176 €).

Les amortissements, d'un montant de 3 370 068 €, en légère baisse, viennent atténuer le prélèvement sur le fonds de roulement.

La trésorerie reste stable, avec un prélèvement de - 275 304 €, et un solde de 17 924 461 € (18 199 765 € en 2021), dont un prélèvement de trésorerie fléchée à hauteur de 2 389 113 €, directement lié à :

- l'encaissement d'avances pour des projets non encore finalisés (bâtiments A et B essentiellement) ;
- des encaissements sur opérations pour compte de tiers à reverser à des bénéficiaires une fois les conditions conventionnelles remplies (aide mobilité 303 k€, Programme d'Investissements d'Avenir Mobicampus 500 k€ d'avances non encore versées) ;
- Une réduction significative des créances clients.

Université de technologie de Belfort-Montbéliard	COMPTES FINANCIERS	
Visa du compte financier de l'exercice 2022 Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable public, notamment les articles 24, 32 et 212 Le compte financier, établi par l'agent comptable, soumis au visa de l'ordonnateur, comprend : - les états retraçant les autorisations budgétaires prévues au 1° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé et leur exécution ; - le tableau présentant l'équilibre financier prévu au 2° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, tel qu'exécuté ; - les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan, compte de résultat et annexe ; Je certifie que ce compte financier retrace les comptabilités dont j'ai la charge et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé. Fait à SEVENANS, le 8 Mars 2023 Le Directeur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard Ghislain MONTAVON		